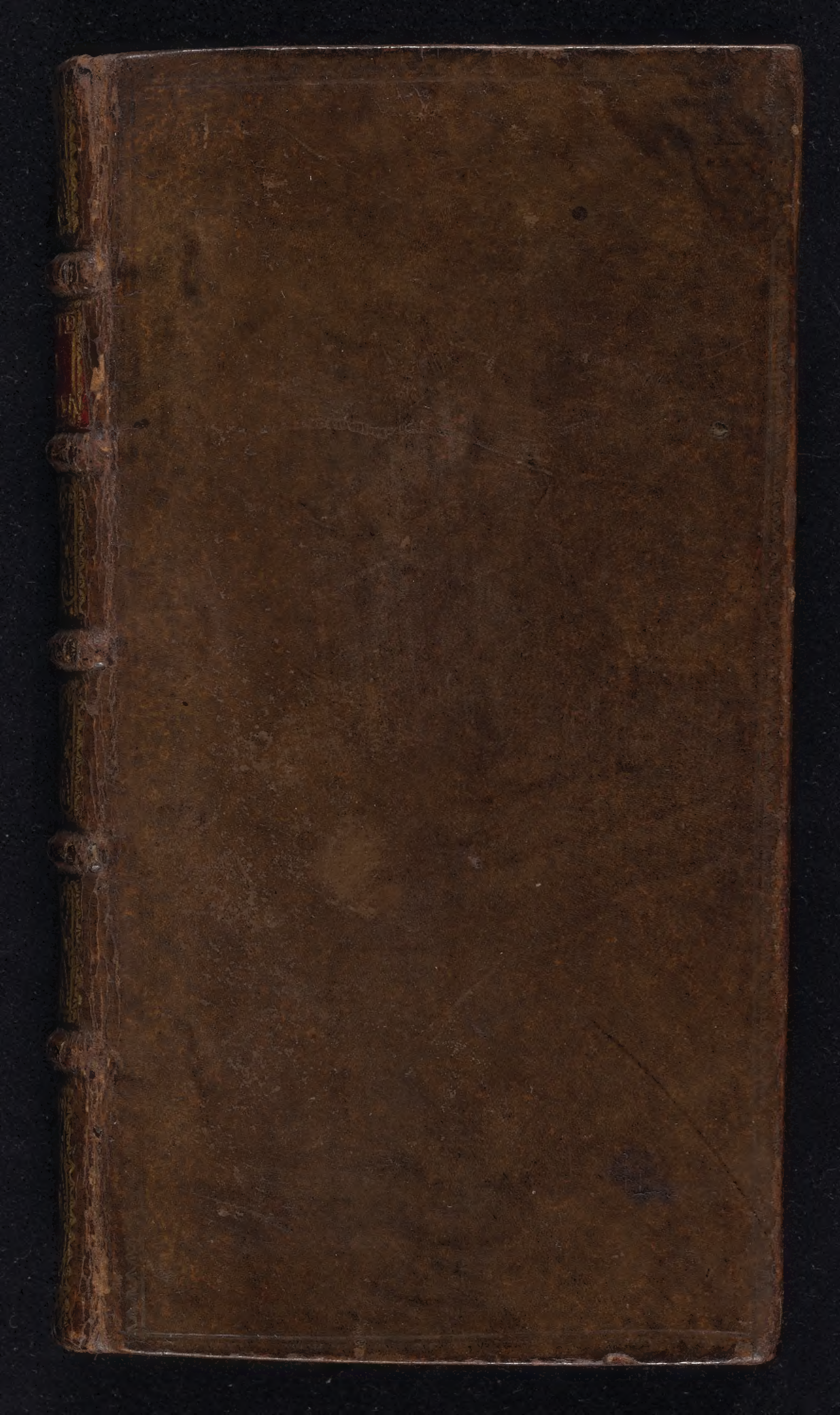






TRAITÉ DES FESTINS.

Par M. MURET.

Atne quis modici transiliat munera Liberi,
Centaurea monet cum Lapithis rixa super mero debellata.
Horat. l. 1. Od. 18.



A PARIS,
Chez GUILLAUME DESPREZ, ruë S. Jacques, à S. Prosper, & aux trois Vertus, au dessus des Mathurins.

M. DC. LXXXII.
Avec Privilege du Roy.



A TRES-HAUT ET TRES-PUISSANT SEIGNEUR MESSIRE FRANCOIS D'AVBVSSON, DE LA FEUILLADE,

Duc & Pair, Mareſchal de France, Colonel du Regiment des Gardes, & Gouverneur du Dauphiné.



ONSEIGNEVR,

Vous ne devez pas ſeulement recevoir le Livre que je prens la

liberté de vous presenter comme un entretien agreable pour vous delasser dans les heures de vostre loisir, ny comme une marque du respect que je dois à vostre illustre Maison, depuis plus de quinze ans que j'ay l'honneur de luy appartenir : mais comme une marque de vostre generosité naturelle, & de cette grandeur d'ame qui vous a tousiours fait passer pour un des plus accomplis Courtisans de nostre siecle.

Le Festin, qu'on peut appeller l'ame de la societé civile, regarde l'esprit aussi bien que le corps : Il ne differe de la nourriture des bêtes que par l'agréement & l'honnesteté dont on l'assaisonne : & quoy qu'il n'y ait rien de si commun que ces sortes de regales parmy les hommes, il y en a pourtant tres peu qui s'en acquitent parfaitement. Plusieurs tiendront

des tables magnifiques où la profusion regnera depuis le commencement jusqu'à la fin : & cependant il n'y aura rien de plus insipide que ces viandes , quelques bien apprestées , & quelques delicates qu'elles soient, parce qu'elles manquent de bonne grace & de gayeté. D'autres au contraire receuront leurs invitez fort spirituellement : Ce ne sera que joye, que complimens , que protestations d'amitié & de service , que nouvelles de toutes les manieres , & que reparties divertissantes : mais la chére en sera si maigre , qu'au sortir de là on sera obligé de se remettre à table. De sorte qu'on ne peut proprement l'appeller Festin , c'est à dire, feste entiere , que lors que les deux parties essentielles de l'homme, c'est-à dire, son corps & son ame y sont pleinement rassasiez.

Il n'est pas besoin, MONSEIGNEUR, que je vous produise icy pour exemple. Tout le monde sçait que vous n'avez jamais été l'esclave de l'argent, & que les richesses qui ont passé par vos mains, n'ont servi & ne servent encore tous les jours qu'à faire éclater vostre magnificence. On n'a guere veu de table, ny si propre, ny si somptueuse, ny si bien servie que la vostre. Et ces brillans de vostre esprit, qui vous ont acquis la faveur du plus grand & du plus éclairé Monarque de la terre, ne peuvent que vous gagner le cœur de tous ceux qui ont l'honneur de manger avec vous par vos manieres obligeantes, par ce beau feu qui vous anime, par cet enjouëment continuel, & par une infinité de reparties agreables qui ravissent tous ceux qui vous entendent.

Vous heritez, MONSEIGNEUR, ces belles qualitez de vos glorieux Ancestres, dont la noblesse feconde en Heros a fait reverer le nom d'Aubusson en toutes les parties de l'Europe. Il est inutile que je fasse icy un long détail de tous les grands hommes qui en sont sortis, puisque l'Histoire en est remplie. Ie me contenteray de dire, qu'on conte parmy eux des Generaux d'armée, des grands Maistres de Malthe, des Cardinaux, des grands Prelats, & des Ambassadeurs, pour montrer qu'ils se sont distinguez dans tous les siecles, & qu'ils n'ont pas esté moins recommandables par leur esprit, par leur valeur & par leur merite, que par leur naissance. De sorte qu'il ne se faut pas étonner aprés cela, si vous estes l'admiration de tous ceux qui vous connoissent, ou qui

entendent parler de vous, puisque vous rassemblez en vous-mesme tant de qualitez éminentes de ceux qui vous ont precedé.

Vous ne faisiez que de sortir des exercices de l'Academie, où vous aviez laissé vos Maistres dans l'étonnement des admirables dispositions de vostre jeunesse, que vous ravîtes toute la Cour en y arrivant, ayant commencé par où les autres achevent, je veux dire par l'amitié particuliere, & par la confidence du Souverain. Quelque temps aprés voulant reconnoistre des faveurs si extraordinaires aux dépens de vostre sang, vous allastes affronter les ennemis de l'Etat au milieu des combats : & vostre bravoure incomparable vous ayant rendu presque aussi-tost Capitaine que Soldat, on vous vit incontinent aprés paroistre à la teste des armées, rem-

porter autant de victoires que vous livriez de batailles, & par vostre intrepidité, donner de la terreur aux étrangers, & du courage à ceux qui combattoient sous vos ordres.

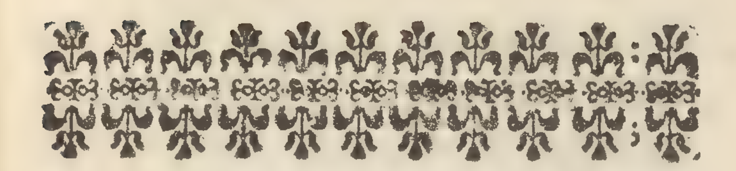
Mais ce qui est de plus difficile à croire, & dont neanmoins toute la terre est témoin, c'est que l'ardeur de vostre naturel qui vous a fait triompher dans tant de rencontres, n'empesche point la solidité de vostre jugement : car si les Turcs vous ont admiré comme un grand Capitaine en Hongrie & en Candie, les Espagnols ont confessé en Sicile que vous n'estiez pas moins grand Politique, & que vous estiez également redoutable & dans l'épée, & dans le cabinet.

Mais je ne m'apperçois pas qu'en vous dédiant un petit livre, je prens insensiblement la liberté de publier des choses qui sont au des-

ſus de ma portée, & que je me dois contenter d'admirer; excuſez cette ſaillie de mon zele: Ie ſuis ſi plein de vos belles actions, qu'il m'a esté impoſſible de n'en pas dire quelque choſe, dans une occaſion où j'apprens à tout le monde l'honneur que j'ay, & que je veux avoir toute ma vie d'eſtre avec un attachement inviolable, & un tres-grand reſpect,

MONSEIGNEVR,

Voſtre tres-humble & tres-obeïſſant ſerviteur.
MURET.



AVERTISSEMENT.

QUOY que plusieurs Etrangers ayent écrit sur ce sujet, j'ose dire neanmoins que je suis le seul qui en ay fait une composition juste & entiere: ayant donné quelque ordre à une matiere assez confuse d'elle-mesme : & n'ayant rien oublié de tout ce qui pouvoit satisfaire la curiosité du lecteur.

Ce n'est pas que je veuïlle blasmer les Flamans ny les Allemans qui nous ont donné de ces sortes d'ouvrages. Au contraire je leur ay obligation de m'avoir fourny les authoritez necessaires pour appuyer tout ce

que j'avance. Car ils ont fait un entaſſement ſi prodigieux de paſſages Grecs & Latins, qu'on peut puiſer par leur moyen dans l'Antiquité la plus reculée, ſans ſe donner la peine d'en feuïlleter tous les Autheurs. Mais on m'avoüera au meſme temps que leur travail doit plûtoſt paſſer pour une rapſodie ou une compilation qui marque une érudition profonde, que pour un deſſein bien exécuté.

Auſſi ne crois je pas que ces ſçavans hommes l'ayent fait imprimer eux-meſmes : ils y auroient ſans doute mieux penſé, & luy auroient donné toute une autre forme, s'ils euſſent voulu le faire paroiſtre au jour. Vray-ſemblablement nous ne devons la communication de ces belles eſtudes

qu'à quelques uns de leurs amis lesquels ayant herité de leurs écrits aprés leur mort, n'ont pas voulu priver le public de tant de rares connoissances. Et pour conserver aux proprietaires toute leur gloire, ils ont fait scrupule d'y rien ajoûter du leur.

Au reste, que l'on ne s'imagine point qu'en marchant icy sur les traces de deux Nations qui font une profession si ouverte de bonne chere, je veüille l'introduire en France avec le mesme excez. Bien que je ne raconte tant des coûtumes differentes que d'une maniere historique, l'on verra pourtant que sans y mesler des reflexions affectées qui osteroient toute la beauté du discours, je ne laisse pas de faire remarquer par tout les deux extremitez

deffectueuſes, comme des vices que l'on doit éviter, & de loüer ſeulement la ſobrieté qui eſt comme inſeparable de nos mœurs par la temperature de noſtre climat.

Enfin j'eſpere que l'on me ſçaura quelque gré, non ſeulement de la peine que j'ay priſe pour donner aux François le divertiſſement de voir manger les Nations les plus civiliſées de la terre, lorſqu'elles pretendent ſe mieux regaler : mais d'avoir publié cet ouvrage dans une ſaiſon où il ſemble que l'on ait beſoin de ces ſortes d'exemples, pour goûter tous les plaiſirs de la bonne chére, & pour éviter les excez qui s'y commettent ordinairement.



TABLE

DES CHAPITRES.

CHAP.

Fin de la Table des Chapitres.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR grace & Privilege du Roy, donné à S.Germain-en-Laye, le 5. Decembre 1681. Signé, par le Roy en son Conseil, DU GONE, & scellé. Il est permis à GUILLAUME DESPREZ, Marchand Libraire à Paris, d'imprimer, faire imprimer, vendre & debiter en tous les lieux de nostre obeïssance, un livre intitulé, *Traité des Festins*, durant le temps & espace de six ans, avec défenses à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'ils soient de le reimprimer, faire reimprimer, vendre ny debiter, à peine d'amende arbitraire, & de tous dépens, dommages & interests, comme il est plus au long porté par lesdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté des Marchands Libraires, & Imprimeurs de Paris le 5. Ianvier 1682. Signé, ANGOT. *Syndic.*

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 26. Janvier 1682.

Fautes à corriger.

Page 24. ligne penultiéme, mangeuses, *lisez* mangeuse, à la mesme ligne biberonnes, *lisez* biberonne, page 36. ligne 20. Chior, *lisez* Chio, page 52. ligne premiere, Curse, *lisez* Curre.



TRAITÉ DES FESTINS.

CHAPITRE PREMIER.

De la definition des Festins & de ses avantages.



LE Festin n'est autre chose qu'un assemblée de diverses personnes, qui sont invitées pour manger ensemble, & se divertir pendant le repas. Il s'appelle Festin, parce qu'on n'y vient que pour se réjoüir les uns avec les autres, pour se faire feste, & pour se donner CHAP. I.

CHAP. I. des marques d'une veritable amitié. De-là viennent ces santez qu'on se porte reciproquement, qui sont comme autant d'engagemens de service : chacun témoignant par ce souhait exterieur que la vie de son amy ne luy est pas moins chere que la sienne propre, & qu'il n'épargneroit rien dans l'occasion pour la deffendre & pour la conserver.

Ces sortes d'assemblées ne sont pas seulement agreables, mais justes, honnestes & utiles ; car comme nous sommes nez pour la societé, & que c'est la difference qui nous distingue des bestes : plus nous pourrons estre les uns avec les autres, & plus ce semble nous nous acquitterons de ce devoir naturel. Outre la raison qui nous le persuade, les Poëtes qui n'ont pas toûjours dit faux, & qui nous ont souvent appris les plus belles veritez sous la figure trompeuse de leurs Fables, nous en donnent mile exemples en la personne de leurs Dieux, qu'ils estimoient la source & la regle de toute Justice. C'est ainsi qu'Homere dans plusieurs endroits de ses Ouvra-

ges ouvre quelquefois le Ciel pour nous faire considerer ces divinitez qui mangent ensemble, & quelquefois il les fait descendre sur la terre pour venir manger avec les hommes. CHAP. I.

Il ne se faut pas estonner aprés cela si les Anciens ont si fort honnoré la table, puisqu'ils estoient persuadez que les Dieux mesmes y assistoient : ils la regardoient comme une chose sacrée, n'y entrant jamais & n'en sortant qu'avec de grandes ceremonies, dont ils faisoient un article de leur Religion ; & ces ceremonies estoient si exactement observées, qu'on faisoit passer pour des impies ceux qui en obmettoient les moindres circonstances. C'est ainsi que Ciceron decria en plein Senat un de ses ennemis. Les Scythes la reveroient jusqu'à la superstition, ayant accoûtumé de jurer par elle, comme on jure par la divinité. Et si nous en croyons Athenée, tous les autres peuples estoient autrefois si scrupuleux sur ce sujet, que de peur de la deshonorer, non seulement ils n'y admettoient point les personnes decriées, mais ils condamnoient comme

CHAP. I. une grande indecence de s'y faire ser-vir par des esclaves.

Que si ces assemblées estoient & jus-tes & honestes, elles n'estoient pas moins utiles : on y oublioit les cha-grins & les inquietudes, on y forti-fioit la santé, & sur tout non seule-ment on y recouvroit les amis qu'on avoit perdus, mais on y en faisoit de nouveaux. Ciceron, dont je viens de parler ne se reconcilia qu'à la table avec Marcus Crassus, & quelque temps aprés avec Vatinius, les ayant invitez de venir prendre un repas chez luy. Et Syphax Roy de Numidie ne peut aussi trouver de meilleur moyen pour mettre d'accord Scipion avec Hasdrubal qu'en les faisant manger ensemble dans son Palais. Les exem-ples en sont infinis, comme des nou-velles amitiez que l'on y contracte: & la cause de cette union c'est la nour-riture, qui fait qu'en mangeant des mesmes viandes, on vient à simpathi-ser dans les humeurs, c'est pourquoy Dieu pour donner aux Juifs de l'a-version contre les Gentils leur faisoit manger des viandes differentes. Tous

au contraire la pluspart des Legisla- teurs pour tenir leurs peuples en paix les faisoient manger en commun. On le remarque des premiers Chrêtiens qui n'avoient tous qu'un mesme cœur & qu'un mesme esprit, à cause de cette communauté. Aristote l'avoit déja dit dans ses Politiques, du Roy Italus qui donna son nom à l'Italie, de Minos qui regna avec tant d'éclat dans l'Isle de Candie, & de Licurgue qui regla si bien la Republique de Lacedemone, n'attribuant qu'à cela le bon ordre de ces trois nations differentes si fameuses dans l'Histoire. Mais sans aller si loin nous voyons quelque chose de pareil en nos jours parmy les Venitiens, dont toute la Noblesse est traitée quatre fois l'an par leur Doge, & parmy les Suisses à l'égard de chaque Canton, ce qui les rend si formidables par leur union qui devient par là inviolable.

CHAP. I.



CHAPITRE II.

Des abus qui ſe commettent dans les Feſtins.

CHAP. II. LEs abus dans les Feſtins peuvent venir de deux ſources, ou du deffaut, ou de l'excez, c'eſt pourquoy pour s'en bien acquitter il ne faut eſtre ny avare ny prodigue.

Les deffauts ſont de quatre ſortes. Le premier, c'eſt quand on n'invite jamais perſonne, & quand on ne veut point non plus aller manger chez les autres, ce qui tient un peu du Sauvage. Le ſecond, c'eſt quand on veut bien donner à manger chez ſoy, mais qu'on ne veut point aller manger ailleurs, ce qui paroiſt un peu trop fier, mépriſant & orgueilleux. Le troiſiéme, c'eſt quand on va volontiers manger chez les autres, & qu'on ne voudroit pas avoir donné un verre d'eau chez ſoy, ce qui eſt d'une extreme ingratitude & avarice. Le quatrié-

me, quand on invite des personnes pour les faire mourir de faim, ce qui ne peut avoir que des suites fâcheuses & produire de tres-méchans effets.

Quant aux excez ils sont infinis, & nous pouvons leur attribuer presque tous les desordres de la vie civile qui se reduisent à deux especes principales; sçavoir, aux morts violentes & aux trop grandes dépenses. Sans parler de l'inhumaine table de Thyeste à qui son frere Atrée fit manger ses propres enfans, ny de celle de Terée à qui sa femme Prognez fit manger pareillement le sien en vengeance de ce qu'il avoit violé sa sœur Philomele, ny de celle encore d'Astiagez Roy des Medes qui fit servir au pauvre Harpagus son premier Ministre son propre fils dans un plat pour toute recompense de ses services. Homere ne rapporte-t'il pas qu'Egiste aprés avoir deshonoré Agamemnon par ses adulteres continuels, le tua en pleine table où il l'avoit invité sans aucun sujet, d'un sens froid & avec aussi peu de sentiment que s'il eut tué un Bœuf. Combien y en a-t'il qui sont là em-

CHAP. II. poisonnez, l'Empereur Claudius ne se deffit d'une infinité de gens qu'en les invitant à sa table. Nous lisons au second Livre des Roys que Nabucodonosor fit mourir dans un banquet le vaillant Godolias avec plusieurs autres Juifs, lorsqu'ils croyoient estre le plus avant dans ses bonnes graces. Et au premier Livre nous voyons qu'Absolon ne tua son frere Ammon que dans un grand repas qu'il luy avoit preparé. Nous voyons encore dans le mesme texte que Ptolomée fit massacrer le grand Prestre Simon avec ses deux enfans aprés les avoir enyvrez à sa table. Et selon le rapport de Suetone l'Empereur Vespasien ne se deffaisoit point autrement de toutes les personnes qui luy estoient suspectes.

Mais laissons-là tant de meurtres qui font horreur, pour dire un mot de la dépense, laquelle estoit montée si haut parmy les Romains, qu'ils furent obligez de la reformer par diverses Loix. Il y en eut qui reglerent le nombre des conviez, comme celle du Tribun Orchius. D'au-

tres qui regloient la dépenſe, comme celle du Conſul Fannius. D'autres qui declaroient coupables non ſeulement ceux qui y faiſoient des profuſions, mais ceux encore qui y aſſiſtoient, comme celle de Didius. D'autres qui regloient la qualité des viandes qui devoient eſtre ſervies tant dans les Feſtins que dans l'ordinaire des familles, comme celle de Licinius. D'autres qui en regloient le prix, comme celle du Dictateur Cornelius Sylla. D'autres qui regloient la vaiſſelle pour en retrancher la magnificence. D'autres qui fixoient le temps & la durée du Feſtin. D'autres enfin qui n'eſtoient qu'un ramas des precedentes, & qui ne faiſoient que renouveller ce qu'il y avoit de meilleur, comme celle d'Antius Reſtio : mais la licence du temps paſſa pardeſſus & les rendit inutiles : ce qui fit que cet homme ſevere ne voulut plus depuis aſſiſter à aucun Feſtin, pour ne pas voir mépriſer ſa Loy. CHAP. II.



CHAPITRE III.

Des Festins sobres.

CHAP. III.

Vt cœnæ Deum. O noctes cœnæque Deum.

Hæc tibi brumali gaudentia frigore rapa quæ damus, in cœlo Romulus esse solet.

ON peut appeller les repas moderez & de peu de dépense la table des Dieux : c'est le nom que leur donne Horace, à cause qu'ils ne nuisent point à la santé, qu'ils font vivre long-temps & font passer les nuits sans inquietude. C'est la table rustique des paysans qui vivent si heureux à la Campagne, & c'estoit celle de Romulus, selon Denis d'Halicarnasse, ne mangeant pour l'ordinaire que des raves lorsqu'il estoit sur la terre, & ne voulant point d'autre viande lorsqu'il fust receu au nombre des Dieux dans le Ciel, si nous en croyons Martial. C'est ainsi que les Poëtes disent qu'on vivoit au siecle d'or du temps de Saturne le pere de tous les Dieux : on ne mangeoit alors que des viandes communes que la terre produit pour le simple necessaire sans su-

perfluité & sans débauche. Horace les nomme des tables sans sang, parce qu'elles n'estoient composées que des fruits ou des herbes. On servoit autre fois à peu prés de pareilles viandes aux nouvelles Lunes sur les chemins fourchus à trois voyes qui estoient consacrez à Hecate, à cause des trois noms qu'elle porte de Lune, d'Artemis & d'Hecate, parce qu'on croyoit que cette Deesse qui preside aux ombres, n'avoit besoin que de viandes legeres, non plus que les peuples qu'elle gouverne, qui ne sont que de purs esprits. On peut aussi appeller ces sortes de repas la table des Philosophes, comme celle de Platon, de Diogene & de Pythagore, qui ne mangeoient guere que des herbes, afin que leur esprit fust plus libre pour bien raisonner. On les peut appeller pareillement la table des Musiciens qui ne se chargent point de viandes pour conserver la netteté de leurs voix, & pour avoir les organes de la respiration plus libres. On les appelloit autrefois la table laconique instituée par Licurgue, où l'on ne voyoit que

CHAP. III. le ſimple neceſſaire. Enfin c'eſt ce que Pomponius, Clement d'Alexandrie & Euſtathius appellent le repas du moineau : auſſi comme ces repas eſtoient extremement ſobres, on n'y apportoit que du ſel & du vinaigre pour tout ragouſt.

CHAPITRE IV.

Des grands Feſtins.

ON peut appeller les grands Feſtins une table exquiſe, ſomptueuſe, delicate, magnifique, abondante; c'eſt ainſi que Varron nous apprend qu'Hortenſius en donna une lorſqu'il fuſt creé Augure, y faiſant ſervir outre une infinité de viandes, des Paons qu'on ne s'eſtoit point encore aviſé de manger. C'eſt le plat centenaire d'Eſope, qui contenoit une pyramide de cent petits pieds tous differens. Les anciens appelloient ces ſortes de tables douteuſes, parce qu'on y ſervoit une ſi prodigieuſe diverſité

de viandes, qu'on ne sçavoit à laquelle on se devoit plûtost attacher. On pourroit les appeller des tables publiques, puisqu'elles sont si abondantes, qu'il semble que tout le monde y peut trouver sa place & s'y rassasier : ou bien une table d'yvrognes, où l'on sert tant de sortes de vins, & tous si excellens, qu'on à peine à se moderer, & à force de vouloir goûter de chacun, l'on en prend plus qu'on n'en peut porter. Ou bien encore une table grasse où l'on ne voit que friandise, que ragoûts & qu'assaisonnemens ; ou bien si vous voulez une table Royale ou l'on n'épargne rien. C'est ainsi qu'on en presentoit autrefois à Ceres le jour de sa solennité, les chargeant de toute sorte de viandes & de fruits, pour rendre graces à cette Deesse de tous les biens qu'elle nous donne. C'est ainsi que sont les Festins nocturnes, où l'on se laisse aller à toute sorte d'intemperance, comme si les tenebres de la nuit, qui cachent en quelque maniere ces excez, les rendoient moins criminels. C'est ainsi que sont les Festins des

CHAP. IV.
Nopces, où il semble que toute licence soit permise. Nous pouvons mettre en ce rang la table des Perses pleine de delices & toute effeminée, selon Herodote, Xenophon & Athenée, aussi bien que celle des Medes leurs voisins. La table encore des Sybarites si fameuse pour ses voluptez au rapport de Suidas, de Plutarque, d'Athenée & de tous les autres Historiens qui en ont écrit. Enfin la table de Siracuse & celle des Italiens qui se ressentoient toutes deux de l'abondance & de la delicatesse du Pays.

CHAPTRE V.

De la division des Festins.

IL est certain que generalement parlant parmy toutes les nations ces quatre sortes de repas ont toûjours esté en usage ; sçavoir le déjeûré, le disné, le goûté & le soûpé : mais pour les personnes d'un grand travail ou

d'une grande débauche : car à l'égard des autres comme ils ne sçauroient faire digestion de tant de nourriture, s'ils observent ces heures que nous venons de marquer, c'est plûtost par maniere ou par coûtume que par necessité : & l'on ne peut appeller ce qu'ils prennent alors de veritables repas, puisque ce n'est tout au plus qu'un morceau de pain à déjeûné & & autant à goûté avec un doigt de vin : de sorte que pour l'ordinaire l'on ne peut suffire qu'à deux repas, au dîné & au soupé, & encore ceux qui ont soin de leur santé ne s'acquittent bien que d'un seul, disnant legerement s'ils veulent bien souper, ou soupant legerement quant ils ont bien disné. CHAP. V.

Ce n'est pas qu'il est difficile de rien regler là-dessus en general, parce qu'il faut vivre selon l'âge où l'on se trouve, selon son temperament, selon la constitution presente du corps, selon les saisons & selon le climat. Par exemple les enfans & les vieillards doivent manger souvent ; ceux-là, parce qu'ayant beaucoup de chaleur

CHAP. V. & estant dans le cours de leur accroissement, ils consument beaucoup : & ceux-cy parce qu'ayant peu de chaleur, ils ne doivent pas l'étouffer par la quantité, mais luy donner peu à peu ce qui luy est necessaire pour l'entretenir. De mesme les temperamens bilieux ont besoin de beaucoup plus manger que les flegmatiques, parce qu'ayant plus de feu ils consument incomparablement plus que les autres. comme aussi les personnes delicates qui ont le cuir tendre & les pores ouverts, consument plus que les grasses & les robustes qui ont le cuir serré. A l'égard des saisons chacun sçait qu'en hiver il faut manger beaucoup & boire peu, mais beaucoup de vin : qu'au printemps il faut manger un peu moins, mais boire plus & moins de vin : qu'en esté il faut manger encore moins, & boire plus & moins aussi de vin : & qu'en automne il faut manger & boire comme au printemps. Quant au climat, aux pays meridionaux on mange peu & l'on boit beaucoup, mais peu de vin : tout au contraire aux septentrionnaux on man-

ge beaucoup & on boit peu, mais beaucoup de vin.

CHAP. V.

Ceux qui tiennent qu'il vaut mieux bien disner que souper, se fondent. Premierement sur ce que la chaleur du Soleil jointe à celle du corps aide à la digestion. Secondement, parce que comme l'on travaille pendant le jour, on a besoin de plus de nourriture pour se soûtenir. Troisiémement, parce que l'exercice sert aussi à la digestion: d'où vient qu'Avicenne dit que les Athletes qui agissoient continuellement, mangeoient de la viande à disné & du pain seulement à soupé: c'est encore le sentiment de l'Ecole de Salerne, qui soûtient qu'un grand soupé ne fait que charger l'estomach, & qu'il faut manger peu de chose le soir, si l'on veut bien passer la nuit.

Ex magna cœna stomacho fit maxima pœna; ut sis nocte levis, sit tibi cœna brevis.

Ceux qui tiennent pour le soupé se fondent. Premierement sur l'espace du temps, disant qu'il y a bien plus loin du soupé au disné que du disné au soupé, & par consequent qu'on doit prendre alors une plus grande nourriture. Secondement, sur le sommeil, qui selon Hipocrate & Galien est plus

CHAP. V.

propre à la digestion que les veilles ; lesquelles ne causent que des cruditez d'estomach. Troisiémement sur le repos qui fait mieux digerer que l'agitation comme nous le sentons tous les jours par experience. Enfin sur la fraicheur de la nuit, qui par antiperistase fortifie la chaleur naturelle, la faisant toute rentrer en dedans, ce qui fait qu'elle consume davantage d'alimens.

Il est encore bon de remarquer icy que comme nous observons un certain ordre dans toutes les actions de la vie, nous devons pareillement en observer un dans nostre nourriture, ne mangeant qu'à de certaines heures: & cela n'est pas seulement honneste, mais utile ; car outre qu'il n'y a rien qui soit plus capable de detraquer le temperamment que de changer à tous momens les heures du manger : ces sortes de changemens apportent beaucoup de confusion dans une famille. Je sçay bien qu'il y a des occasions où il est difficile d'observer cet ordre, comme quãd on a esté incommodé à l'heure du repas, quand il est survenu quelque chose d'extraordinaire, ou quand

on fait voyage : mais hors de-là les personnes qui vivent tant soit peu honnestement, doivent se fixer, à moins qu'ils ne veuillent ruiner leur santé, & faire de leur maison un cabaret, où la table est mise tout le long du jour.

CHAPITRE VI.

Des Festins de la naissance.

LEs Festins que l'on fait par tout à la naissance des enfans sont tres-raisonnables ; car y a-t'il rien de plus juste que de se réjouir de voir naistre une creature à l'image & à la ressemblance de Dieu, & de voir au mesme temps la mere délivrée du peril de l'enfantement & des incommoditez de sa grossesse.

Les Grecs faisoient ce Festin dix jours aprés la naissance, les parens & amis assemblez prenant l'enfant dans le berceau, & se mettant aussi-tost à courir tous vers le feu où ils luy don-

CHAP. VI. noient le nom, ſelon le rapport de Suidas. Luy diſant qu'il devoit eſtre tout de feu luy-meſme. Premierement, pour ſa patrie, en la deffendant juſqu'à la derniere goute de ſon ſang. En ſecond lieu, pour ſes parens en les aſſiſtant de toutes ſes commoditez. Et enfin pour ſa propre gloire, n'épargnant pas ſa vie propre pour la conſerver.

Les Romains ne leur donnoient le nom que le huitiéme jour pour les filles & le neuviéme pour les garçons, aprés les avoir aſperſez d'eau : d'où vient qu'ils appelloient cette ceremonie la luſtration. En ſuite ils ſe mettoient à table, & pendant le repas ils invoquoient le genie pour luy recommander le ſoin de l'enfant. Il eſtoit deffendu aux parens de faire des ſacrifices en ce jour, parce, diſoient-ils, que la mort des animaux euſt eſté de mauvais augure à leurs enfans, n'eſtant pas juſte qu'on fit rien mourir lorſque leurs enfans commençoient à vivre. Et comme ils celebroient auſſi la naiſſance de leur Ville le douziéme des calendes de May, auquel

jour Romulus son Fondateur l'avoit tracée, ce qu'ils appelloient Palilia : pendant cette solennité les sacrifices cessoient pour la mesme raison dans toute l'estenduë de l'Empire.

Les Juifs donnoient le nom à l'enfant le jour de la circoncision, qui est le huitiéme : cependant le Vendredy dans la huitaine un homme alloit par la Ville criant en pleine ruë qu'il estoit né un garçon à un tel : le Samedy l'on venoit feliciter les parens ; la veille de la circoncision tous ceux qui estoient invitez passoient la nuit auprés du berceau, de peur que le demon ne l'enlevast, & le lendemain ils estoient regalez au sortir de la ceremonie.

Les Turcs leur donnent le nom le mesme jour qu'ils sont nez, mais ils ne les circoncisent qu'à l'âge de sept ans, auquel jour ils font le plus grand Festin qui leur est possible. Il faut observer icy que les riches se distinguent des pauvres par un metz tout extraordinaire ; car ils tuent un Bœuf, une Brebis & une poule : mettant la Brebis dans le corps du Bœuf, la

CHAP. VI. Poule dans celuy de la Brebis & un œuf dans celuy de la Poule, faisant rotir tout cela ensemble : ce qui signifie la maniere de la conception & les divers accroissemens du corps dans le sein de la mere, l'œuf representant l'embrion ou la masse de chair informe, la poule representant les parties qui commencent à se former, mais que l'on ne peut encore bien distinguer : la brebis representant la formation entiere, & le bœuf sa perfection & sa force. Les Perses en usent à peu prés de mesme, si nous en croyons Athenée : mais outre les bœufs ils font quelque fois rotir dans un four des asnes, des chevaux ou des chameaux & les servent tous entiers à table. Cette Loy du Festin est si inviolable parmy eux dans ces occasions, que personne n'ozeroit y manquer, parce qu'ils feroient connoistre par là qu'ils ne croyent pas l'enfant legitime, ce qu'ils regardent comme la derniere honte.

Les Chrestiens font ce repas le jour du Baptesme, qui est le plus souvent le mesme jour de la naissance. En

Allemagne on en fait trois : le premier au jour de la naiſſance, le ſecond en celuy du Bapteſme & le troiſiéme lorſque la mere releve du lit : ce qu'il y a de commun parmy tous les peuples, c'eſt qu'on fait des preſens à l'accouchée & à l'enfant : il eſt vray qu'en certains lieux ces presens ne ſont faits que par le parrain & la maraine, & en d'autres par tous ceux qui aſſiſtent au Feſtin. CHAP. VI.

Il n'y a que les Thraces qui pleurent à la naiſſance de leurs enfans, parce, diſent-ils, qu'ils entrent dans une vie pleine de miſeres, & ſe réjoüiſſent à leur mort qui les en délivre.

CHAPITRE VII.

Des Feſtins de l'enfance.

LEs Anciens faiſoient auſſi des Feſtins lorſque leurs enfans eſtoient ſevrez, c'eſt à dire à dix-huit mois ou à deux ans, parce qu'ils les voyoient

CHAP. VII.

alors en estat de prendre une nourriture plus solide, de se fortifier & d'éviter plus facilement les perils de l'enfance. Nous en avons deux exemples dans l'Ecriture : le premier au chapitre 21. de la Genese, où il est dit qu'Abraham regala ses amis avec profusion, lorsque son fils Isaac n'eut plus besoin de nourrice. Et le Rabin Salomon interpretant cet endroit, nous apprend que sa mere Sara parut si joyeuse dans cette rencontre, qu'elle donna de son laict aux enfans de tous ceux qui avoient esté invitez, leur souhaitant à tous de sortir d'entre les mains de leurs nourrices aussi heureusement que son fils. Le second nous est rapporté au premier Livre des Roys chapitre premier, où à pareil jour la mere de Samuel vient en Silo avec trois veaux, un muid de farine & un bouc de vin, dont elle en sacrifia une partie à Dieu, & du reste elle en regala ses amis.

Edusa & Potina.

Les Romains en ce jour, outre le repas sacrifioient aux Deesses mangeuses & biberonnes, pour les remercier, dit Caton, de ce que leurs enfans commen-

commençoient à manger & à boire. CHAP. VII.
On remarque mesme que leur joye estoit si grande là-dessus, que sans attendre qu'ils fussent sevrez, ils invitoient leurs amis aussi-tost que leurs enfans jettoient une dent.

Ils faisoient pareillement des Festins lorsque leurs enfans estoient puberes: ayant assemblé leurs amis, on leur coupoit les cheveux, & on leur rasoit le coton du visage, dont on jettoit une partie dans le feu en l'honneur d'Apollon, & l'autre dans l'eau en l'honneur de Neptune, parce, disoient-ils que les cheveux naissent de l'humidité & de la chaleur : ceux qui les avoient fort beaux aprés en avoir brûlé quelques-uns pendoient le reste à un arbre sacré, que Pline le Naturaliste assure estre devenu si vieux, qu'on en parloit & qu'on le voyoit depuis plus de quatre cent cinquante ans, & qu'on ne se souvenoit point du temps qu'il avoit esté planté. Les filles offroient de plus leurs puppas ou leurs bavettes à Venus, pour montrer qu'elles estoient en estat d'estre mariées. En suite on leur ostoit du cou cette bou-

CHAP. VII. le d'or qui pendoit ſur leur poitrine & qu'ils avoient portée pendant l'enfance, pour montrer que deſormais ils ſe pouvoient conduire eux-meſmes, ſans rouler comme ils avoient fait continuellement juſques alors d'une main à l'autre pour eſtre élevez & inſtruits. Enfin on les dépoüilloit de la pretexte qui eſtoit une petite robbe bordée de rouge, & on les revétoit de la robe virile qui eſtoit toute blanche, & aprés avoir bien diſné & bien beû à la ſanté de l'enfant, le pere accompagné de ſes amis le menoit d'abord au Temple pour rendre graces à Dieu, & enſuite dans les places publiques pour luy apprendre à vivre deſormais en homme, & à oublier toutes les inclinations de l'enfance.



CHAPITRE VIII.

Des Festins des Nopces.

COmme dans le mariage il y a trois sortes de solennitez ; sçavoir, les épousailles, les Nopces & les visites que les nouveaux mariez reçoivent le lendemain : toutes ces solennitez ont toûjours esté accompagnées d'autant de Festins, & ces Festins estoient precedez, accompagnez & suivis de diverses ceremonies. CHAP. VIII.

Chez les Juifs il falloit faire la demande pendant quelque temps, ou en personne, ou par l'entremise de ses parens, ou bien en y envoyant souvent quelque domestique. Aprés il falloit avoir le consentement de la fille: quand le consentement estoit obtenu, il falloit luy envoyer des presens, aussi bien qu'à son pere & à ses freres, si elle en avoit : enfin en presence des deux familles & de tous ceux qui estoient invitez, les peres des mariez ayant pris

CHAP. VIII.

chacun leur main droite, & la leur faiſant donner reciproquement, les uniſſoient en leur ſouhaitant toutes ſortes de proſperitez, & delà ils les introduiſoient dans le lit nuptial en chantant & danſant au ſon des Inſtrumens.

Les Grecs & les Romains immoloient un Cochon en l'honneur de Venus, l'aſſaiſonnant de toutes ſortes d'épiceries & des autres drogues qui pouvoient exciter à l'amour. Ils invoquoient pendant le Feſtin Jupiter & Junon qui devoient preſider à la ceremonie, pour la rendre heureuſe, & enſuite Venus & Diane, ſoit pour leur donner des enfans, ſoit pour les faire venir ſans danger de la mere : on chantoit là deſſus l'Epithalame en l'honneur des mariez, on les conduiſoit à leur chambre à la lueur des flambeaux, & on laiſſoit dans l'appartement voiſin un joüeur de flûte qui ne ceſſoit de chanter pendant toute la nuit quelque air agreable & qui pût les divertir.

Chez les peuples Septentrionaux, comme ſont les Lithuaniens, les Moſ-

covites, les Lapons & semblables, on faisoit faire trois tours à la mariée devant le feu, aprés on la faisoit asseoir dans une chaise, on luy lavoit les pieds, & de l'eau on en aspersoit le lit nuptial & les assistans, ensuite on luy frotoit la bouche avec du miel, on luy mettoit un voile sur les yeux, & en la menant dans tous les appartemens de la maison, on luy faisoit donner un coup de pied à chaque porte; aussi-tost on répandoit des poignées de bled, de seigle, d'avoine, de poix, d'orge, de féves & de toutes sortes de grains, luy disant qu'elle ne manqueroit d'aucune chose tant qu'elle seroit fidelle à son mary : enfin l'ayant dévoilée on la conduisoit à table, où tout le monde beuvoit à sa santé, chacun luy disant le verre à la main quelque mot pour rire. CHAP. VIII.

Il ne faut pas oublier icy la tourte ou le pain d'épice qu'on presentoit autrefois aux mariez dés le commencement de la table, pour leur montrer qu'ils devoient estre unis comme les grains qui composoient ce gâteau, & Placenta nuptialis.

que cette union leur feroit goûter mille douceurs.

CHAPITRE IX.

Des Festins militaires.

CHAP. IX. NOus pouvons distinguer deux sortes de Festins parmy les Soldats, les ordinaires & les extraordinaires : car quoy que leurs viandes fussent fort grossieres, & seulement pour la necessité n'estant en tout que du biscuit, du lard, de l'ail, des oignons, du fromage, du miel, des herbes & du vinaigre : neanmoins ils en faisoient presque un Festin continuel, mangeant par troupes & s'entretenant agreablement ensemble pendant le repas.

C'estoit une politique des Chefs de ne point permettre qu'ils mangeassent separez & en particulier, afin que cette societé journaliere & cette communauté des viandes entretint leur amitié : & c'en estoit encore une autre

de ne leur donner que des viandes grossieres : car ils en eſtoient plus obeïſſans, ils en devenoient plus robuſtes & alloient plus courageuſement au danger : n'y ayant rien qui effemine plus les eſprits que la delicateſſe & la trop grande abondance, qui faſſe plus oublier ſon devoir & qui rende le Soldat plus inſolent. CHAP. IX.

Auſſi nous remarquons dans l'Hiſtoire que les Romains doivent à l'auſterité de cette diſcipline ces grandes conqueſtes qui les ont rendus maiſtres preſque de tout le monde, & ils ne ſont décheus de cette grandeur que quand ils ont laiſſé vivre les Soldats trop mollement. Je ne veux point icy apporter l'exemple d'Hannibal, qui rendit ſon Armée victorieuſe tant qu'il la fit vivre avec frugalité, & qui luy fit perdre toute ſon eſtime avec ſes conqueſtes par les delices de Capoüe. Mais ſans quitter les Romains, nous voyons qu'ils contoient leurs victoires par leurs combats, & leurs conqueſtes par leurs expeditions, tant qu'ils ſceurent ſe moderer & ſe contenter de peu : mais depuis qu'ils eu-

CHAP. IX. rent sejourné en Asie & qu'ils en eurent appris la delicatesse · leur bravoure ne fit plus que languir, jusqu'à ce que Pompée & Cesar restablirent la gloire de leurs Armes avec la discipline. Depuis elle s'abatardit encore sous quelques Empereurs, jusqu'à ce que Trajan luy redonna son premier lustre avec la mesme discipline. Et ainsi de temps en temps selon que les Chefs & les Generaux ont eu soin de maintenir cette severité ; pour y porter les Soldats avec plus de force, ils mangeoient de leurs viandes & vivoient aussi maigrement & aussi grossierement qu'eux. Nous lisons que le fameux Scipion dans son Expedition d'Espagne ne mangea presque jamais que du pain : les Empereurs Hadrian, Fescennius, Alexandre Severe & tant d'autres, non seulement ne mangeoient que des viandes du Camp, mais encore en presence de leurs Soldats, afin qu'ils en fussent mieux persuadez : Fescennius ne voulut jamais permettre qu'il y eût de Boulanger dans l'armée, pas mesme pour sa bouche : & s'il survenoit quel-

que groſſe pluye ou quelqu'autre mauvais tems, il ne vouloit pas ſeulement permettre qu'on dreſſaſt ſa tente, afin de ſouffrir les meſmes incommoditez que le moindre de ſon Armée.

Si les Turcs ont fait de ſi grandes conqueſtes ſur les Chreſtiens, nous ne devons attribuer l'avantage des uns & les pertes des autres qu'à la ſeverité de la diſcipline de ceux-là & à la delicateſſe de ceux-cy. Ce n'eſt que bonne chere dans les Armées Chrétiennes, les Vivandiers y abordent de toutes parts, & l'on fait tout ce qu'on peut pour n'y rien ſouffrir. Au lieu que les Turcs en chaſſent les Cuiſiniers & tous ceux qui peuvent y aporter l'abondance, ne permettant aux Soldats ny l'uſage du vin ny d'aucune viande qui ſente la delicateſſe. Ils portent avec eux quelque chair ſeche qui puiſſe ſe conſerver long-temps, & pour l'ordinaire ils ne mangent que du biſcuit trempé dans du laict, ou du fromage & des herbes quand ils en peuvent trouver.

Les Juifs & les Grecs ſe ſervoient dans les Armées d'une boüillie épaiſſe

CHAP. IX. faite de farine de legumes qu'ils fricassoient, afin qu'elle fust plus portative, & qu'elle se conservast plus long-temps. C'est ainsi que les premiers qui n'estoient qu'une poignée de gens, vinrent à bout d'une infinité d'ennemis, & c'est ainsi que les autres vainquirent les Perses & ruinerent un Empire formidable qui avoit long-temps donné la loy à toute la terre.

Il n'y a jamais eu guere de regle à l'égard des petits assaisonnemens qu'on donnoit aux Soldats, mais bien à l'égard du pain. Les Juifs leur en donnoient pour dix jours, les Grecs chaque jour, & les Romains pour un mois: cependant ce n'estoit par tout que la mesme ration ; car les Juifs leur donnoient un epha de pain, qui contenoit dix gomers, & les gomers des Juifs, aussi bien que les chenix des Grecs pesoient deux livres & presque un quarteron. Pareillement les Romains leur donnoient les deux parts d'un medin attique en le divisant en trois, lequel medin contenoit six muids, & chaque muid huit chenix, de sorte

qu'un medin de pain auroit pû nourrir quarante-huit Soldats par jour. Chap. IX.

Mais cette regle si exacte n'empeschoit pas qu'on ne leur fist de temps en temps certaines liberalitez de vin, de viande fraîche & d'autres douceurs; ce qui causoit une grande réjoüissance dans les Armées. Ces largesses étoient faites par les Chefs quand ils estoient receus dans le Camp, pour se faire connoistre aux Soldats : quand ils venoient d'apprendre quelque bonne nouvelle, ou avant le combat, & mesme encore aprés, s'ils gagnoient la victoire.

Nous pouvons y ajoûter celles qui leur estoient faites dans les triomphes qui estoient tout autrement magnifiques. Depuis la porte Capene, où commençoit la marche jusqu'au Capitole où elle finissoit, on ne voyoit le long du chemin que tables dressées & chargées de viandes à la discretion des Soldats : le lendemain tout le peuple étoit invité au mesme regale dans les places publiques, & la profusion y estoit si excessive, qu'à peine peut-on en croire les Historiens qui nous les

CHAP. IX.

rapportent. Titelive nous appred que Paul Emile aprés avoir défait Persée Roy de Macedoine, voyant les Grecs tout estonnez de la prodigieuse dépense qu'il faisoit pour cette victoire, leur dit : ne soyez point tant surpris de mes largesses, il ne faut pas qu'un Chef paroisse moins grand dans sa dépense qu'il l'a esté dans sa victoire. Pline nous étonne bien davantage nous-mesmes par son détail, il nous assure comme une chose qu'il avoit apprise de son pere, lequel la luy racontoit souvent pour y avoir assisté, que Jule Cesar dans son Triomphe d'Afrique fit dresser vingt-deux mille tables, & qu'outre l'infinité de viandes qui y furent servies, il y fit venir cent muids de vin de Falerne & autant de Chior, les plus excellents de ce temps-là. Sylla encherit encore sur tous les autres ; se voyant maistre absolu dans Rome, & regorgeant des biens de tant de personnes de qualité qu'il avoit proscrites & fait massacrer: pour adoucir les esprits des peuples qui fremissoient de ses cruautez, il les traita plusieurs jours avec tant de pro-

fusion, qu'aprés que tout le monde eut esté rassasié, on jetta une infinité de restes dans le Tibre. Ces choses paroissent d'autant plus incroyables que les plus puissans Monarques de nos jours ne sçauroient les égaler, quand ils y employeroient tout leur revenu: cependant tous les Historiens en font foy, & ajoûtent que pour plus grande delicatesse, & pour mieux montrer sa grandeur, il y fit boire du vin de quarante feüilles. CHAP. IX.

CHAPITRE X.

Des Festins serviles & rustiques.

CE que nons avons dit de la nourriture des Soldats, s'observoit aussi à l'égard des serviteurs: on ne leur donnoit simplement que le necessaire, de peur que la trop bonne nourriture ne les rendît faineans & insolens envers leurs Maistres. C'est pourquoy Platon recommande tant dans son Livre des Loix à ceux qui

CHAP. X. en ont de ne point ſe familiariſer avec eux, de peur qu'ils ne viennent à perdre le reſpect. Sur tout Ariſtote dans ſes Economiques ne veut point qu'on leur donne du vin : & Polybe nous apprend que parmy les Romains l'uſage leur en eſtoit autant deffendu qu'aux femmes honneſtes : mais auſſi il ne faut pas leur faire ſouffrir la faim, parce que ce ſeroit le moyen de leur apprendre à voler, ou les porter à faire quelque coup de deſeſpoir.

Au contraire il faut en certains jours de l'année leur donner quelque relaſche & leur permettre de ſe divertir. Cette coûtume eſt ſi juſte, qu'elle a eſté pratiquée en tous temps & en tous lieux. Chez les Romains on leur donnoit la Feſte des Saturnales, & pour les rendre plus joyeux, leurs propres Maiſtres les ſervoient à table. Ils changeoient d'habit avec eux, & leur rendoient les meſmes honneurs qu'ils exigeoient d'eux dans le ſervice ordinaire. Les Maiſtreſſes en uſoient de meſme aux Matronales qui ſe celebroient au mois

de Mars en l'honneur de Junon : & les uns & les autres donnoient alors une liberté entiere à leurs domeſtiques de leur dire librement & impunement tout ce qu'ils vouloient ; ſans parler des grands Feſtins qu'ils leur faiſoient, quand ils vouloient en affranchir quelqu'un pour mieux reconnoiſtre ſes ſervices. Parmy les Grecs on leur accordoit les Mercuriales : & dans toute l'Aſie cette Feſte qui duroit cinq jours, s'appelloit Sacean, comme qui diroit maiſtre valet. Nous voyons quelque choſe de pareil en France le Jeudy Saint, lorſque le Roy lave les pieds à douze Pauvres & les ſert à table : & à l'Epiphanie lorſque celuy de la Cour à qui la féve eſt écheuë eſt ſervy par le Roy meſme.

Chap. X.

En Allemagne generalement tous les Ouvriers font Feſtin chez eux, & le jour qu'ils commencent de travailler à la chandelle, & le jour qu'ils ont coûtume de la quitter. Nous pouvons ajoûter icy les Feſtins ruſtiques que les Juifs faiſoient à la toiſon de leurs Brebis, comme celuy d'Abſalon, où

CHAP. X. il invita mesme son pere David & les principaux de sa Cour. Comme aussi celuy du riche Nabal qui nous est décrit au premier Livre des Roys Chapitre 25. où le mesme David ayant voulu assister, tout le Mont Carmel où se faisoit la toison fut changé dans un moment en une Cour Royale. Que dirons-nous encore de ceux de la Feste de Pentecoste ou des Premices, lorsqu'ils avoient achevé la moisson, & de ceux des tabernacles ou des vendanges qui duroient sept jours?

Les Payens ne se signaloient pas moins dans ces rencontres, ils faisoient des sacrifices accompagnez de Festins autant dans la semaille que dans la recolte. Aprés avoir achevé leur travail ils pendoient leurs outils aux arbres le long du chemin, se mettant à boire, à danser & à dire de bons mots à tous les passans sans exception de personne, n'estant point alors permis de se plaindre de leur liberté. Horace nous apprend dans son Art Poëtique, que c'est de-là que les Comedies ont pris leur origine, parce qu'on trouva ces sortes de bouf-

fonneries

fonneries ruſtiques, ſi plaiſantes, que l'on crût devoir les introduire dans les Villes pour le divertiſſement du public, & inſenſiblement on leur oſta cette groſſiereté pour leur donner tous les agrémens du theâtre.

CHAPITRE XI.

Des Feſtins d'hoſpitalité.

PLaton diſtingue de quatre ſortes d'Eſtrangers, les Marchands qui quittent leur maiſon pour trafiquer : ceux qui voyagent ſimplement pour voir le Païs & pour s'informer des mœurs des Nations : les Deputez que l'on envoye pour affaires importantes, & ceux qui ſont éloignez de chez ſoy par quelque hazard ou par quelque diſgrace. Or il recommande l'hoſpitalité dans ſon Livre des Loix à l'égard de tous, & veut non ſeulement qu'ils ſoient receus avec beaucoup de bonté chacun ſelon ſon eſtat : mais qu'on ne laiſſe manquer de rien juſ-

CHAP. XI.

qu'aux plus pauvres & aux plus miserables.

C'est un devoir que non seulement la nature rend indispensable par l'amour qu'elle nous inspire envers nos semblables, mais qui a esté reconnu tel par les Nations les plus barbares. Nous ne voyons autre chose que ces sortes d'exemples dans tous les monumens de l'antiquité, les Historiens Grecs & Romains en sont remplis : & outre les preceptes qui en sont gravez en lettres d'or dans l'Ecriture, tant dans l'ancienne que dans la nouvelle Loy, nous sçavons que Dieu luy-mesme & ses Anges ont quelquefois paru sur la terre en habit de Pelerin : les Poëtes font voyager de mesme Jupiter & Minerve, pour montrer combien ce devoir leur est agreable.

Aussi outre les hospices qui estoient establis dans chaque famille particuliere entre les amis & les personnes de connoissance, il y en avoit des communs où l'on recevoit generalement & indifferamment tout le monde. Eustatius en remarque toutes les

ceremonies & les principaux devoirs. Il dit que premierement il les faut saluer de bonne grace, leur disant qu'ils sont les bien venus. Secondement, qu'il faut leur toucher dans la main en signe d'amitié. Troisiémement, qu'il faut les introduire dans le logis : s'ils sont à pied, les décharger aussi-tost de leur fardeau, & s'ils sont à cheval, prendre le cheval & le mener à l'écurie sans leur en donner la peine. Quatriémement, leur faire du feu & leur presenter de l'eau pour se laver les pieds. Cinquiémement, les prier de se mettre sur le lit pour se reposer. Sixiémement, les regaler selon leur qualité, & leur demander des nouvelles de leur voyage. Enfin quand ils veulent partir les traiter avec la mesme civilité, & leur demander excuse s'ils n'ont pas esté receus comme ils meritoient.

Les Romains s'estoient si fort distinguez là-dessus, que leur Ville s'appella la patrie de toutes les Nations, parce que tout le monde y estoit bien receu. Aulugelle qui au cinquiéme Livre Chapitre 13. parle des degrez du devoir

CHAP. XI. parmy eux, dit qu'ils ſe tenoient premierement obligez aux pupiles ; ſecondement à leurs cliens qui s'eſtoient mis ſous leur protection : troiſiémement, à leurs hoſtes, & enfin à leurs parens, eſtimant le devoir de l'hoſpitalité plus fort & plus ſacré que celuy du ſang.

Ceux de Luques puniſſoient comme d'un grand crime celuy qui n'avoit pas voulu recevoir chez ſoy un étrãger. Les Gaulois les recevoient indifferamment ſans les connoiſtre, & ils ne leur demandoient qui ils eſtoient & d'où ils venoient qu'aprés les avoir bien regalez. Les Celtes puniſſoient plus ſeverement ceux qui avoient fait outrage au moindre étranger que s'ils s'en étoient pris au plus conſiderable du Païs. Les Allemans les invitoient de venir loger chez eux, & il y avoit meſme de l'émulation à qui les auroit. Les Moſcovites diviſoient toutes leurs proviſions & en mettoient une à part pour les étrangers. Les Goths brûloient la maiſon de celuy qui avoit refuſé l'hoſpitalité. Les Cartaginois le jettoient dans la Mer, & les Scythes

l'immoloient à Diane.

On fait des Festins quand quelqu'un part pour luy souhaiter un heureux voyage, & on en fait à son retour pour se réjoüir avec luy des perils qu'il a évitez. Les Juifs l'accompagnoient fort loin au son des Instrumens. Les Grecs & les Romains sacrifioient à Hercule pour luy. Et les Allemans considerant les changemens de maison comme des especes de voyages, invitoient leurs amis & leur disoient adieu, comme s'ils eussent deû ne les plus voir.

CHAPITRE XII.

Des Festins des traitez.

BIen que l'on se soit toûjours servy d'une infinité de ceremonies à l'égard des traitez, des contracts & des alliances, selon la diversité des nations : par tout neanmoins ces ceremonies ont esté terminées par de grands Festins.

CHAP. XII.

Parmy les Juifs ils faisoient un sacrifice de divers animaux, comme d'une vache, d'une chévre & d'un belier: c'est ainsi que celuy d'Abraham nous est décrit dans la Genese, & c'est ainsi que Jeremie nous apprend que les Juifs en ont toûjours usé. Ils coupoient ces animaux en deux, & en ayant fait deux rangées ils passoient au milieu en contractant, comme s'ils eussent voulu dire que celuy qui romproit la promesse qu'il venoit de faire fust mis en pieces comme ces animaux : ou bien pour leur apprendre que comme ces pieces ainsi divisées ne faisoient qu'un mesme animal, ainsi ils ne devoient estre qu'une mesme chose à l'avenir avec ceux à qui ils avoient promis leur amitié.

Les Grecs sacrifioient un agneau, & pendant la ceremonie ils luy arrachoient les poils de la teste, comme s'ils eussent souhaité que toutes sortes de maux tombassent sur la teste de celuy qui romproit le traité, ou bien qu'il fust arraché de la vie d'une maniere violente, ou bien qu'il fust privé de sepulture & exposé à la voirie

pour estre déchiré par les loups. CHAP. XII.

Les Ircaniens touchoient dans la main droite, se la donnant reciproquement & prenoient les Dieux à témoin, les priant au mesme temps d'exterminer le premier qui viendroit à rompre. Cette coûtume a esté aussi observée des Romains parmy les gens de Guerre.

Mais dans les grands traitez ils y employoient plus de ceremonie. Le Fecial ayant la teste voilée d'estamine & couronnée de vervaine, tenant une verge dans l'une des mains & une pierre dans l'autre, prioit Jupiter de frapper le premier qui romproit le traité, comme il alloit frapper une truye qui estoit-là presente : & aussi-tost luy ayant donné un coup de sa verge & de sa pierre, elle estoit immolée. D'autrefois il ne juroit que par la pierre ; disant au nom de tout le peuple, que s'il gardoit le traité, il prioit les Dieux de luy envoyer toute sorte de prosperitez : que si au contraire il le rompoit, il les prioit de le faire perir & de renverser tout l'estat; comme cette pierre tomboit de ses

CHAP. XII. mains, la jettant aussi-tost par terre; & que ceux qu'il auroit trompez ne souffrissent aucun dommage ny dans leurs Loix, ny dans leurs Maisons, ny dans leurs Temples, ny dans leurs Sepulchres.

Les Molosses coupoient un bœuf en une infinité de morceaux, & les partageoient à une infinité de gens qu'ils prenoient pour garands, non seulement pour avoir plus de témoins de la foy qu'ils venoient de donner, mais aussi plus de vengeurs s'ils venoient à la rompre.

Les Scythes tuoient pareillement un bœuf & le coupoient en une infinité de morceaux qu'ils faisoient cuire, les mettant ensuite sur la peau qu'ils estendoient à plate terre en forme de nape, & l'un d'eux s'estant assis au milieu, en donnoit à tous ceux qui venoient mettre leur pied droit sur la peau comme garants du traité.

Les Lydiens & les Caramaniens se tiroient du sang de leurs bras & se le donnoient à boire, montrant par-là qu'ils répandroient volontiers tout leur sang

ſang pour l'obſervation du traité. Les Armeniens outre cela y trempoient la pointe de leurs épées. Les Arabes en beuvoient, & du reſte en rougiſſoient leurs armes & leurs corps. Catilina ſe ſervit auſſi de la boiſſon du ſang humain, pour mieux affermir tous les conjurez dans ſon entrepriſe. CHAP. XII.

Les Macedoniens & les Moſcovites ſe ſervoient du pain & du ſel, diſant que comme le pain eſt compoſé de pluſieurs grains & le ſel de pluſieurs goûtes d'eau : ainſi ils veulent s'unir enſemble pour n'eſtre tous à l'avenir qu'une meſme choſe par des témoignages continuels d'une éternelle amitié. De là vient que dans tous les ſacrifices anciens, autant parmy les Juifs que parmy les Gentils, on employoit le ſel comme un ſimbole de la Foy qu'ils promettoient à Dieu. Et de-là vient qu'en Allemagne on prend pour un mauvais augure, quand quelqu'un renverſe la ſaliere ſur la table, ne doutant point qu'il n'en arrive quelque querelle, à cauſe que le ſel eſt le ſimbole de la paix & de l'union.

CHAPITRE XIII.

Des Festins des Solennitez & Confrairies.

CHAP. XIII. ON faisoit autrefois deux sortes de Festins en l'honneur des Dieux, les uns qui regardoient les Festes solennelles communes à tout le monde, les autres qui ne regardoient que de certaines Confrairies. Nous pouvons mettre au premier rang tous ceux que Dieu avoit ordonné aux Juifs, comme celuy de toutes les semaines que chacun faisoit le jour du Sabat dans sa famille : celuy des nouvelles lunes, neomenies ou calendes qu'ils faisoient au commencement de chaque mois avec toute leur parenté. Celuy de l'agneau paschal qu'ils mangeoient debout, le baston à la main & en habit de pelerin, avec du pain sans levain & des herbes ameres, en memoire de leur sortie d'Egypte. Cet agneau devoit estre rôty tout entier

ſur les charbons ardens & ſans luy briſer aucun os : de ſorte qu'ils en faiſoient comme un ſquelette qu'ils jettoient enſuite dans le feu ; car il eſtoit alors deffendu de rien reſerver des reſtes de la table. Celuy de la dedicace ou de la purgation du Temple, & celuy des ſorts, loſque par le ſupplice d'Aman ils furent délivrez de cette perſecution cruelle que ce premier Miniſtre leur preparoit, laquelle devoit tous les exterminer. Ils l'appelloient en leur langue purin, elle arrivoit entre les mois de Février & de Mars, & ſe celebroit pluſieurs jours avec tant de diſſolution, qu'on l'appelle avec raiſon le Carnaval des Juifs. Enfin tous les ſacrifices eſtoient autant de banquets, que Dieu ſembloit n'avoir ordonnez que pour manger en quelque maniere avec ſon peuple : d'où vient que ſouvent la table s'appelle autel, & l'autel table, ces deux noms ne ſignifiant dans le fonds que la meſme choſe.

Quant aux Feſtins annuels & particuliers, outre ceux que faiſoit cha-

CHAP. XIII. que Curie à Rome & à Athenes au jour de leur Dieu tutelaire : chaque Confrairie faisoit aussi le sien, dont il y en avoit presque autant de sortes qu'ils adoroient de sortes de Dieux. Il est vray qu'elles furent plusieurs fois supprimées, non seulement à cause des grands excez qui s'y commettoient, mais parce que les Souverains les apprehendoient comme des assemblées de sedition. Tarquin le Superbe fut le premier qui les deffendit : neanmoins comme quelque temps aprés il fut chassé de son Thrône, elles furent aussi-tost restablies. Elles furent encore deffenduës du temps de la Republique sous les Consuls Lucius Cecilius & Quintus Martius : mais le Tribun Clodius s'y opposa en faveur du peuple. Enfin elles receurent leur dernier coup sous l'Empire de Jules Cesar, de Neron & de Trajan, lesquels estant absolus, & ne trouvant aucun obstacle dans leurs Edits, abolirent entierement cette semence de discordes, qui sous pretexte de Religion formoient des cabales plus secretes & plus ze-

lées, & par consequent plus dangereuses. CHAP. XIII.

Or comme tous ces Festins de solennitez & de Confreries n'estoient composez que des restes des sacrifices, il est necessaire de sçavoir le partage qui s'en faisoit. On mettoit sur l'autel en l'honneur de Dieu les reins de la victime, le foye, la graisse & la queuë, comme les parties qui contribuent le plus à la vie, & ces parties estoient entierement brûlées. La poitrine, l'épaule gauche & les mâchoires appartenoient aux Prêtres, & tout le reste à celuy qui offroit le sacrifice : & parce qu'il falloit tout manger le mesme jour, & qu'une mesme famille n'y pouvoit pas suffire : de-là vient qu'ils invitoient leurs amis & faisoient Festin. Il faut pourtant excepter les victimes qui s'offroient pour les pechez, dont les restes appartenoient entierement aux Prestres : c'est la difference qu'il y avoit entre les propitiatoires & les pacifiques. Il faut encore excepter les Festins que l'on presentoit aux Dieux, qu'on appelloit Lectisternia, où l'on met-

CHAP. XIII. toit leur figure à table, & quelque temps aprés voyant qu'ils ne touchoient point aux viandes, on prioit les Prestres de les manger pour eux. On establit d'abord trois Officiers à Rome qui devoient regler la dépense, le service & la ceremonie de ces Festins sacrez, lesquels on nommoit Epulons. Et parce qu'on leur attribuoit non seulement tous les heureux succez de l'Estat, mais encore tous les maux publics dont on estoit preservé : de-là vient qu'ils augmenterent de temps en temps & le nombre de ces Officiers & la magnificence de la table : lors de la Guerre de Macedoine ils en créerent trois nouveaux, aprés on y en joignit deux autres, & puis encore deux.



CHAPITRE XIV.

Des Feſtins publics.

LEs Romains donnoient deux ſortes de Feſtins publics, les uns qu'ils appelloient la table droite, où ils traitoient les invitez avec ordre & ſplendidement : & comme tout le monde y eſtoit appellé, on dreſſoit trois ſortes de tables avec quelque difference pour diſtinguer les eſtats. Les baſſes pour le peuple, les moyennes pour les Chevaliers, & les plus hautes pour les Senateurs. Celle des Pritanenſes qui compoſoient le Senat d'Athenes au nombre de cinq cens, n'eſtoit pas moins magnifique. Les dix Tribus en nommoient chacune cinquante, qui gouvernoient l'Eſtat l'eſpace de trente-cinq jours, & pendant tout ce temps-là ils eſtoient défrayez par le public avec une delicateſſe extraordinaire. Parmy ces cinq cens ils en choiſiſſoient un de ſept CHAP. XIV.

CHAP. XIV.

en sept jours qui gardoit les clefs de la Ville, tenoit les Sceaux & occupoit le premier lieu à table.

Les autres Festins n'estoient à proprement parler que des largesses ou distributions qu'ils faisoient d'huile, de vin, de viande, de pain & semblables choses necessaires à la vie. Ils s'appelloient Sportulaires, parce qu'ils les donnoient dans de certains paniers qu'on nommoit Sportules à Rome. De-là vint la distribution du bled, laquelle n'estoit d'abord qu'arbitraire, mais le Tribun Cajus Grachus la fit depuis passer en Loy, obligeant les Officiers publics de la faire une fois tous les mois à un prix modique. Enfin les Senateurs voulant encherir sur les Tribuns & gagner l'amitié du peuple, la firent toute entiere sans prendre de l'argent. Il y avoit pour cela de prodigieux greniers dans la Ville qui estoient fournis par la Sicile, la Sardaigne, l'Egypte & l'Affrique, dont il s'en faisoit un transport continuel.

CHAPITRE XV.

Des Festins de sacre.

CHez les Juifs lorsqu'on consacroit un grand Prestre, on faisoit un prodigieux preparatif de toutes sortes de viandes dans le Temple pour cette ceremonie qui duroit sept jours, pendant lesquels celuy qui devoit estre consacré n'en pouvoit sortir : mais il s'acquittoit premierement de deux holocaustes & d'un sacrifice; le premier, d'un veau ; le second, d'un belier pour l'expiation du peché ; & le dernier pareillement d'un belier, mais en action de graces. Aprés quoy il regaloit tous ceux de son Ordre ; sçavoir, tout le corps des Levites, & chaque jour on brûloit les restes du Festin, estant tres-expressément deffendu par la Loy d'en conserver la moindre chose. CHAP. XV.

Chez les Romains la magnificence estoit si grande dans ces occasions,

CHAP. XV. qu'elle tourna depuis en proverbe ; ne pouvant mieux exprimer la somptuosité de quelque table qu'en disant que c'estoit le Festin d'un Pontife. Aussi n'y épargnoit-on point la dépense, tous ceux qui estoient élevez à cette dignité, disputant, avec leur predecesseur pour encherir sur la bonne chere. Il y avoit ordinairement trois tables : dans la premiere estoient assis celuy qui sortoit de charge & celuy qui devoit estre instalé avec ceux qui estoient nommez pour faire la ceremonie : dans la seconde les principaux Officiers du Temple, & dans la troisiéme quatre Vestales avec les plus proches parentes du nouveau grand Prestre.

Parmy les Chrestiens on fait aussi des regales aux premieres Messes & à la Profession des Religieux & des Religieuses. On en fait de plus grands à la consecration des Evesques, & de plus grands encore à la creation d'un Pape. Comme la ceremonie répond à la grandeur de la magnificence, il faut tascher de n'en obmettre aucune circonstance, & la

repreſenter dans toute ſon eſtenduë. CHAP. XV.
On pare la ſale du banquet des plus riches tapiſſeries, c'eſt à dire qu'elles ne ſont faites que d'or & de ſoye. Au bout de la ſale on dreſſe un theâtre qui en occupe tout l'eſpace s'eſtendant d'un mur à l'autre, où l'on monte par trois degrez. Au milieu de ce theâtre on éleve une eſtrade quarrée haute d'un pied, où l'on place la table du Pape. Son ſiege qui eſt couvert de drap d'or, eſt appuyé contre la muraille, couronné d'un dais de pareille étoffe & ſoûtenu par un marche-pied de deux degrez. A coſté gauche du meſme theâtre on prepare une autre table qui luy ſert de buffet ou credence chargée de vaiſſelle d'or & d'argent pour le ſervice, avec le vin & l'eau de la bouche.

A coſté droit, mais au deſſous & hors du theâtre on prepare la table pour les Cardinaux, Eveſques & Prêtres : & aprés eux du meſme rang celle des autres Prelats : il eſt vray que celle des Cardinaux eſt un peu plus élevée, & que leurs ſieges ſont ſoûtenus d'un marche-pied. Vis-à-

CHAP. XV.
vis à coſté gauche au deſſous pareillement du theâtre on prepare la table des Cardinaux Diacres, & enſuite du meſme rang celle de la Nobleſſe & des principaux Officiers de la maiſon, avec la meſme difference que nous avons remarquée à l'égard des Cardinaux, Eveſques ou Preſtres & des autres Prelats. Et au bas de la ſale on dreſſe auſſi deux grandes tables aux deux coſtez de la porte, leſquelles ſervent de buffet commun.

Si l'Empereur s'y trouve, on luy dreſſe une table particuliere à la droite du Pape & ſur le meſme theâtre, mais ſans aucune élevation. Son ſiege eſt ſur un marche-pied vert, couvert de drap d'or, mais ſans dais: & ſon buffet eſt dreſſé à gauche auprés celuy du Pape.

S'il y aſſiſte quelque Roy ou l'Empereur d'Orient ; car il n'eſt traité qu'en qualité de Roy : on leur dreſſe veritablement un buffet particulier, & ils ont tant de ſerviteurs qu'ils veulent, mais ils n'ont point de table ny de ſiege en particulier, &

s'assoyent aprés le premier Cardinal Evesque. CHAP. XV.

Les Cardinaux ont chacun quatre Officiers qui les servent, l'un pour leur presenter à boire, l'autre pour couper les viandes, l'autre pour les leur servir avec la fourchette, & le dernier pour faire l'essay de toutes les choses qu'ils mangent, & pour les faire apporter sur la table.

Le Pape est servy par les personnes de la plus haute qualité, mesme par les enfans des Roys, s'il y en a. Estant donc revestu de ses habits de ceremonie avec sa mante rouge ouverte par devant & la thiare en teste, il marche entre les Cardinaux Diacres qui l'ont esté prendre dans son appartement, & le conduisent jusques à sa table. Les Cardinaux & les Prelats sont revestus de leurs rochets avec un mantelet violet ouvert par devant & une mitre blanche : & s'il y a des Cardinaux reguliers, ils portent le mantelet de la mesme couleur de leur Ordre. Les Massiers sont aussi revestus de leurs habits les plus propres, & marchent devant pour faire

CHAP. XV.

retirer le monde. Le Maiſtre du ſacré Palais & le grand Maiſtre de la maiſon doivent donner les ordres, afin que toutes les choſes ſoient ſervies en leur temps & ſans confuſion.

Eſtant arrivez dans la ſale le Pape s'aſſeoit, mais les Cardinaux, les Princes & les Prelats ſe tiennent debout devant leurs tables en deux lignes ſelon le rang où ils doivent eſtre placez. Alors le plus noble laïque, quand ce ſeroit meſme l'Empereur ou un Roy, va preſenter de l'eau au Pape pour laver les mains, accompagné du Maiſtre du ſacré Palais & precedé par le Heraut d'Armes, par le Maiſtre des ceremonies & par un Auditeur qui porte la ſerviette. Ils trouvent auprés du Pape le premier Cardinal Eveſque & deux Cardinaux Diacres : dont l'un tient le baſſin pendant que le Cardinal Eveſque verſe de l'eau qu'il a receu des mains du Prince, & l'autre luy donne la ſerviette qu'il a receuë pareillement de l'Auditeur. Pendant que le Pape lave les mains les Prelats & les

laïques mettent le genoüil à terre & les Cardinaux se tiennent découverts. Les Cardinaux ensuite lavent debout ayant mis leurs mitres, & les Prelats & les Nobles debout aussi, mais découverts. Aprés cela le Pape fait la benediction de la table découvert, assisté des Cardinaux Diacres, lesquels luy ayant remis la thiare sur la teste se retirent à leur place. CHAP. XV.

Le premier plat du Pape est porté par la personne de la plus haute qualité, qui le va prendre des mains des Officiers hors la porte de la sale : le second par celuy qui tient le second rang, & ainsi successivement des autres toûjours par les personnes les plus considerables, lesquelles s'estant acquittées de leur service se vont mettre à leur place.

On ne fait l'essay des viandes en presence que de celles du Pape & de l'Empereur ; comme aussi il n'y a que leurs viandes qu'on porte couvertes : pour celles des Roys, des Cardinaux & des autres elles se portent découvertes ; & si on en fait l'essay, ce n'est qu'au buffet par les Officiers

CHAP. XV. de celuy à qui on les doit servir.

Pendant tout le repas le Diacre ou le Chapelain du Pape lit sur un pupitre quelque chose de l'Ecriture sainte, & on mange en silence. Toutes les fois que le Pape boit on se découvre seulement aux tables du premier rang : mais en celles du second on met de plus un genoüil à terre.

Aprés qu'on a mangé la viande on lave une seconde fois les mains avec les mesmes ceremonies qu'à la premiere, si ce n'est qu'à celle-cy chacun se tient assis. Aprés quoy on sert le fruit, & quand tout est finy, le Lecteur ayant dit ; *tu autem Domine, miserere nobis*, on se leve avec ordre, & les graces estant renduës on ramene le Pape dans son appartement, de mesme qu'on l'y estoit allé prendre.

Il faut remarquer que dans ces Festins on n'y reçoit jamais les femmes, quand mesme ce seroient des Imperatrices, des Reynes & les plus proches parentes du Pape.

CHAP.

CHAPITRE XVI.

Des Feſtins de Couronnement.

POur ceux que l'on fait au couronnement des Souverains, ils ont toûjours eſté celebres dans toutes les Nations. Nous apprenons de l'Ecriture ſainte au premier Livre des Roys Chap. 9. que lorſque Samuel ſacra Saül, & le proclama Roy de la part de Dieu, il luy fit au meſme temps un magnifique Feſtin. Mais le premier Livre des Paralipomenes nous fait bien une plus ample deſcription de celuy de David au Chapitre 12. Il dit qu'il ſe trouva en Hebron, qui eſtoit le lieu de l'aſſemblée, juſqu'à trentre-quatre mille huit cens vingt-deux perſonnes de toutes les Tribus d'Iſraël, qui menoient avec eux une infinité de beſtes de charge pour toutes ſortes de proviſions, & qu'ils y furent regalez l'eſpace de trois jours. Que ſi du pere nous CHAP. XVI.

CHAP XVI. voulons paſſer au fils, nous verrons que la dépenſe ordinaire de Salomon nous donne une trés-grande idée de celle de ſon couronnement. Il falloit tous les jours pour ſa table trente ſacs de farine de ſeigle & ſoixante de pur froment, ſelon le texte ſacré : dix bœufs gras, vingt ordinaires & cent brebis, outre les cerfs, les chevreüils les veaux & la volaille qui alloit à l'infiny.

Chez les Perſes la profuſion n'eſtoit pas moindre, nous liſons dans l'Hiſtoire, qu'aprés qu'Artaxercez eut affermy ſon Empire qui s'eſtendoit depuis les Indes juſqu'en Ethiopie, & qu'il y eût eſtably cent vingt-ſept Satrapes, c'eſt à dire autant de Gouverneurs : il convoqua tous les grands à Suſes, lieu de ſa reſidence, où il leur fit des Feſtins continuels l'eſpace de cent quatre-vingts jours. Il avoit fait dreſſer pour cela une tente prodigieuſe au milieu des Champs, ſoûtenuë par des colonnes d'or & d'argent, ornée en dedans de ſuperbes tapiſſeries, & cette tente contenoit pluſieurs milliers de per-

ſonnes. Tout le ſervice eſtoit d'or, d'argent ou de pierres precieuſes, & les viandes y furent ſervies en ſi grande abondance que perſonne n'eſtoit refuſé. Athenée pour nous figurer cette grande dépenſe, dit que pluſieurs grandes Villes en furent affamées, & les habitans obligez de ſe retirer ailleurs, parce qu'on enlevoit tout chez eux pour fournir à la table du Roy. Herodote ajoûte que pour faire encore plus éclater leur magnificence, ils ne refuſoient rien de tout ce qui leur eſtoit demandé pendant le Feſtin. C'eſt pourquoy Xercez ne peut refuſer à Ameſtis de luy laiſſer épouſer la femme de ſon frere Maſiſtis, dont il eſtoit éperduëment amoureux. Et c'eſt pourquoy Aſſuere ne put refuſer à Eſther la mort d'Aman ſon premier Miniſtre. CHAP. XVI.

Chez les Romains ceux qui eſtoient deſignez Conſuls faiſoient auſſi de grandes magnificences. Pline l'Hiſtorien nous apprend que Jule Ceſar à ſon troiſiéme Conſulat, outre la profuſion des viandes où il n'avoit obſervé aucune meſure, il fit ſervir

CHAP. XVI.

avec la même profusion de quatre sortes de vin les plus fameux & les plus excellents de ce temps-là ; sçavoir du Falerne, du Chio, du Lesbien & du Mamertin. Mais c'est principalement les Ediles qui se distinguoient dans cette occasion, parce que gagnant par ce moyen la faveur du peuple, ils s'ouvroient le chemin aux premieres Charges de la Republique : & cela estoit tellement en usage, que Mammertus qui estoit d'ailleurs d'une des meilleures maisons de Rome, homme de merite & de trés grands biens, ne fut refusé pour le Consulat que parce qu'estant Edile il n'avoit pas fait une dépense proportionnée à son bien. Aussi la pluspart s'y ruïnoient, & cette dépense auroit causé la perte des principales familles, si les emplois qu'on leur donnoit ensuite dans les Provinces ne les eussent recompensez.

Il ne faut pas oublier celle des Empereurs d'Allemagne lorsqu'il sont éleus : voicy la description que j'en ay pû recueïllir de divers endroits. Aprés que les ceremonies de l'élection

ſont achevées, & qu'on l'a conduit au bruit des tambours & aux fanfares des trompettes à la ſale du Feſtin; trois Gentils-hommes de la chambre montez ſur de beaux chevaux courent par les ruës en jettant par tout des poignées d'or & d'argent aux armes & à la figure de l'Empereur. Enſuite l'Electeur de Brandebourg en qualité d'Echanſon eſtant monté à cheval, va prendre au milieu de la place où l'on a dreſſé une table qui porte les honneurs, il va prendre un baſſin, un éguiere & une ſerviette, & vient preſenter de l'eau à l'Empereur : aprés quoy il donne & le baſſin & l'éguiere, & la ſerviette & le cheval au Comte de Zoller, parce que cela luy appartient de droit, comme il eſt porté par la Bulle d'or.

Enſuite l'Electeur de Saxe, comme Mareſchal monte auſſi à cheval, & va à un grand monceau d'avoine qu'on a preparé auprés du Palais, où aprés en avoir remply un muid qui eſt fait d'argent, il le donne avec ſon cheval à ſon Lieutenant qui eſt de la maiſon de Pappenhein, & le reſte de

CHAP. XVI. l'avoine eſt enlevé par le peuple.

Enſuite l'Electeur Palatin monte pareillement à cheval comme grand Maiſtre de l'Hoſtel, & va à la cuiſine qui eſt hors du Palais, où ayant pris un plat qu'il porte à la table de l'Empereur, il l'en oſte auſſi-toſt & donne le plat avec ſon cheval au premier Maiſtre d'Hoſtel, qui eſt de la maiſon de Seldek.

Enſuite les trois Archeveſques Electeurs Eccleſiaſtiques beniſſent la table, celuy de Treves commence, & les deux autres répondent. Aprés quoy l'Electeur de Mayence vient preſenter les Sceaux à l'Empereur en qualité d'Archichancelier Germanique, & l'Empereur les luy ayant pendus au cou, jure non ſeulement de conſerver leurs privileges, mais meſme de les augmenter ſi l'occaſion s'en preſente.

Enfin ils ſe mettent à table, celle de l'Empereur eſt au milieu élevée ſur ſept marches, & celles des Electeurs ſur une ſeulement, chacun ayant la ſienne avec ſon buffet & toutes ces tables trés-richement ornées auſſi

bien que leurs sieges. La premiere, est à l'Electeur de Cologne à costé droit de l'Empereur. La seconde, à celuy de Saxe vis à vis à costé gauche. La troisiéme, à celuy de Mayence. La quatriéme, à l'Electeur de Brandebourg. La cinquiéme, à celuy de Treves, & la sixiéme au Palatin. Au bas de la sale on met aussi des tables longues où se placent le grand Maistre de l'Ordre Teutonique, les Evesques de Vitzbourg, de Vormes, de Spire, le Duc de Baviere avant qu'il fust Electeur, celuy de Juliers & plusieurs autres Princes & grands Seigneurs de l'Empire. Dans une autre sale contiguë il y a diverses tables pour les Deputez de Cologne, d'Aix la Chapelle, de Nuremberg & de Francfort. CHAP. XVI.

Pendant que la Cour disne les bas Officiers font rostir en pleine place un bœuf tout entier, farcy de plusieurs autres animaux & volailles, embroché dans une longue perche revestuë de fer, qu'ils laissent à la discretion du peuple : aussi bien que deux fontaines de vin, l'une de vin blanc & l'autre

CHAP. XVI. de rouge qui coulent de deux becs d'un Aigle Imperial : ce qui les excite à des acclamations continuelles, lesquelles meslées avec le son des instrumens font un trés-beau concert. Comme les Allemans sont grands mangeurs, on demeure ordinairement quatre heures dans ce Festin Imperial, & les Suisses encherissant sur eux, ils demeurent les jours entiers dans ceux que chaque Canton fait deux fois l'année à ses Magistrats. De sorte qu'il ne faut pas s'étonner si l'on est obligé aprés le repas de transporter tous ces Messieurs de la table au lit pour les y laisser cuver leur vin, les uns & les autres se laissant tomber entre les bras de leurs valets comme des corps morts, sans sentiment, sans raison, & ne donnant point d'autre signe de vie que par les fumées qui sortent de leur bouche & de leur nez avec les ronflemens.



CHAP.

CHAPITRE XVII.

Des Feſtins mortuaires.

LEs Feſtins pour les deffunts ſe faiſoient, ou incontinent aprés leur mort, ou dans leurs funerailles, ou aprés qu'on avoit quitté le deüil. Et cela pour trois raiſons, ou pour ſe conſoler de leur perte, ou pour perpetuer leur memoire, ou pour appaiſer les Dieux des Enfers chez leſquels ils alloient demeurer toute une éternité, & les leur rendre propices. CHAP. XVII.

Les Grecs faiſoient quelquefois ce Feſtin trois jours, quelque fois ſept, d'autre fois neuf ou trente aprés la mort en l'honneur de Mercure, pour le prier d'avoir bien ſoin de l'ame du deffunt & de le conduire en bon lieu. Quand ils eſtoient morts en païs étrange ils les appelloient trois fois pendant le repas : & à l'égard des viandes qu'on ſervot à table, ils ob-

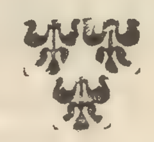
CHAP. XVII. servoient ces trois differences. La premiere, qu'ils ne les mangeoient qu'au soleil couchant, au lieu qu'ils offroient leurs sacrifices aux Dieux au soleil levant. La seconde, qu'ils les tuoient la teste penchée contre terre, au lieu qu'ils immoloient les victimes en leur faisant lever la teste vers le Ciel. La troisiéme, c'est qu'ils ne mangeoient dans ces occasions que des animaux chastes & taillez, au lieu qu'il estoit deffendu d'en offrir aux Dieux d'autres que d'entiers.

Chez les Romains on gardoit le corps sept jours, le huitiéme on le brûloit, le neuviéme on enterroit les cendres, d'où viennent leurs novendiales ou neuvaines, & le dixiéme on purgeoit la maison en la balayant bien & en allumant des feux par tout. Ces ceremonies estoient suivies de Festins si magnifiques, qu'on n'y pouvoit servir que des viandes les plus cheres. Titelive nous apprend que dans celuy de Licinius on avoit remply tout le Marché des tables, & qu'on y fit combattre cent vingt

Gladiateurs. On presentoit aussi un Festin au deffunt qu'on mettoit sur son tombeau, composé de laict, de miel, d'eau, de vin, d'olives & de fleurs, qu'on appelloit *Silicernium*, parce qu'il falloit l'y porter sans dire mot, & se contenter de le regarder sans y toucher. CHAP. XVII.

Les Scythes portoient l'espace de quarante jours le corps mort chez tous ceux de sa connoissance, & il falloit que chacun luy fist un Festin. Les Thraces luy sacrifioient des victimes pendant trois jours, qui estoient mangées par les assistans. Les Perses ne faisoient des Festins qu'à la mort de leurs Roys. Ils élevoient le corps sur une machine au milieu de la grande place, entourrée de dix bieres pleines de ceux qui mouroient au mesme temps, & pendant sept jours qu'il estoit-là, les Soldats divisez en plusieurs bandes chantoient nuit & jour des Cantiques funebres & beuvoient au repos du deffunt, chacun leur apportant de chez soy de quoy faire bonne chere. Les Essedons entr'autres viandes mangeoient le corps

CHAP XVII. meſme du deffunt comme le mets le plus delicat. Les Celtes leur oſtoient le crane, & aprés l'avoir bien netoyé & enchaſſé dans l'or, ils y beuvoient au repos du deffunt. Les Indiens les tuoient quand ils les voyoient malades à l'extremité & les mangeoient encore tout chauds. Les Turcs portent ſur le tombeau diverſes viandes qu'ils laiſſent à la diſcretion des pauvres & des oyſeaux. Ils croyent pourtant que c'eſt le Diable qui les mange, parce qu'ils s'imaginent qu'il eſt fort gourmand : c'eſt pourquoy, comme ils aiment mieux qu'il mange ces viandes que le corps du deffunt, ils continüent d'y en porter tous les jours de nouvelles juſqu'à ce que le corps ſoit pourry, qui eſt ſelon eux l'eſtat le plus ſeur pour le garantir des mains de l'ennemy.



CHAPITRE XVIII.

De la qualité des Invitez.

IL faut obſerver pluſieurs choſes en ceux que l'on invite. La premiere, que ce ſoient des amis, ou déja faits, ou que l'on ait envie de faire, parce que la communication des viandes qui ſert à entretenir la vie & à la faire paſſer agreablement, eſt une grande diſpoſition à la communication des eſprits. La ſeconde, que le plus ſouvent qu'il ſe pourra ce ſoient des voiſins ; car comme on dit communément, il vaut mieux un bon voiſin qu'un amy abſent & éloigné. En effet puiſque par leur voiſinage ils participent à tous nos maux, à nos incommoditez & à nos perils ; n'eſt-il pas juſte qu'ils participent auſſi à nos douceurs, & par conſequent à celles de la table ? CHAP. XVIII.

La troiſiéme, que ce ſoient des gens de bonne renommée, parce que

CHAP. XVIII. comme la table marque une grande union, & que l'union vient de la ressemblance, il semble par-là qu'on soit tel que ceux qu'on invite.

La quatriéme, que ce soient des gens paisibles : parce qu'autrement dans la chaleur du vin on en vient facilement aux querelles : de sorte que si l'on ne prend bien garde à ce choix, la table qui ne doit servir qu'à unir davantage les gens, ne servira qu'à les diviser.

La cinquiéme, que ce soient des gens de bonne humeur ; car pour delicates que soient les viandes, on n'y prend aucun plaisir, & elles deviennent insipides, si tous les invitez ne sont de bonne compagnie, & si l'on ne peut dire avec liberté le mot pour rire.

La sixiéme, que ce soient des personnes sages, parce que comme la table donne une grande familiarité, de la familiarité on passe à la licence, si la vertu ne retient. C'est pourquoy il faut bien se donner de garde d'amener chez vous des gens qui puissent deshonorer vostre maison.

Les Roys font manger à leur table ceux à qui ils veulent faire beaucoup d'honneur. C'eſt ainſi que David mangea avec Saül aprés avoir tué le Geant Goliat. Et c'eſt ainſi que le meſme David fit depuis manger à ſa table Miphibozet petit fils de Saül, & Berzelaus de Galaad qui l'avoit trés-bien receu dans ſon exil. Nous voyons dans l'Hiſtoire Romaine que Veſpaſian rend graces en plein Senat au Prince de ce qu'il luy avoit fait cet honneur. Auguſte faiſoit choix tous les jours de quelques-uns des principaux & du plus grand merite. Mais l'Empereur Macrin ſans avoir égard à la naiſſance, honoroit principalement de cet avantage les gens capables. Suetone rapporte qu'un Provincial trés-riche ſe trouvant à Rome du temps de Caligula, & voulant avoir cet honneur, offrit deux cens ſeſterces à celuy qui avoit charge d'inviter, à condition qu'il ne le fit point connoiſtre : & que l'Empereur l'ayant ſceu luy fit preſenter le lendemain quelque bagatelle à acheter, avec ordre de luy dire que

CHAP. XVIII

CHAP. XVIII

s'il en donnoit deux cens mille ſeſterces, l'Empereur luy même le prieroit à diſner : en quoy ſe voyant pris & n'oſant reculer il paya bien cherement ſon écot.

Aujourd'huy l'on n'invite que des bouffons, des flateurs & des débauchez qui puiſſent inſpirer toute ſorte de licence & de ris diſſolus, & l'on ſe cache le plus que l'on peut des perſonnes vertueuſes, comme cenſeurs trop ſeveres des deſordres qui regnent.

Les Grecs ne permettoient point que leurs femmes paruſſent à table, quand ils invitoient quelqu'un, parce que comme le vin donne de la gayeté, on dit facilement des choſes qui bleſſent la pudeur. Les Romains n'obſervoient cette ſeverité qu'à l'égard de leurs filles, & au lieu qu'ils eſtoient renverſez ſur des lits en mangeant, ils faiſoient tenir leurs femmes aſſiſes pour plus grande décence, & les enfans ſur leurs pieds au bout de la table. Quant à leurs domeſtiques, ils ne les y admettoient jamais s'ils n'eſtoient affranchis, la table eſtant une des plus grandes marques

de la liberté dont ils les recompen-soient. CHAP. XVIII

Les Perses n'y faisoient point non plus venir leurs femmes que pour leurs meilleurs amis, esperant qu'ils en auroient du respect, ou pour une plus grande marque d'hospitalité & de bonne intelligence avec les estrangers. D'où vient que les Ambassadeurs de Darius estant magnifiquement regalez par Amintas Roy de Macedoine, ils le prierent de faire venir ses femmes & ses concubines : mais Amintas leur representant que ce n'estoit point la coûtume des Grecs, ils repartirent que c'estoit la leur, & qu'il estoit bien juste qu'ils fussent receus, comme ils recevoient eux-mesmes les autres ; ce qui leur fut accordé, quoy que mal-heureusement pour eux : car dans la chaleur du vin ils s'émanciperent à de certaines licences qui les firent tous massacrer, sans avoir aucun égard au droit des gens, la jalousie de la Nation estant plus forte que toutes les raisons d'Estat.

CHAPITRE XIX.

Du nombre des Invitez.

CHAP. XIX.

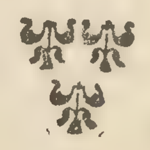
POur le nombre Varron nous apprend qu'on se regloit sur les Graces ou sur les Muses, n'invitant jamais plus de trois personnes, & jamais plus de neuf : d'où vient qu'ils appelloient leurs tables *triclinium*, n'y ayant que trois lits, un pour chaque invité, ou bien en faisant placer trois dans un mesme lit. Je trouve pourtant que quelquefois ils en invitoient sept à l'honneur de Pallas, parce que ce nombre qui est sterile dans la supputation, luy estoit consacré comme un simbole de sa virginité. Aussi disoit-on autrefois en proverbe, *septem convivium*, *novem convitium*, comme qui diroit jusqu'à sept c'est encore un banquet : mais si vous allez jusqu'à neuf, ce n'est plus que cohuë & confusion.

Les Grecs, si nous en croyons

Homere, aimoient le nombre de dix, parce qu'il eſt rond, plein & parfait. Platon eſtoit pour le nombre de vingt-huit à l'honneur de la Lune, parce qu'en vingt-huit jours elle acheve ſon cours. Jule Capitolin nous apprend que l'Empereur Verus aimoit par la meſme raiſon le nombre de douze à l'honneur de Jupiter, parce qu'il acheve le ſien en douze années. Suetone l'avoit déja remarqué d'Auguſte dans ſon fameux banquet où il fit habiller douze de ſes conviez en habit de Dieux, & autant de Dames en habit de Deeſſes. Elius Lampridius obſerve qu'Heliogabale eſtimoit ſi fort le nombre de huit, ſelon le proverbe des Grecs, qu'il faut huit en toutes choſes, & ſelon la maxime des Philoſophes qui reglent la perfection au huitiéme degré, *ut octo*, qu'un jour il invita huit teſtes chauves, huit louches, huit manchots, huit boſſus, huit muets, huit borgnes, huit enroüez, huit Mores, huit Coloſſes, huit Nains & huit nazons. En France nous tenons le nombre de treize à mauvais augure, parce qu'on

CHAP. XIX. pretend qu'il a esté plusieurs fois observé qu'il en meurt toûjours un dans l'année. Pompée faisant la guerre en Judée traita jusqu'à mille personnes tout à la fois. Et Varron ajoûte que Pythius Bythinus traita toute l'Armée de Xercez, qui estoit de quatre-vingts huit mille hommes.

Quand tous les invitez estoient assemblez on les contoit, & s'il s'en trouvoit quelqu'un au-delà du nombre qui estoit prescrit & en usage, on le prioit de se retirer. Surquoy l'on fait un conte fort plaisant d'un certain Parasite, lequel aprés un pareil dénombrement ayant esté prié de se retirer par celuy qui en avoit charge : Monsieur, luy dit-il, vous me prenez pour un autre, je vous prie de compter encore une fois, & mesme de commencer par moy, & vous verrez assurement que ce n'est pas moy qui suis icy de trop.



CHAPITRE XX.

Du temps & de la maniere d'inviter.

CEs deux circonstances du temps & de la maniere ſont trés-neceſſaires : parce que tant ſoit peu qu'on ſoit honneſte, l'on ſe deffend le plus que l'on peut : & quand l'on ſe rend enfin aux civilitez preſſantes d'un amy, il eſt juſte qu'on donne du temps, afin que ce divertiſſement ne ſoit point nuiſible. Le moins qu'on en puiſſe donner generalement parlant c'eſt deux jours, pour qu'on puiſſe ſe débaraſſer de toutes ſortes d'affaires, & que l'on ſoit plus libre dans le Feſtin, ce qui en fait le meilleur aſſaiſonnement ; car ſi pendant le repas l'eſprit eſt ailleurs, l'on ne ſçauroit trouver de gouſt aux viandes. Les Juifs invitoient pour leurs nopces trente jours auparavant, & huit pour les Feſtins ordinaires. Chap. XX.

CHAP. XX. Plutarque dit que les Sybarites invitoient les femmes un an auparavant, parce qu'en effet avant qu'elles se soient mirées, peignées, frisées, poudrées, fardées & ajustées, il se passe une année entiere, comme dit Plaute.

Pour la maniere, il faut user des termes les plus honnestes, les plus obligeans & les plus pressans dont on se puisse aviser : en un mot il faut, comme l'on dit retenir son amy jusqu'à déchirer ses habits, *penulam scindere*, on n'a pas besoin de tant de ceremonies avec les Parasites, qui viennent sans estre priez, & que trop souvent sans estre attendus.

Il n'est rien de si honteux que ce nom au siecle où nous sommes, parce qu'on ne le donne qu'aux flateurs qui vont de table en table chercher les bons morceaux sans se rebuter des rebuffades, & applaudissent à tous les desordres qu'ils voyent. Les Anciens les ont appellez mouches, chiens, corbeaux, teignes, souris, & de mille noms semblables, à cause de leur impudence, de leur vie sale, dévoüée

à toutes ſortes d'ordures & à cauſe de leur voracité.

Je ne puis pas comprendre pourtant pourquoy on a abuſé ainſi de ce nom ; car dans ſa premiere origine il eſtoit trés-honneſte : il vient du Grec, qui ſignifie manger chez quelqu'un où l'on eſt le bien venu, & non pas où l'on ſe rend importun & mépriſable, comme on l'entend aujourd'huy : en effet Lucien qui ſçavoit parfaitement bien ſa langue, ne fait point difficulté d'appeller Patrocle l'intime amy d'Achille ſon Paraſite. Parmy les Romains l'on appelloit ainſi autrefois les Epulons qui eſtoient des Officiers ſacrez.

Athenée nous apprend que les Parthes quand ils eſtoient invitez par leur Roy, au lieu de s'aſſeoir avec luy à table, ils ſe renverſoient par terre & ſe contentoient de manger ce qu'il leur jettoit comme à des chiens. Nous voyons un pareil traitement dans l'Ecriture à l'égard des ſoixante & dix Roys à qui le Tyran Adonibeſec avoit fait couper pieds & mains, afin qu'ils mangeaſ-

Chap. XX. ſent comme des chiens ce qu'il leur jetteroit de ſa table. Et il n'y a pas long-temps lorſque le Pape Clement V. tenoit ſon Siege à Avignon, Dindulus Ambaſſadeur des Venitiens n'ayant pû le flechir par mille ſoûmiſſions, à cauſe que la Republique avoit receu Ferrare ſous ſon obeiſſance : il épia un jour le temps qu'il eſtoit à table, & tout à coup entrant à quatre pieds & avec une corde au col, il s'alla jetter par terre auprés de ſon Siege : ce qui toucha ſi fort le Pape, qu'il luy accorda à l'inſtant le pardon qu'il avoit demandé en vain depuis ſi long-temps. Et quoy qu'en recompenſe la Republique le créa depuis Doge, on ne laiſſoit pas de le ſurnommer le Chien.



CHAP.

CHAPITRE XXI.

Du Roy du Festin.

PArmi les conviez on jettoit au ſort avec des dez, pour voir qui ſeroit le Maiſtre, le Roi, ou l'Arbitre du banquet : ces dez étoient marquez de Venus, d'un chien, de la vieilleſſe, ou d'un habitant de Chio, Iſle d'où venoit le meilleur vin : & c'étoit la marque de Venus qui donnoit la preference. Celui qui étoit fait Roi étoit tout à l'heure même couronné de fleurs aux acclamations de toute la compagnie ; & dés ce moment il ordonnoit du ſervice, de la grandeur des verres, de la maniere de ſe divertir, & de toutes les autres choſes qui regardoient la bonne chere.

CHAP. XXI. Et domus exilis Plutonia, quo ſimul mearis, nec regna vini ſortiere talis. *Horat.*

Quem Venus arbitrum dicet bibendi. *Horat.*

Comme ils avoient des armées de ſerviteurs, il commandoit auſſi-toſt qu'on les fiſt tous venir en ſa preſence, & les diviſoit d'abord ou par l'âge, comme en jeunes & vieux : deſtinant

CHAP. XXI.

les jeunes pour le ſervice de la table, & les vieux pour les bas offices, ou tout au contraire ſelon ſon caprice, & ſelon la qualité, & l'humeur des aſſiſtans. Quelquefois il les diviſoit par ſexe, comme en garçons & en filles: deſtinant les garçons pour le ſervice, & les filles pour chanter, joüer des inſtrumens, folatrer & danſer: ou bien pour plus grande débauche, ne faiſant ſervir que des filles, & renvoyant les garçons pour les bas offices. Et quelquefois encore il les diviſoit par leur condition, comme en eſclaves & en libres, ſe ſervant des libres quand les conviez étoient des perſonnes honnêtes, & des eſclaves, quoi que ce fuſt contre les loix, quand il n'y avoit à la table que de francs débauchez, afin de pouvoir faire impunément toutes ſortes d'excez: parce que ces malheureux n'avoient garde de les publier, leur vie dépendant de leur maître, qui pouvoit les tuer ſans crainte comme il auroit tué une beſte.

Cette diviſion étant faite, il partageoit entr'eux tous les offices, commandant au balayeur de bien nettoyer

tout le lieu du banquet ſous de certaines peines, s'il y paroiſſoit la moindre toile d'araignée, ou quelqu'autre ordure. Au froteur, de rendre la table & les ſieges bien luiſans. Au Sommelier, qu'il preparaſt bien toute la vaiſſelle, afin qu'elle fuſt propre, & ſervie à temps pour tous les changemens de la table, ſans oublier le buffet qu'il fuſt chargé de verres & bien rincez. Aux Cuiſiniers, qu'ils fourniſſent de telles & telles viandes les premieres, telles & telles les ſecondes, & ainſi des autres ſelon l'ordre qu'il leur marquoit. Au fruitier, que le deſſert fuſt composé des meilleurs fruits & des plus beaux, & qu'il n'y fiſt point manquer, ny les douceurs, ny les confitures. Au Panetier, qu'il ne preſentaſt que d'une telle ſorte de pain, ou de deux, ou de trois, ou de pluſieurs, ou de toutes les ſortes. A ceux qui tenoient les éventails, qu'ils ne ceſſaſſent de les agiter pour rafraichir l'air & pour chaſſer les mouches. Aux Officiers du Gobelet de verſer à boire autant de fois qu'il leur faiſoit ſigne, & de changer le vin ſelon l'or- CHAP. XXI.

CHAP. XXI. dre qu'il leur preſcrivoit. A l'Eſcuyer tranchant de couper de telles & telles pieces, & de ſervir pareillement tels & tels ragouts. Enfin, aux Meſſagers d'aller dire à leurs amis abſens, ou à leurs Maiſtreſſes, qu'on venoit de boire à leur ſanté; qu'on avoit long-temps parlé d'eux pendant le repas, & qu'on avoit fait chanter leurs louanges par de tres-belles voix. Tous ces ſerviteurs, qui pour l'ordinaire étoient fort bien-faits, eſtoient auſſi habillez avec la derniere propreté, avec des coliers d'argent, des agraffes, & des boutons de meſme, des ceintures en broderie, & les cheveux poudrez, ſe tenant debout, découverts, & derriere leurs Maiſtres.

Il ordonnoit auſſi aux conviez de ne point toucher à de certaines viandes: car c'eſtoit la couſtume parmi les Anciens de laiſſer touſiours pluſieurs reſtes, & cela pour pluſieurs raiſons. La premiere, pour montrer qu'ils avoient de la prevoyance, & qu'ils penſoient au lendemain. La ſeconde, pour marque de leur moderation: car s'abſtenant de ces reſtes de viandes

qu'ils auroient pû manger, ils montroient qu'ils s'abſtenoient à plus forte raiſon de celles qu'ils n'avoient point ſur la table. La troiſieſme, pour montrer qu'ils avoient ſoin de leurs valets, & qu'ils penſoient à leur ſubſiſtance. La quatrieſme, parce qu'ils regardoient la table comme quelque choſe de ſacré qu'il falloit traiter avec reſpect. La cinquieſme, parce qu'ils la regardoient comme l'image de la terre, qui nous nourriſſant tous les jours, ne laiſſe pas de fournir touſiours à nos beſoins. CHAP. XXI.

Enfin, comme ils avoient de certaines ſuperſtitions, & qu'ils obſervoient inviolablement, comme s'il y fuſt allé de leur vie, c'eſtoit au Roy du Feſtin d'y prendre garde, & de commander ce qui eſtoit neceſſaire là-deſſus. Par exemple, ſi eſtant à table quelqu'un par hazard venoit à parler du feu, il faiſoit auſſi-toſt jetter de grands ſceaux d'eau ſous la table, comme pour l'éteindre, croyant par là éviter l'incendie dont ils s'imaginoient eſtre menacez. Si les Serviteurs par meſgarde venoient à deſervir pendant que

CHAP. XXI. quelqu'un beuvoit, ou éternuoit, il faisoit remettre le couvert, & manger encore quelque chose, de peur qu'ils ne perissent un jour par naufrage à force de boire, sans pouvoir plus manger : ou bien qu'ils ne fussent étouffez par une abondance d'humeurs, dont l'éternuement immediatement aprés le repas estoit un mauvais augure. S'il tomboit quelque viande à terre, il deffendoit de la relever, parce qu'ils se persuadoient qu'elle estoit pour leurs amis morts, ou pour leurs demy-Dieux, qui auroient bien sceu se vanger de leur peu d'amitié & de respect.

Athenée raporte que dés le commencement de la table, il faisoit donner à tous les invitez une liste des plats qu'on devoit servir, afin que chacun là dessus mangeast selon ses forces, & satisfist son appetit.

Je trouve aussi dans Lipse un Catalogue des principales loix qu'il avoit accoustumé de donner, outre celles que j'ay déja marquées.

1. Loy. Vinum purum — La premiere regardoit le vin qui se beuvoit ordinairement tout pur dans

ces ſortes de réjoüiſſances. putum puer infundito.

La ſeconde deffendoit l'eau, qu'il falloit entierement oſter du buffet, dés qu'on avoit lavé, de peur que quelqu'un n'en demandaſt pour paroiſtre plus ſobre que les autres, & que cette ſingularité ne cauſaſt du murmure ou de la jalouſie.

2. Nymphis in hoc regno aqua & igni inte dictũ eſto.

La troiſieſme regloit l'ordre de la boiſſon, voulant qu'on commençaſt de donner à boire par le premier, & qu'on continuaſt ainſi juſqu'au dernier, pour éviter toute ſorte de confuſion & de rancune, ſi les uns euſſent plus ou moins beu que les autres, & ſi chacun n'eût pas ſatisfait à toutes les raiſons que l'on portoit.

3. A ſummo ad imum more majorum bibunto.

La quatrieſme déterminoit la meſure des vaſes à boire, voulant qu'ils fuſſent tous pareils, & des plus amples, afin qu'ils beuſſent tous de grandes raſades, pour mieux marquer leur joye. C'eſt pourquoy pour l'ordinaire ils ſe ſervoient de la coupe, qu'on appelloit *patera*, à cauſe qu'elle eſtoit extremément large.

4. Patera vinum circumferunto. Præterea in poculis erant pateræ, eo quod pateant latius ita dicta. *Varro.*

La cinquieſme fixoit le nombre des coups, pour éviter les trop grands

5. Decem

Cyathi summa potio sunto.

excés, ne permettant point que l'on donnast à boire plus de dix fois, sçavoir neuf étant à table, & le dixiéme aprés que tout le monde s'étoit levé.

6\. Musis nonum, decumum Apollini libanto. Qui Musas amat impares, ternos, ter cyathos, attonitus petet vates: tres prohibet supra rixarum metuens tangere gratia. *Horat.*

La sixiéme apprenoit à l'honneur de quelle divinité il falloit boire chaque fois; sçavoir à quelqu'une des Graces, quand le nombre étoit fixé à trois: ou à quelqu'une des Muses, quand il étoit fixé à neuf, & la dixiéme à Apollon en maniere de libation pour lui rendre graces. Il faut remarquer ici que bien que la fixation de ces nombres fust consacrée à ces divinitez, le plus souvent on ne les nommoit point: mais seulement les personnes particulieres, à la santé desquelles l'on beuvoit.

7\. Dominā si quis habeffit, indicium facito. Ejus & propitiæ deæ nomine supra nu.

La septiesme obligeoit chacun de declarer le nom de sa Maistresse, quelque secrette que fust son amour; ou bien si on vouloit luy épargner cette petite honte, on se contentoit du nom de sa divinité tutelaire, luy permettant alors de boire un coup d'extraordinaire pour s'aquiter de son devoir envers l'une ou envers l'autre.

La

merum bibisco. Vultis severi me quoque sumere partem falerni; dicat opuntiæ frater megillæ, quo beatus vulnere, qua pereat sagitta. *Horat.*

Sed bene Messalam, sua quisque ad pocula dicat, nomen & absentis singula verba sonent. *Tibul.*

Bene vos, bene nos, bene te, bene me, bene nostram etiam Stephanium. *Plaut.*

La huitiéme commandoit les jeux, la gayeté, la raillerie honneste, & les reparties divertissantes, comme le meilleur assaisonnement des viandes. 8. Dicta & jocos usurpanto.

La neuviéme en bannissoit la licence, les railleries piquantes, & les injures, qui seules auroient esté capables de rendre insipides les meilleures viandes, & de convertir la joye en tristesse. 9. Ast intra licentiam & convicia utraque sancto.

La dixiéme ne vouloit point qu'on contestast, ny qu'on formast la moindre dispute sur aucune chose : parce que le bruit & les cris qui s'en ensuivent, ressentent mieux les barbares que les nations tant soit peu polies. 10. Rixæ, clamor, contentio ad thracas ablegantor.

L'onziéme ordonnoit les chansons au lieu de ces cris incommodes, comme plus convenables au festin ; n'y ayant rien qui réveille plus les esprits que le chant, & qui donne plus de gayeté. 11. Eorum vicem carmen, aliudve quid Musæum profe-runto.

12. Deque eo modice & modeſte anquirunto.

La douziéme conſeilloit de temps en temps de certaines pauſes aux chanſons, de peur que les eſprits ne s'évaporaſſent trop à force de chanter, voulant qu'on y mélaſt quelques queſtions agreables qui ſe peuſſent decider ſans peine ; par exemples, quelque trait d'Hiſtoire, quelque Enigme facetieux, ou quelque nouvelle.

13 Angeronæ ſacra menſa habetor. Dicta, indicta, facta, infecta in vino inſcribantor.

La treiziéme commandoit le ſilence, ne voulant point abſolument que l'on divulgaſt rien de tout ce qui s'étoit dit ou fait à table, non plus que ſi on l'avoit eſcrit dans le vin. En un mot, il falloit noyer dans le vin tout ce qui s'eſtoit paſſé dans la compagnie, afin qu'il n'en fuſt jamais parlé.

14. Qui haſce leges fraudſus eſcit, ſacer, inteſtabilis vivito.

Et la derniere eſtoit un anatheme, ou une imprecation épouventable contre ceux qui contreviendroient à ces loix.

Les Eſcoſſois appelloient ces maîtres de la débauche Stuards, & parce qu'un Gentil-homme de Dannemarc, nommé Valter, qui s'étoit fort diſtingué dans les guerres de la Terre-Sainte, s'étant venu établir en Eſcoſſe à ſon retour, fuſt fait directeur de la

table du Roy Marcolin : de là vient que ſes ſucceſſeurs ſe ſont depuis appellez de ce nom, ont regné dans le païs, & regnent encore aujourd'hui en Angleterre. CHAP. XXII.

CHAPITRE XXII.

Du lieu du Feſtin.

LE lieu étoit, ou public, ou particulier. Dans la belle ſaiſon la pluſpart des feſtins ſe faiſoient ſur l'herbe le long des fleuves, ou ſur le bord de la mer : quelquefois dans des jardins, & quelquefois dans l'épaiſſeur des bois, ou bien à l'ombre de quelque gros arbre, ou bien auprés de quelque belle fontaine.

Quand les feſtins ſe faiſoient dans les maiſons, ils avoient pour cela des lieux qu'ils appelloient *triclinia*, ſoit à cauſe des trois tables qui y eſtoient dreſſées, comme elles le ſont aujourd'huy dans la pluſpart des Convents, l'une au bout en face, & les deux au-

CHAP. XXII. tres au deux coſtez. Soit à cauſe des trois ſieges ou lits qui eſtoient autour de la table où ſe plaçoient les invitez.

Ce lieu eſtoit orné avec un ſoin extraordinaire: car outre le plancher qui eſtoit parqueté ou fait de pieces rapportées à la Moſaïque, avec mille figures differentes, & frotté juſqu'à le rendre luiſant comme une glace, on y répandoit toutes ſortes de bonnes odeurs, & on le parſemoit de fleurs. Les plafons étoient d'une peinture inimitable : de ſorte qu'on ne ſçavoit ce qu'on devoit admirer davantage, ou le bas, ou le haut : ſans parler des eſtrades ſuperbes, des lambris dorez, des alcoves magnifiques, des hautes lices delicatement relevées en or & en ſoye, des cabinets de toutes les couleurs, des foyers, des cuvetes & d'autres vaſes d'argent maſſif, ou de matiere plus precieuſe : enfin l'appartement & les ameublemens ne cedoient point à ceux de nos Princes; auſſi pouvons-nous dire que tout le peuple Romain n'étoit compoſé que de Princes ; puiſque pouvant tous

estre élevez aux plus hautes charges, ils avoient & l'authorité & les richesses des Princes. Ils avoient mesme porté leur magnificence si loin du temps de Seneque, que chaque service estoit accompagné d'autant de decorations, lesquelles répondoient aux mets qui étoient presentez. De sorte que sans bouger du lieu on se trouvoit tout coup dans un nouvel appartement.

CHAPITRE XXIII.

De la vaisselle & des tables.

AUtrefois les Anciens n'étoient pas moins modestes dans leur vaisselle que dans leurs viandes. Nous lisons des Romains que Marcus Curius Dentatus estant accusé de s'estre enrichi de la dépoüille des ennemis, & de s'estre approprié un argent qui appartenoit au public, ne produisit de tout son gain qu'un vase de bois, jura que ç'avoit esté là tout son butin, & qu'il s'en servoit toutes les

fois qu'il offroit quelque ſacrifice pour rendre en quelque maniere aux Dieux des graces continuelles de ſa victoire. Les Ambaſſadeurs des Ætoliens ayant trouvé Catus Celius qui ne mangeoit à ſon diſné que dans de la vaiſſelle de terre, tout Conſul qu'il eſtoit, luy en envoyerent d'argent : mais il les refuſa, & tout le long de ſa vie, qui ne finit qu'à une extrême vieilleſſe, il n'eut jamais que deux taſſes d'argent, dont Lucius Paulus ſon beau-pere luy avoit fait preſent, pour avoir vaincu le Roy Perſée. Le Cenſeur Caïus Fabricius ne voulut point permettre que les Generaux d'armée de ſon temps euſſent à leur table en argent plus d'une taſſe, & d'une ſaliere : & deffendit aux ſoldats de ſe ſervir d'autre vaiſſelle que de bois. Marc Caton dans ſon expedition d'Eſpagne, apres y avoir remporté tant de victoires, & s'eſtre rendu maiſtre de tout le païs, n'uſa pourtant jamais d'autres napes que de parchemin, & Publius Cornelius Ruffinus, dont eſt deſcendu le fameux Sylla, ne fut oſté du corps du Senat par les Cen-

sieurs, que parce qu'ils trouverent chez luy le poids de dix livres en vaisselle d'argent. CHAP. XXIII

Mais les choses changerent bien depuis la conqueste de l'Asie : le luxe monta jusqu'à un tel excés par les richesses immenses qu'on en remporta, que non seulement toute la vaisselle étoit d'argent, mais les chaudieres mesme, les buffets, les sieges, & les lits. On ne voyoit que vases pretieux dans les maisons, & tout y éclatoit d'or, d'argent, & de pierreries.

Lucius Scipion, qui fut le premier qui en triompha, fit paroistre dans la pompe de son entrée en vaisselle d'argent ciselé, le poids d'un million quatre cens mille livres, & en or cent mille. On auroit peine à croire celle des Empereurs, principalement de Tibere, de Neron, de Vitellius, & d'Heliogabale. Drusillanus Rotundus qui n'étoit que domestique de l'Empereur Claudius, fit faire un bassin d'argent qui pesoit cinq cens livres, & comme il n'y avoit point de boutique assez grande pour travailler à cet ouvrage, il en falut faire une toute exprés.

CHAP. XXIII

Ses Camarades voulant encherir ſur luy en firent faire un qui en peſoit huit cent, de ſorte qu'il falloit une armée de valets pour porter une ſi lourde maſſe, où l'on auroit bien ſervi un bœuf tout entier.

Mais rien n'eſt ſi merveilleux que la table que fit faire l'Empereur Juſtinian, elle étoit compoſée d'or, d'argent, de toute ſorte d'autres métaux, de toute ſorte de pierreries, de toute ſorte de bois ; enfin de toutes les choſes que la terre & la mer produiſent, & qui ſe peuvent trouver dans le monde.

Les figures des tables étoient de trois ſortes, il y en avoit de quarrées, de rondes & de circulaires en forme de croiſſant, leſquelles prenoient leur nom de la quantité des pieds dont elles étoient ſoûtenuës : s'appellant quarrées quand elles avoient quatre pieds ; trepieds, quand elles en avoient trois ; dipodés, quand elles en avoient deux : & monopodes, quand elles n'en avoient qu'un.

Elles étoient faites ordinairement de quelque bois rare & precieux, comme

d'ebene, de cedre, d'érable, de citronier & ſemblables, leſquels étant travaillez devenoient fort polis, luiſans & point ſujets à corruption. Quelquefois ils y méloient des filamens, des feüillages d'or, d'argent, de cuivre, ou d'yvoire, qui repreſentoient mille belles figures. Quelquefois le bois meſme ſe trouvoit ainſi marqué en le travaillant, ce qui le rendoit beaucoup plus precieux. Quand il étoit marqueté, Pline appelloit ces tables tigretées : quand il étoit creſpé, pantherées : quand il étoit ondé, ondetées : & quand il étoit pointillé, mouchetées, comme ſi les mouches les euſſent ainſi marquées par leurs excremens.

Les Turcs appellent les leurs thophres, elles ſont faites de peaux de bœuf, ou de cerf en forme de bourſe, avec de pareilles attaches : & quand on veut les dreſſer, on tire les cordeaux, comme ſi on vouloit fermer une bourſe.

CHAPITRE XXIV.

De l'exercice avant le repas.

Chap. XXIV. LEs exercices dont ils usoient avant que d'aller à table, estoient la promenade, la course, la chasse, la luite, l'escrime, la danse, le manege, le jeu de boule, de bale, du balon, du palet & semblables. Galien dit que par ce moyen les parties du corps venant à se froisser les unes avec les autres, se durcissent, s'affermissent, deviennent plus robustes, & par ce mouvement la chaleur naturelle venant à s'allumer, est plus capable de cuire les viandes. D'où vient que Socrate soûtenoit qu'il n'y avoit point de meilleure sausse que la faim : aussi ne mangeoit-il jamais qu'il ne se fust bien fatigué auparavant dans quelque exercice. En effet quelqu'un luy ayant demandé un jour pourquoy il se promenoit à si grands pas vers le soir ; c'est, dit-il, que je

prepare la sausse de mon souper. CHAP. XXIV.

De-là vient que Darius ce Roy de Perse si delicieux, qui avoit cherché toutes sortes de delicatesses pour se satisfaire, ayant esté vaincu par Alexandre, & n'en pouvant plus de soif aprés un si furieux choc, comme il traversoit le fleuve tout couvert de corps morts & tout vilain de bouë & de sang, pria ceux qui estoient encore à sa suitte de luy donner un verre de cette eau, & avoüa qu'il n'avoit jamais trouvé le boire si bon.

De-là vient que Ptolomée Roy d'Egypte faisant la visite de ses Provinces, & s'estant un jour écarté de ses pourvoyeurs, fut obligé, se trouvant pressé de la faim, d'entrer dans la cabane d'un paysan qui ne luy pût presenter que du pain bien bis, & avoüa de mesme qu'il n'avoit jamais mangé de si bon appetit.

De-là vient qu'Alexandre le Grand dans son expedition d'Asie, ayant renvoyé tous les Cuisiniers, dit à es Capitaines, qu'il en menoit de meilleurs avec soy, qui estoit de

CHAP. XXIV.
marcher une bonne partie de la nuit avant le jour pour bien diſner, & diſner trés-peu pour bien ſouper.

De-là vient que Denis le Tyran s'eſtant fait apreſter cette ſauſſe noire, qui eſtoit les delices des Lacedemoniens, & n'y trouvant point de gouſt, le Cuiſinier luy répondit qu'elle manquoit de ſon aſſaiſonnement : & comme il luy eut demandé quel il eſtoit, il luy repliqua que c'eſtoit la chaſſe, la courſe ou quelque autre exercice laborieux, & que c'eſtoit ainſi que les Lacedemoniens avoient accoûtumé d'aſſaiſonner leurs viandes.

De-là vient enfin qu'Amaſis Roy d'Egypte, pour avoir des ſujets robuſtes qui fuſſent propres à le ſervir dans les occaſions, deffendoit expreſſement que la jeuneſſe ſe mit à table qu'elle n'eût couru auparavant cent quatre-vingt ſtades.

Quant au menu peuple il trouve l'aſſaiſonnement de ſes viandes dans ſon travail, comme à foſſoyer la terre, à labourer, à ramer, à porter de peſants fardeaux & les artiſans cha-

cun dans ſon meſtier : d'où vient qu'ils ſont incomparablement plus ſains & plus robuſtes que les perſonnes riches, qui par trop de molleſſe & de repos ruïnent leur ſanté au lieu de la conſerver. CHAP. XXIV.

CHAPITRE XXV.

Du bain avant le repas.

De l'exercice ils alloient au bain qui ſervoit à les délaſſer agreablement, & qui contribuoit encore beaucoup à la ſanté, parce que le corps y prenoit un certain temperament qui le rendoit mieux diſpoſé à toutes ſes fonctions.

Ces bains eſtoient de pluſieurs ſortes, il y en avoit d'eau ſalée, telle qu'eſt celle de la Mer, qui ſervoit à bien nettoyer & à donner de la gayeté : mais parce qu'elle eſt de ſa nature reſtringente, & qu'elle cauſe des obſtructions & reſſerre les pores : on paſſoit de-là à l'eau douce &

CHAP. XXV.
chaude, qui les ouvroit. Quand c'estoient des eaux naturellement chaudes, on les appelloit thermes, & quand on les échauffoit avec art on les appelloit bains.

En ſuite ils ſe faiſoient eſſuyer avec du linge bien blanc, puis oindre avec diverſes huiles, mais ſur tout d'olive : car, comme dit Hipocrate, il n'y a que deux liqueurs qui fortifient l'homme, le vin au dedans & l'huile au dehors par les onctions. L'huile ſervoit encore à rendre la peau douce contre la trop grande ſechereſſe, qui ſuit ordinairement le bain, & pour conſerver la chaleur contre les friſſons que le meſme bain cauſe.

Aprés ils ſe faiſoient racler cette huile avec un inſtrument qu'on appelloit étrille, fait d'yvoire, d'or, d'argent ou de cuivre en forme de ſerpe courbée en croiſſant. Enfin pour oſter toute la craſſe ils ſe faiſoient encore une fois repaſſer du linge bien blanc par tout.

Il y avoit une heure déterminée pour le bain public, qui eſtoit mar-

quée au ſon de la cloche. En eſté c'eſtoit à huit heures, c'eſt à dire ſelon noſtre maniere de compter, à deux heures aprés midy : & en hyver à neuf, c'eſt à dire à trois. Ils prenoient pourtant quelque repos, ou ſur une chaiſe, ou dans le lit avant que de ſe mettre à table, parce que comme le bain émeut, il ſe fait une diſſipation d'eſprits, le ſang eſt agité, & la chaleur naturelle va aux extremitez. De ſorte qu'il falloit donner loiſir au ſang de ſe repoſer ou rentrer dans ſon aſſiette naturelle & à la chaleur de revenir dans ſon lieu pour pouvoir faire la digeſtion.

Or comme outre le plaiſir qu'on y prend & la propreté que le bain donne, ils le jugeoient abſolument neceſſaire à la ſanté, on ne ſçauroit croire la dépenſe qu'ils y faiſoient. On eſt tout étonné de voir encore aujourd'huy les anciens reſtes des thermes de Diocletian & d'Antonin. Ce ſont des baſtimens d'une hauteur, d'une l'argeur & d'une enceinte prodigieuſe. Nos plus grandes Egliſes quelques élevées & vaſtes qu'elles

CHAP. XXV. ſoient entreroient dans ces voutes qui ſont faites de briques auſſi bien que les murailles, ſeulement avec quelques chaînes de pierre qui paroiſſent dans les intervales, & tout cela étoit autrefois encrouſté de marbre & embelly de figures, de pilaſtres, de colonnes avec tous les autres ornemens de l'architecture, ſans parler des ſuperbes portiques qui regnoient tout à l'entour & qui en relevoient de tous coſtez la magnificence.

Cependant tout le monde y eſtoit receu moyennant un certain droit qui eſtoit different, ſelon la difference des appartemens, de la beauté & de la propreté des lieux. Et comme chacun y accouroit tous les jours, juſques aux plus pauvres, parce qu'on ne les croyoit pas moins neceſſaires que la nourriture que l'on alloit prendre enſuite, le revenu en eſtoit ſi grand, qu'il ne falloit que peu d'années pour payer les ſommes immenſes qu'ils avoient couſté à bâtir.

Le premier bain eſtoit un grand reſervoir de diverſes eaux mal propres

&

& tiedes, parce que ce n'estoit que l'écoulement de toutes les autres, sans officier. sans huile & sans linge, où les miserables & le menu peuple ne faisoient simplement que se baigner en donnant un liard à la porte. CHAP. XXV.

Le second qui ne valoit gueres mieux, estoit celuy des artisans, où l'on ne donnoit qu'un asse, aussi ne leur fournissoit-on que du linge fort gros pour s'essuyer eux-mesmes en sortant du bain, outre que le mesme linge servoit à plusieurs.

Dans le troisiéme qui estoit celuy des Marchands & des personnes un peu accommodées, on commençoit à donner de l'huile & du linge blanc à chacun, parce qu'on donnoit un denier, c'est à dire douze asses pour y entrer. Il est vray que l'huile n'estoit pas des meilleures, ny le linge des plus fins, outre qu'il falloit qu'ils s'accommodassent eux-mesmes.

Tout joignant estoit celuy des demy-nobles, c'est à dire des citoyens qui vivoient de leur bien, & qui as-

CHAP. XXV.

piroient aux charges où l'on donnoit un nume ou grande ſeſterce, parce que toutes choſes s'y faiſoient honneſtement : on y eſtoit d'abord receu par les officiers qui deshabilloient, eſſuyoient, oignoient, racloiént, frottoient & reveſtoient comme autant de valets de chambre avec la derniere propreté. De ſorte qu'on peut les comparer à nos eſtuviſtes, quoy qu'il n'en coûtaſt pas tant, parce que le gain eſtoit plus ordinaire.

Enfin on traverſoit de grandes galleries, & on trouvoit au bout ceux des Chevaliers & des Senateurs, dont le prix n'eſtoit point reglé, parce que comme ils ſe diſtinguoient du commun par leurs liberalitez, ils payoient toûjours au-delà de la dépenſe, laquelle, quoy que journaliere, ne laiſſoit pas d'eſtre aſſez grande à cauſe des parfums, des eſſences, du beau linge, de la diverſité des bains & de leur preparation.

Il eſt vray que comme dans toutes ces ſortes de bains chacun y pouvoit eſtre receu ſans difference de condi-

tion, pourveu qu'il en voulut faire la dépenſe, & que ſouvent les bourgeois paſſoient en celuy des nobles auſſi bien que les marchands & les artizans en celuy des bourgeois. Delà vient qu'outre ces bains publics qui eſtoient ouverts à tout le monde, la pluſpart de perſonnes de qualité en avoient de particuliers en leurs maiſons pour ne pas ſe rencontrer dans tous ces meſlanges, & ces bains particuliers eſtoient bien plus riches que les autres, parce que chacun en faiſoit le plus bel appartement de ſon logis. CHAP. XXV.

CHAPITRE XXVI.

Des habits du Feſtin.

QUand ils vouloient aller à table ils s'habilloient de blanc, qui eſtoit la couleur la plus honorable: d'où vient qu'on eſtoit obligé de s'habiller ainſi dans les ceremonies de la Religion, dans la demande des magiſtra-

CHAP. XXVI.

tures, dans les ſpectacles publics; dans l'affranchiſſement des eſclaves, dans le commandement des Armées, dans les triomphes & dans les nopces. Ils eſtoient ſi exacts là deſſus que Ciceron ce grand genie de la Republique, qui ne parloit jamais pour des bagatelles, fit une furieuſe invective contre Vatinius en plein Senat, de ce qu'il avoit paru en habit noir au Feſtin funebre de Cneïus Arius, comme une choſe deffenduë & contre les Loix, de mauvais exemple, de trop grande affectation de ſingularité & de mauvais augure.

Bien que cette couleur fuſt commune au peuple auſſi bien qu'aux perſonnes de qualité, il y avoit pourtant cette difference, que les uns la portoient toûjours propre, & comme ſortant des mains de l'ouvrier ou du dégraiſſeur, & les autres la portoient pour l'ordinaire ſans beaucoup d'éclat, ſale & ternie : d'où vient qu'ils eſtoient appellez ſordides, à cauſe de la ſaleté ou des taches qui paroiſſoient ſur leurs habits. Cela faiſoit qu'il y avoit fort peu de teinturiers à

Rome & beaucoup de dégraiſ- CHAP. XXVI.
eurs.

On diſtinguoit encore de deux ſortes d'habits blancs. Le blanc naturel comme il vient de la laine, qu'ils appelloient albus, & le blanc artificiel qui eſtoit fait de craye ou de ſavon, qu'ils appelloient candidus, dont ſe ſervoient principalement ceux qui demandoient les charges, & qui à cauſe de cette couleur s'appelloient candidats.

Il ne ſe faut pas eſtonner que la blancheur fuſt ſi fort eſtimée des Romains, puis qu'outre ſa pureté & ſon éclat, il n'y en a point qui contribuë plus à la propreté & à la ſanté du corps.

On né peut pas bien dire de quelle maniere ces habits pour la table êtoient faits : mais il eſt certain qu'ils eſtoient differens des militaires, leſquels n'étoient proprement que des ſayes ou juſtaucorps, des robbes du Palais & des habits domeſtiques. Ils avoient auſſi accoûtumé en ſe mettant à table de quitter leurs ſandales pour ne pas ſalir les tapis & les autres é-

toffes, dont les lits ou sieges estoient couverts.

CHAPITRE XXVII.

De la posture qu'on tenoit à table.

Chap. XXVII. ILs mangeoient en quatre postures, ou assis, ou couchez, ou debout ou en se promenant. Autrefois la posture la plus ordinaire, comme elle est encore en usage aujourd'huy, c'estoit d'estre assis. C'est ainsi que Philon nous apprend que Joseph fit placer ses freres dans le banquet dont il les regala à leur arrivée, il dit qu'il les fit tous asseoir au tour de la table, chacun selon le rang que l'âge luy donnoit. Athenée nous fait remarquer qu'Homere ne nous represente jamais ses Heros à table qu'assis. Et Duris nous décrivant ce fameux banquet d'Alexandre le Grand, où il traita quatre cens Capitaines, dit qu'ils estoient tous assis sur des sieges d'argent couverts de Pourpre,

Catulle dans les nopces de Pelée & de Thetis, dit pareillement que les Dieux estoient assis. Virgile dans son Eneïde ne fait mention que de sieges quant il nous décrit quelque Festin. Et Ovide au cinquiéme Livre des Fastes, parlant de la simplicité des Anciens, ne fait paroistre à leurs tables qu'ils dressoient devant leurs Foyers que des bancs qui s'estendoient d'un bout à l'autre ; & nous asseure que les Dieux qui abhorrent le luxe prenoient plaisir d'y assister. Servius soûtient que c'estoit l'usage des Anciens Romains, & Varron ajoûte qu'ils l'avoient pris des Lacedemoniens & des Candiots.

CHAP. XXVII.

Hæ sacris sedes epulis.

Ante focos olim scamnis considere longis mos erat & mensæ credere adesse deos.

Depuis l'usage des lits fut introduit, nous le voyons au premier Livre des Roys, dans les Pseaumes selon le texte Hebreu, & dans Isaye, où se coucher & se mettre à table, c'est la mesme chose, presque dans tous les endroits où il est parlé de quelque Festin. C'est ainsi encore que Nostre Seigneur nous est representé mangeant avec ses Apostres & en plusieurs autres rencontres. Parmy

CHAP. XXVII. les Lacedemoniens c'étoit une marque d'honneur de pouvoir manger à Table étant couché, ils ne l'accordoient aux enfans qu'aprés qu'ils avoient tué un Sanglier. Comme parmy les Romains, la prise de la robbe virille étoit la marque qu'ils sortoient de l'enfance, parmy les Grecs c'étoit de pouvoir se coucher estant à Table : Ils privoient aussi de cette commodité ceux qui faisoient quelque chose d'indigne & de messeant, si nous en croyons Aristote & Athenée. Pareillement parmy les Romains cette coûtume à long-temps duré, les hommes s'en accommoderent, & laisserent les sieges aux femmes.

Quant à leurs enfans ils les faisoit manger debout pour les tenir dans le respect : ce fut le chastiment dont le Consul Gracchus punit l'armée des Affranchis qui avoient abandonné les alliez dans le besoin. Il les fit tous manger debout, tant que la guerre dura. Plutarque nous apprend qu'Annibal mangeoit souvent debout, aussi bien que le Roy Massinissa. Et nous voyons dans l'Ecriture que c'est ainsi que

Dieu

Dieu avoit ordonné que les Israëlites mangeassent l'Agneau Paschal, Mammertinus appelle ces sortes de banquets, *Statarial*. CHAP. XXVII.

Apulée & Martial font mention de ceux qui mangeoient en se promenant, qu'ils appellent repas ambulatoires. Et Suidas dit que c'étoit la coûtume de plusieurs Moynes, lesquels s'étant détachez de toutes les choses de ce monde, ne se consideroient plus sur la terre que comme des Pelerins.

Je me souviens icy en parlant de la posture qu'on tenoit à table, du divertissement que prenoit quelquefois Heliogabale à l'égard de ses conviez. Il leur faisoit preparer des lits de peau, qui n'étoient pleins que de vent, les ayant fait enfler avec des soufflets, ensuite pendant le repas on leur donnoit de l'air en tirant quelques chevilles sans qu'on s'en apperçût : de sorte que venant à se desenfler, & à descendre insensiblement, les conviez se trouvoient à la fin par terre & au dessous de la Table, exposez aux cris & à la risée de tous les assistans.

Mais dans toutes ces postures il est Accubueram

difficile de determiner quelle étoit la place la plus honorable. Non seulement parce qu'elle étoit differente selon la difference des Nations : mais parce qu'elle a quelquefois changé à l'égard d'une mesme nation. Parmi les Perses c'étoit celle du milieu ; parmy les Grecs, c'estoit la premiere du premier lit ou siege. Et parmy les Romains c'étoit la derniere du mesme lit, qu'ils appelloient la place Consulaire : parce que les Consuls ayant chassé les Rois, pour montrer qu'ils n'affectoient point les places d'honneur, & qu'ils ne vouloient penser qu'à la conservation de l'Etat, prenoient toûjours les dernieres places, afin de se rendre par là plus populaires. Neanmoins le peuple les regardant comme ses liberateurs, & comme les Dieux tutelaires de la patrie, plus ils refusoient les honneurs, & plus il leur en rendoit : De sorte que voyant qu'ils prenoient toûjours le dernier lieu, pour se conformer entierement à eux, on en fit le lieu le plus honorable dans la vie civile, le donnant à table & dans toutes les autres rencontres à ceux qu'on

horâ nonâ, ubi apud eutrapelum, & quidem supra me atticus, infra verrius familiares tui. *Cicer.*

Aulæis jam se regina superbis aurea cōposuit spondâ, mediamque locavit. *Virgil.*

Igitur discubuere, sertorius interior in medio, super eum Tuscus Fabius Hispaniensis, senator ex proscriptis : In summo Antonius, &

vouloit davantage honorer. Il eſt vray que cette modeſtie ne dura pas long-temps : car nous liſons dans Ciceron, qui eſt un des plus ſages de cette republique, que luy & bien d'autres ont occupé dans les feſtins la place du milieu comme la plus honorable, & qu'elle leur étoit donnée à cauſe de leurs dignitez.

infra ſcriba ſertorii verſius, & alter ſcriba mæcenas in imo. Medius inter tarquitium etovium perpenna. *Saluſt.*

Haud poſtulo equidem medio in lecto accumbere. *Plaut.*

CHAPITRE XXVIII.

Des Couronnes du Feſtin.

CEs couronnes étoient doubles : car depeur que la chaleur du vin n'affoiblit leur cerveau, ils le ſerroient avec des bandelettes de laine ou de linge ou avec des rubans en forme de diadême, & mettoient par deſſus des couronnes, compoſées de toutes ſortes de fleurs & de feüillages : mais ſur tout de lierre: parce que cette plante étant extremement rafraichiſſante, elle temperoit mieux les vapeurs violentes de la débauche.

Chap. XXVIII. La premiere institution de ces couronnes ne vint pas seulement, comme nous venons de marquer, du soin qu'ils avoient de leur santé : mais de leur ambition & de leur orgueil, qui leur faisant regarder tous les autres peuples de la terre, comme barbares & grossiers, les leur faisoit regarder en mesme temps comme leurs inferieurs : de sorte que se considerant comme autant de Rois à leur égard, il ne se faut pas étonner s'ils prenoient ainsi les marques de la royauté. Ce qui y contribuoit encore beaucoup, c'étoient les grandes charges de l'état où ils pouvoient tous estre élevez, & qui les rendant maistres, pendant qu'ils les exerçoient, non seulement des peuples, mais mesme d'une infinité de Rois qui leur étoient tributaires, les rendoient tous capables de la souveraine grandeur.

Toutefois, quoy que selon ces veuës ambitieuses & hautaines ils usassent toûjours de couronnes dans les festins, ces couronnes n'estoient pas toûjours d'une mesme sorte, elles changeoient selon la qualité des per-

ſonnes, ſelon les lieux, ou ſelon les ſolennitez. Les poëtes & les gens capables ſe couronnoient ordinairement de lierre à l'honneur des Muſes, quand ils traitoient leurs amis, & meſme quand ils ſe réjoüiſſoient avec leur famille propre, croyant dans toutes les rencontres devoir donner des marques de leur profeſſion, & faire rendre à leurs divinitez protectrices les meſmes honneurs qu'ils leur rendoient eux-mêmes. Les conquerans avoient le meſme deſſein dans leurs triomphes, & dans tous les regales qu'ils donnoient au peuple : Ils faiſoient paroiſtre le laurier par tout, & en portoient des couronnes : parce que cet arbre étant conſacré à la victoire, il étoit bien juſte qu'il fit le principal ornement de ceux qui luy étoient redevables de leur fortune. Les peſcheurs & les Nautonniers ſe couronnoient de joncs, de roſeaux, & d'herbes aquatiques, les Moiſſonneurs d'épics, les Vendangeurs de pampres, & les gens des champs de feüilles de cheſne. Les premiers pour remercier à table Neptune, les Nereïdes & les

Chap. XXVIII.

Chap. XXVIII

Nymphes des bons poiſſons qu'ils leur donnoient, ou du bon ſuccés de leur commerce. Les ſeconds pour reconnoiſtre Cerés de l'abondance de leur recolte, montrant par leurs couronnes qu'elle avoit verſé ſur eux ſes bien-faits à pleines mains, & avec tant de profuſion qu'ils en avoient par deſſus la teſte. Les troiſieſmes, pour ſe réjoüir avec Bacchus de la liqueur qui fait toutes leurs delices, que ce Dieu a inventée, & qui les rend ſi heureux, que ſans penſer à toutes les grandeurs de la terre, ils ne veulent faire parade que des feüilles de la vigne qui la produit. Enfin les derniers, pour ſe rendre propices les divinitez des bois, comme Pan, les Faunes & les Satyres, depeur qu'ils ne lâchent du fond des foreſts des troupes de loups & des autres beſtes fauves qui ravagent toute la campagne, & font curée de leurs troupeaux. Dans la belle ſaiſon lors qu'on mangeoit aux jardins, aux prairies, & ſur le gazon le long des fleuves, on ſe couronnoit de fleurs à l'honneur de Pommone Deeſſe du renouveau & de la jeuneſſe,

pour la prier de nous conserver la fraicheur & l'embonpoint, qui sont comme les fleurs de nos corps, le plus bel éclat de leur beauté, & les signes naturels du fruit que nous en pouvons attendre, c'est-à-dire, une santé vigoureuse. Ceux encore qui avoient gagné quelques marques d'honneur dans les combats, comme des couronnes civiques, muralles, castralles & semblables, s'en paroient toutes les fois qu'ils invitoient leurs amis, & en faisoient faire de pareilles pour eux : non seulement pour renouveller la gloire qu'ils avoient acquise dans ces occasions : mais pour communiquer en quelque maniere leur joye avec ceux qui prenoient part à leurs interests. CHAP XXVII

Il faut ajoûter icy, comme j'ay dit dés le commencement de ce chapitre, que les couronnes n'étoient pas seulement des ornemens & des marques de grandeur & de réjoüissance ; mais encore des preservatifs contre toutes les choses de la table qui pouvoient nuire à la santé : aussi se servoient ils de bien d'autres precau-

CHAP. XXVIII

tions pour se fortifier contre ces excés, comme de parfums, d'huiles & d'essences. Et parce que chaque membre du corps est sujet à de certaines foiblesses, & qu'il falloit avoir de la vigueur pour faire figure dans la débauche, ils fortifioient par exemple leurs pieds & leurs cuisses avec des essences d'Egypte : les joües & l'estomach avec celles de Phenicie : les bras avec du sisymbre : les sourcils & la teste avec de l'amaricin: les genoux, le coude, toutes les autres jointures, avec du sarpellin, sans parler du nard & du baume, qui étoient des remedes generaux, & dont ils se frottoient tout le corps. De là vient que le lieu du festin étoit si odoriferant, parce qu'outre les cassolettes qu'on y faisoit brûler de tous costez, chaque convié étoit chargé, & degoutoit, pour ainsi dire, de bonnes odeurs.

CHAPITRE XXIX.

Des divers ſervices du Feſtin.

LEs anciens traitoient ordinairement à trois ſervices, qui étoient fort differens des noſtres. Car d'abord ils ne faiſoient preſenter que des œufs frais, des huitres avec des herissons de mer, ou quelques entrées de ragouſt pour mettre en appetit, ce qu'ils appelloient le premier ſervice, lequel étoit meſme ſouvent mangé ſans qu'on ſe mit à table, comme nous faiſons en la pluſpart de nos deſ-jeunez. Aprés on ſervoit la viande, qui étoit preſque toûjours mélée avec du poiſſon, & la ſoupe au milieu. C'eſt-à dire, que la ſoupe faiſoit comme le centre, & les plats de viande & de poiſſon la cantonnoient, ou en quarré, ou bien en ligne faiſant une rangée, de chaque coſté, ou en cercle l'environnant tout à l'entour, avec cette diverſité que les plats de viande & de CHAP. XXIX.

CHAP. XXIX. poiſſon ſe ſuivoient alternativement; ce qui s'appelloit ſecond ſervice. Enfin on apportoit le fruit, accompagné de toutes les douceurs qui étoient alors en uſage : par où le repas finiſſoit.

Il eſt vray qu'à bien conſiderer leur maniere, nous ne trouverons pas qu'ils diſtinguaſſent la diverſité des viandes par le ſervice, comme nous faiſons, mais par table : appellant le premier premiere table, & le dernier ſeconde table : parce qu'au lieu de ſervir ſimplement les plats, ainſi que nous avons accouſtumé, ils ſervoient la table toute garnie, & ne mettoient pas les entrées dans le corps du banquet, parce qu'on les leur preſentoit dans des baſſins & ſans table. Ce qui leur ſervoit d'amuſement, en attendant qu'on ſervit, & les diſpoſoit à s'aquiter bien de leur devoir.

Auguſte avec toute ſa ſobrieté paſſa quelquefois cette regle, faiſant preſenter juſqu'à ſix tables. Et Heliogabale qui dans toute ſorte d'excés, encheriſſoit toûjours ſur les autres, en fit preſenter juſqu'à vingt & deux,

ſans parler de la delicateſſe & de la profuſion des viandes. On voyoit d'abord preparer les buffets à toutes ces tables avec plus de ſoin & de proprété, que l'on ne preparoit les autels de Dieux dans leurs plus grandes ſolennitez. On voyoit en ſuite apporter les differens ſervices de vaiſſelle d'argent. Avec les ſoucoupes, les caraffes, les criſtaux, & tant d'autres vaſes qui ne ſervoient que pour la montre & pour la vanité : que quand on vouloit les arranger avec quelque juſteſſe & quelque ſimetrie, il n'y faloit pas moins employer que les journées entieres. Enfin on étaloit ſur les tables tout ce que le luxe & la ſenſualité ont inventé de plus exquis & de plus delicieux. Des potages qui étoient le preſſis de plus de viandes, qu'il n'en faudroit pour faire des boüillons à une infinité de malades. Des biſques où l'on ne connoiſſoit plus la nature des choſes dont elles étoient farcies. Des ragouts qui flattoient d'autant plus la nature, que ce qui les compoſoit étoit moins naturel pour eſtre pluſieurs fois corrompu. Des entre-

CHAP. XXIX

CHAP. XXIX

mets qui ne ſervoient que d'éguillon à l'appetit, lors qu'il étoit deſia tout aſſoupi. Des ſervices qu'on remportoit tout entiers & ſans y toucher : des pyramides de toutes ſortes de viandes où l'on avoit aſſemblé le ciel, la terre & la mer, & qu'on élevoit comme des trophées au luxe & à la débauche. Des baſſins de fruits qui portoient des fleurs dans la plus ſterile, & la plus rigoureuſe ſaiſon de l'année ; des confuſions de toutes ſortes de confitures, qui occupoient encore davantage les yeux, qu'elles ne charmoient le gouſt. En un mot, un excez prodigieux & univerſel qui duroit depuis le commencement juſqu'à la fin de la table, laquelle n'eſtoit guere moins difficile à deſervir, qu'elle l'avoit eſté pour eſtre preparée. Le Maître-d'hoſtel étoit là à la verité pour donner les ordres ; mais outre que les Officiers qui remportoient les viandes, ne gemiſſoient pas moins ſous le faix des baſſins, qu'ils avoient eu de peine en les apportant : leur trop grand nombre ne ſervoit qu'à les faire entrechoquer : en quoy ce monſtre de

débauche prenoit un des plus grands plaiſirs, parce qu'il ne ſe mettoit pas tant à table pour ſatisfaire la nature, que pour rire, & pour obeïr aux attraits de la volupté. CHAP. XXIX

Il faut remarquer icy qu'à la fin du repas on faiſoit preſenter dans un grand baſſin des feüilles de Laurier qu'ils mâchoient : ſoit pour empeſcher les vapeurs de monter au cerveau, parce que cette feüille a une grande vertu pour deſſecher, ſoit pour oſter l'odeur du vin & des viandes.

CHAPITRE XXX.

De la boiſſon du Feſtin.

A L'égard de leur boiſſon, ce que nous pouvons trouver eſtrange, c'eſt l'eau chaude dont ils uſoient en toutes les ſaiſons : car il ſemble que n'eſtant plus ſi naturelle, elle n'eſtoit pas non plus ſi agreable au gouſt, outre qu'elle devoit exciter au vomiſ-

CHAP. XXX.

ſement ; ce qui n'eſtoit guere commode pendant le repas. Cependant Lipſe pretend que la chaleur donnant à la boiſſon je ne ſçay quels eſprits, la rend plus délicieuſe & la fait couler avec plus de plaiſir, diſant en avoir fait luy-meſme ſouvent l'experience. Et Platon prenant la choſe du coſté de la ſanté, dit que l'eau chaude rafraîchit les inteſtins, qu'elle appaiſe les chaleurs des reins & donne par ce moyen de l'appetit, qui eſt le meilleur aſſaiſonnement de la table

Seneque fait mention d'un certain inſtrument ou vaſe, qu'on appelloit millaire, parce qu'il pouvoit fournir à plus de mille coups, & ne ceſſoit jamais de couler. On mettoit cet inſtrument derriere le buffet ; & comme il avoit une queuë fort longue qui paſſoit par un foyer, elle donnoit toûjours de l'eau ſuffiſamment chaude pour boire, parce que l'eau froide en coulant par ce canal à travers du feu, devenoit chaude auparavant qu'elle arrivaſt ſur la table.

L'on pretend que l'Empereur Tibere ne fuſt ſurnommé Caldius, que parce qu'il beuvoit toûjours chaud par delice. D'où vient que Caius Caligula tua un Bouteillier, parce qu'il avoit vendu de l'eau chaude pendant les funerailles de ſa ſœur Druſille, ne pouvant ſouffrir qu'on beut delicieuſement pendant ſon deüil. CHAP. XXX.

Mercurial prend l'introduction de cet uſage du coſté du païs, qu'il fonde ſur la raiſon de l'antiperiſtaſe, diſant que les païs meridionaux eſtant naturellement chauds par leur climat, cette chaleur exterieure de l'air fait que les inteſtins de ceux qui l'habitent ſont froids, & par conſequent qu'ils ont beſoin de boire chaud pour moderer ce froid.

Toutefois pluſieurs Autheurs pretendent que cette boiſſon chaude n'étoit point d'eau pure, mais de certaines liqueurs qu'on vendoit dans les Bouteilleries, qui s'appelloient à cauſe de cela Thermopoles : & parce qu'elles eſtoient trop frequentées du temps de l'Empereur Claudius, Dion Caſſius nous apprend qu'il les fit fer-

CHAP. XXX.

mer pour empeſcher les cabales.

Quant au vin, ils le beuvoient avec tant d'excez, qu'on a peine à croire ce que les Autheurs nous en rapportent. Il eſt vray que pour ſe precautionner contre l'yvreſſe, ils uſoient de pluſieurs moyens. Ils commençoient par des vins mixtionnez : par exemple, d'Abſinthe, de Mirrhe & ſemblables, qu'ils beuvoient dans des coupes de lierre : aprés quoy, comme s'ils n'euſſent plus craint de s'enyvrer, ils n'obſervoient plus aucune meſure, & des petites coupes ils alloient aux plus grandes.

Parmy ces excez il y avoit pourtant de certaines regles qu'il falloit obſerver, leſquelles eſtoient ordonnées dés le commencement par le Maiſtre ou Roy du Feſtin. Par exemple, de boire ſeulement à l'honneur des graces : alors ils ne beuvoient à la verité que trois coups, mais qui en valoient pluſieurs autres à cauſe de la grandeur des coupes. D'autrefois il eſtoit ordonné qu'on beuroit à l'honneur des Muſes, c'eſt

à dire

à dire neuf coups. D'autrefois qu'on beuroit à la Greque, c'eſt à dire autant de fois qu'on nommoit quelque divinité, ou quelque amy, ou quelque perſonne illuſtre, pour laquelle on devoit avoir du reſpect, ce qui alloit à l'infiny. CHAP. XXX.

D'autrefois ils beuvoient chacun autant de coups qu'il y avoit de lettres dans le nom de leurs Maiſtreſſes. Et aprés qu'ils avoient achevé, au dernier coup ils faiſoient apporter un baſſin d'airain vuide qu'un valet tenoit ſuſpendu en l'air, & jettoient tout à coup dedans le reſte de leur coupe. Or ſi le baſſin en reſonnoit c'eſtoit une marque infaillible qu'ils en eſtoient aimez : mais s'il ne rendoit aucun ſon, ils perdoient eſperance. Ils appelloient cela la preuve du catabiſme.

CHAPITRE XXXI.

Des concerts & autres réjouïssances du Festin.

CHAP. XXXI. MAis ce que je trouve de plus delicieux, & qui valoit mieux incomparablement que toute la delicatesse des viandes, c'estoit les divertissemens qu'ils se donnoient pendant le repas. Ils en usoient de tant de sortes qu'il est difficile d'en pouvoir faire un dénombrement bien exact. Le plus ordinaire estoit les concerts, dont ils estoient extremement curieux : quelquefois de deux especes seules d'instrumens, quelquefois de plusieurs & quelquefois de tous ceux qui estoient alors en usage: mais qu'ils touchoient avec tant d'ordre & avec une mesure si juste, que les invitez estoient ravis en admiration & en oublioient souvent le manger, preferant le plaisir des oreilles à celuy de la bouche. Ils ac-

compagnoient ces concerts de tres-belles voix, lesquelles se mesloient tantost au son des instrumens & tantost elles chantoient par intervales, ou les loüanges du Prince, ou des invitez, ou de celuy qui donnoit à manger, ou du Roy du Banquet, ou de leurs Maistresses, ou sur le sujet du Festin. Aprés les voix ils faisoient venir des troupes de masques qui dansoient diverses entrées de balets, & qui ne se faisoient pas moins considerer par la bizarrerie des habits que par leurs adresses, leurs cadences, leurs pas & leurs sauts, dont la diversité, la vitesse & l'agilité jointe à la justesse faisoient un spectacle des plus charmans. Ces danses estoient suivies des plaisanteries, de plusieurs satyres qui venoient faire des sauts perilleux, & qui tantost par leurs tours de souplesse, tantost par leurs postures crotesques, tantost par les figures extravagantes qu'ils formoient en se meslant les uns avec les autres, attiroient agreablement les yeux de tous les assistans. Aux satyres succedoient des bouffons qui se don- CHAP. XXXI.

CHAP. XXXI.
noient une liberté entiere, qui debitoient là tous les bons mots qui leur venoient à la bouche sans aucun égard, n'épargnant ny la modestie du sexe, ny la qualité des invitez : au contraire pinçant tantost les uns & tantost les autres pour faire mieux rire toute la compagnie, ne disant rien qui ne fust accueilly d'un applaudissement universel. Mais les risées que causoient les devins & qui venoient immediatement aprés les bouffons, n'estoient pas moindres : ces diseurs de bonne avanture consideroient d'un sang froid & avec un grand serieux tous les assistans : ensuite comme s'ils eussent prononcé des oracles, ils donnoient à chacun son quolibet avec des avis qui ne valoient pas moins que leurs pronostiques ; ce qui faisoit faire à tous momens des huées contre celuy qui estoit attaqué & de si grands éclats, que n'en pouvant plus les uns & les autres, ils se tenoient les costez, l'eau leur couloit de toutes les ouvertures de leur visage & tomboient à la renverse sur leurs voisins. Enfin pour

revenir de ces émotions qui avoient agité le sang avec tant de violence, les joüeurs de gobelets faisoient apporter leur table, ou par leurs charmes innocens, ils enchantoient toute la compagnie. Chap. XXXI.

CHAPITRE XXXII.

Des prieres & libations du Festin.

IL est certain par le rapport presque de tous les Autheurs de l'antiquité, que l'on faisoit autrefois de certaines prieres en se mettant à table & en se levant, lesquelles estoient suivies de libations, & ces libations estoient differentes, selon la difference des Dieux, dont les figures estoient-là presentes, ou en l'honneur duquel on faisoit le Festin.

Quand ils mangeoient en famille, ils mettoient dans une assiette un peu de leurs viandes & en faisoient liba-

CHAP. XXXII. tion à leurs Dieux tutelaires, en les jettant dans le feu.

Dans les banquets qui estoient precedez de sacrifices, la libation se faisoit toûjours avec un gasteau salé & une coupe, tantost d'eau, si c'estoit à l'honneur du Soleil, de Vesta, de la Lune ou de l'Aurore : tantost de laict si c'estoit à l'honneur des Nimphes : tantost d'huile, si c'estoit à l'honneur d'Hercule ou de Mars : & tantost de vin à l'honneur de tous les autres Dieux. A l'égard du vin, il faut remarquer qu'il devoit estre pur de toutes les manieres ; c'est à dire non seulement sans meslange d'eau ny d'aucune autre liqueur : mais que la vigne qui l'avoit produit n'eut jamais esté coupée, qu'elle n'eut point esté frappée de la foudre, qu'elle n'eut point esté foulée aux pieds ou autrement salie, & qu'il n'y eut point eu d'homme pendu tout auprés.

A la fin du repas la libation se faisoit à Mercure, & on mesloit le vin avec l'eau, parce que ce Dieu preside aux vivans & aux morts. On jet-

stoit auparavant dans le feu une langue de quelque animal que ce fust à l'honneur du mesme Dieu, pour plusieurs raisons. La premiere, parce qu'il est l'interprete des hommes & des Dieux, & que luy seul pouvoit leur rendre compte des actions de graces qu'on venoit de leur offrir en reconnoissance de leurs bien-faits. La seconde, parce qu'ils se vouloient purger par ce moyen de toutes les medisances du banquet, dont la langue avoit esté l'instrament, n'y ayant rien qui purifie mieux que le feu. La troisiéme, pour montrer qu'ils la vouloient entierement consacrer aux Dieux par des loüanges continuelles. La quatriéme, parce qu'ils s'imposoient par-là une obligation reciproque de tenir secret tout ce qu'ils avoient dit à table. CHAP. XXXIII.



CHAPITRE XXXIII.

Des entretiens du Feſtin.

CHAP. XXXIII

COmme ces entretiens qui commençoient pendant le repas, eſtoient encore ſouvent continuez aprés qu'on eſtoit ſorty de table, & qu'ils faiſoient paſſer fort agreablement le reſte du jour ou de la nuit, j'ay crû devoir en faire le dernier Chapitre de ce Traité. Et pour en donner une idée qui réponde en quelque maniere à l'uſage des Anciens, je veux faire part au public d'un regale que ſe donnerent il n'y a pas long temps trois perſonnes ſçavantes, beaucoup plus delicieux par les belles choſes qu'il s'y dirent que par les viandes qui y furent ſervies. Ils ſe rencontrerent tous trois un ſoir par hazard aux Thuilleries, & comme ils ſe connoiſſoient depuis long-temps, ils laiſſerent la foule de la grande allée où ils eſtoient & en traverſerent une autre

qui aboutit au Labirinthe, à dessein d'y causer avec plus liberté : mais je ne sçay par quel accident ce lieu qui est le moins frequenté de ce magnifique jardin, estoit déja occupé par trois Demoiselles, lesquelles apparemment cherchoient aussi la solitude ; car outre qu'elles parloient d'une grande action, & comme de quelque chose de fort secret, elles ne quitterent jamais la place, & par une infinité de tours & retours en disputerent la possession entiere jusques à la nuit à nos trois sçavans qui estoient venus les derniers. Or comme tant d'allées & venuës ne se pûrent pas faire sans se rencontrer plusieurs fois d'assez prés, je ne sçay pas ce que les Demoiselles jugerent de nos sçavans : mais je sçay bien que pour eux ils en oublierent tout ce qu'ils vouloient dire, & que les ayant nommées une infinité de fois les trois graces, ils firent partie d'un commun accord de boire dés le lendemain à leur santé, quoy qu'ils n'eussent pas l'honneur de les connoistre & de celebrer le Festin par tout ce qu'ils pourroient dire sur le CHAP. XXXIII.

Chap. xxxiii. champ de meilleur. Je ne publieray pas icy leurs noms, parce qu'il faut épargner nos amis ; mais je les representeray ſous les noms de Polyandre, d'Amintas, & de Theodule, afin que ſous ces noms empruntez, je puiſse rapporter avec plus d'ordre toutes les choſes qui y furent dites, & que j'ay depuis appriſes de leur propre bouche.

L'aſſignation ayant eſté donnée dans un jardin du fauxbourg ſaint Antoine, dont Amintas pouvoit diſpoſer, parce qu'il en avoit une clef, pour s'y aller delaſſer de tems en tems de ſes études : Ils commanderent quelques bouteilles du meilleur vin, & un repas conforme à leur profeſſion : c'eſt à dire, ni trop ſomptueux, ni trop meſquin ; mais dans cette honneſte mediocrité, qui fait la perfection de toutes choſes.

Theodule y arriva le premier, & comme il ſe promenoit d'une allée à l'autre, pour tâcher de ſe deſennuyer en attendant la Compagnie, il apperceut dans le fonds un cabinet qui qui avoit aſſez belle apparence, ce

qui luy donna la curioſité de s'y tranſ- porter. Où étant entré, & en ayant trouvé les murailles toutes chamarées de quantité de figures d'horoſcope, il n'en falut pas davantage pour l'occuper entierement: Car comme il s'étoit fort appliqué autrefois à ces connoiſsances, & qu'il en ſçavoit parfaitement la vanité, il ne pouvoit aſsez déplorer le mal-heur de ceux qui s'y laiſsent ſurprendre; Helas, diſoit-il en luy-meſme, faut-il qu'il y ait des gens qui ne travaillent qu'à s'abuſer eux-meſmes, & à abuſer les autres; peut-on étre plus mal-heureux: C'eſt le double malheur dont il eſt parlé dans l'Evangile, lors qu'un aveugle en menant un autre, cét aveuglement commun ne ſert qu'à faire tomber plus de monde dans le precipice. CHAP. XXXIII.

Amintas cependant qui étoit allé chercher ſes camarades pour faire les honneurs du logis, n'ayant pas trouvé Theodule chez luy, fut chez Poliandre, avec lequel il vint ſans attendre davantage au lieu aſſigné, ne doutant point que leur ami ne les

CHAP. XXXIII. eût devancez, luy qui étoit reconnu si exact en toutes choses. En effet, ils apprirent en entrant qu'il y avoit déja du tems qu'il les attendoit, & qu'aprés avoir fait quelques tours de jardin, il avoit tout à coup disparu. Ils donnerent ordre qu'on servit, & l'étant allé chercher d'un costé & d'autre, ils le surprirent dans ce lieu écarté, mais tellement plongé dans ses réveries, qu'à peine les regarda-t'il. Ils le tirerent de là en le prenant l'un & l'autre sous le bras, & en se mettant aussi-tost à courir vers la table pour ne pas laisser refroidir les viandes. D'abord qu'ils eurent lavé & qu'ils eurent pris chacun leur place. He bien, Monsieur le réveur, luy dit Amintas ; ne nous avez-vous pas bien de l'obligation, nous vous avons retiré de l'autre monde ; dites-nous donc des nouvelles du païs d'où vous venez. Cher ami, luy repartit Theodule, vous vous trõpez, bien loin de venir de l'autre monde, je n'étois que trop attaché à celui-ci : le profond étonnement où vous m'avez surpris, venoit en partie de vous-mê-

me : Je ne pouvois comprendre que vous qui étes si éclairé, laissassiez dans un lieu que vous frequentez, & dont vous étes comme le Maître, tant d'amusemens ridicules, qui ne sont que trop consultez pas les amateurs de cette vie; & qui n'ayant point d'autre fondement que dans l'imagination des Astrologues, devroient être décriez comme des mensonges, & effacez de tous les endroits où ils se trouvent, pour desabuser une bonne fois le monde de ces vaines opinions. Quoi, repliqua Amintas, vous vous estes arresté à toutes ces figures qui sont dans le Cabinet : Pour moy, à vous dire le vray, je n'ay jamais bien approfondi ces choses, & je ne voudrois pas condamner tant d'habiles gens qui s'en meslent: mais si vous en sçavez plus que moy, faites nous part de vos lumieres : Je crois que Polyandre n'aura pas moins de plaisir que moy de vous entendre là dessus. Polyandre ayant dit qu'il en seroit tres-aise. Theodule commença de la sorte. Il n'y a que les petits esprits, & ceux qui ne se sont

CHAP. XXXIII.

CHAP. XXXIII. jamais donné la peine d'examiner les principes de cette ſcience qui s'y laiſſent prendre. C'eſt une toile d'araignée, dit ſaint Ambroiſe, qui n'eſt bonne qu'à prendre des mouches. Mais ceux qui ont tant ſoit peu de diſcernement, la meſpriſent auſſi-toſt qu'ils la connoiſſent. En effet, qu'y a-t'il de plus fou, & de plus impie, que d'attribuer aux influences des Aſtres, & à leurs diverſes conſtellations, comme à des veritables cauſes le bonheur ou le mal-heur des hommes : les voix contraires ou favorables d'une élection : tous les progrés d'une grande fortune, & même toute la ſuite de nos actions, qui ſont libres de leur nature. Saint Auguſtin traite les plus habiles de cét art de Viſionnaires, de decider ainſi de nos deſtinées avec un coup de plume, & de pretendre qu'il en faille neceſsairement paſser par ce qu'ils auront tracé ſur un morceau de papier. Ils veulent prophetiſer avec leur Aſtrolabe toutes les revolutions des Eſtats, la durée de nos jours, & le genre de vie que nous embraſſerons, comme ſi Dieu leur avoit re-

velé toutes les conjonctures, toutes les circonstances, & toutes les commodités des lieux, des tems, des heures & des momens, dont toutes ces choses dépendent. Saint Gregoire de Nazianze dit, qu'ordinairement ces sortes de gens sont Magiciens, & apporte là dessus l'exemple de Julien l'Apostat, le Pape saint Clement l'avoit déja dit de Simon Magus. Nous remarquons que les principaux Heresiarques, tant anciens que modernes, y ont esté fort addonnez, comme Priscille, Abaillard, & Luther, & que ç'a été là en quelque maniere la source de toutes leurs erreurs. Nous ne voyons qu'anathemes sur ce sujet dans les Conciles, qu'invectives sanglantes dans les écrits des Peres, & que Decrets dans les Estats les mieux policez, parce qu'il n'y a rien qui cause plus de troubles, & dans la conduite de chacun en particulier, & dans celle de tout un peuple, que ces sortes de predictions.

Voilà des choses bien fortes, luy dit Amynthas en l'interrompant : mais il faut donc condamner la pluspart des

CHAP XXXIII Patriarches qui ont si fort estudié les estoiles, & Salomon luy-mesme qui nous apprend neanmoins dans son Livre de la Sagesse que Dieu a esté son Maistre dans cette science.

Je ne pretens pas cela, continua Theodule, ces grands hommes sont trés-loüables dans leur estude, parce qu'ils n'ont voulu connoistre par les estoiles que les changemens des saisons & les choses purement naturelles : au lieu que les faiseurs d'horoscope ont l'insolence d'approfondir des secrets qui ne sont reservez qu'à Dieu. Il n'y auroit pas du mal, si comme les Patriarches & Salomon ils n'attribuoient aux estoiles que la force de donner à ceux qui naissent, divers temperamens qui produisent les affections, les simpathies & les antipathies dont on peut conjecturer l'humeur d'une personne, & mesme quelques actions de l'ame en general, parce qu'elles dépendent en partie des organes du corps. C'est le sentiment de Saint Augustin & de Saint Thomas : mais aussi l'un & l'autre traitent de fous & d'impies les astrologues lors-

qu'ils entreprennent de deviner les actions qui dépendent purement de nostre volonté. CHAP. XXXIII

La distinction que Theodule vient de faire, paroist trés-raisonnable, dit Polyandre, & vous en devez estre satisfait, Amintas : mais il faut que je luy propose un passage de la Genese, qui authorise ce semble formellement l'Astrologie ; car vous sçavez fort bien Theodule, continua-t'il, que lorsque Dieu au commencement du monde crea les astres, il voulut qu'ils servissent de signe. Voicy ses propres paroles. *Fiant luminaria & sint in signum.* Je ne vois rien de plus exprés.

Et moy, repliqua Theodule, je ne vois rien de si facile à expliquer. Dieu dit en créant les astres, ces corps si nobles qui jettent autant d'admiration dans nos esprits que de lumiere dans nos yeux ; il dit, que comme ce sont les chef-d'œuvres de ses divines mains à l'égard des creatures purement corporelles, ils nous representent aussi mieux qu'elles toutes sa toute-puissance : ou bien si vous

CHAP. XXXIII voulez, il pretend au moment qu'il les crée qu'ils marquent le jour & la nuit & toute la durée du temps ; car autrement quels ſignes peuvent-ils eſtre, des ſignes naturels des choſes qui nous regardent : mais quelle reſſemblance y a-t'il d'une conſtellation avec la ſanté, les richeſſes, les dignitez & les diſgraces des hommes ? Eſt-ce comme des choſes équivoques, mais qui vous a aſſuré de cette dépendance & de cette connexion pretenduë entre des choſes ſi differentes pour leur ſubſtance, & pour leurs qualitez ? Eſt-ce comme des chiffres & des hieroglifes : mais qui vous a appris la contre chiffre pour en connoiſtre de ſi grands ſecrets ; ſurquoy fondez-vous leur interpretation ? comment la prouvez-vous ? peut-eſtre que vous nous produirez pour appuyer voſtre ſentiment d'autres effets qui ſont arrivez dans les meſmes circonſtances. Mais comment pouvez-vous raiſonner ſolidement ſur la rencontre des planettes, puiſqu'elle change continuellement. Enfin pretendez-vous qu'ils ſervent de ſignes

comme causes naturelles, materielles & necessaires : mais quelle proportion y a-t'il entre elles & les actions qui dépendent de nostre libre arbitre & de nostre volonté, comme de penser, de vouloir, de déliberer, puisque les unes sont corporelles & les autres spirituelles. Comment est-ce que l'étoile de celuy qui est élevé à quelque Charge peut signifier sa fortune, puisqu'il faut pour cela un necessaire consentement des électeurs qui sont nez sous un autre ascendant, qui sont d'un autre âge, d'une autre complexion, & qui ont des inclinations toutes contraires.

Amintas revenant là-dessus à la charge. Et pourquoy, luy dit-il, ne voulez-vous pas que les astres marquent la destinée des hommes, puisqu'ils ont bien marqué celle du Fils de Dieu.

Autant en diroit Priscillien, s'il estoit encore au monde, répondit Theodule. Il authorisoit son erreur par l'étoile qui apparut aux Mages, lorsque Nostre Seigneur nasquit, s'imaginant que cette étoile estoit

CHAP. XXXIII

proprement sa destinée. Mais Saint Augustin nous fait prendre garde qu'il ne faut que considerer les termes de l'Evangile, pour voir que cette étoile estoit soûmise aux ordres de ce divin Enfant, bien loin d'avoir aucun pouvoir sur luy. Jusqu'à ce qu'estant arrivée sur le lieu où estoit l'Enfant, elle s'y arresta, dit le Texte sacré : de sorte que ce ne fust pas l'Enfant qui alla chercher l'étoile : mais bien plûtost que ce fust l'étoile qui vint trouver l'Enfant. Ainsi on ne peut pas dire que l'étoile fust la destinée de l'Enfant, mais que c'est au contraire l'Enfant qui fut, si on le peut dire, la destinée de l'étoile.

Dieu nous garde de croire jamais au destin, chers amis, la vie de l'homme ne dépend que de la seule conduite de celuy qui en est l'Autheur souverain & le createur. L'homme n'est pas fait pour les étoiles, mais les étoiles aussi bien que toutes les autres creatures sont faites pour l'homme : cependant si une étoile pouvoit estre le destin de l'homme, il faudroit croire que l'homme leur

ſeroit ſoûmis. Quand Jacob ſortant du ventre de ſa mere tenoit avec ſa main le pied de ſon frere aiſné, il eſt viſible que cet aiſné ne pouvoit eſtre tout-à-fait ſorty, que Jacob en le ſuivant n'euſt déja commencé à ſortir : cependant quoyque la mere ſe fuſt délivrée de tous deux en un meſme temps, leur vie neanmoins fut depuis bien differente. C'eſt un argument invincible de Saint Auguſtin. Je ſçay bien qu'à cela les Aſtrologues ont accoûtumé de répondre, que la vertu des conſtellations conſiſte en un ſeul inſtant & en un ſeul point, mais nous leur pouvons repliquer que l'on eſt quelque temps à naiſtre ; ſi donc la vertu de la conſtellation change à chaque inſtant, il faut avoüer que l'homme aura autant de deſtins qu'il aura de membres, puiſqu'ils ne ſortent que ſucceſſivement du ventre de la mere.

Les Aſtrologues diſent auſſi que ceux qui naiſſent par exemple ſous le ſigne de la balance doivent eſtre Changeurs & Banquiers : cependant il eſt certain que pluſieurs Nations,

CHAP. XXXIII

bien loin d'avoir l'usage de commerce, elles en ignorent mesme le nom. Cela supposé comme une chose incontestable & universellement reconnuë, il faut maintenant que les Astrologues avoüent l'une de ces deux choses, ou qu'aucun de ces peuples ne naist sous ce signe, ou que ce signe n'a sur eux aucune puissance & aucune vertu, en quoy ils sont également pris. De plus en France, en Espagne, en Perse & en tant d'autres Estats, les Roys viennent à la Couronne par le droit de leur naissance: mais qui pourroit dire le nombre de ceux qui naissent aux mesmes momens dans une condition servile, cependant les enfans des Roys qui sont venus au monde sous la mesme constellation que les enfans des esclaves, parviennent au Thrône, au lieu que les autres qui estoient nez au mesme instant demeurent jusqu'à la mort dans leur condition servile.

Il en sera tout ce que vous voudrez, dit encore Amintas, mais cependant nous voyons des predic-

tions fameuſes qui ſont arrivées de point en point, & ces predictions n'eſtoient fondées que ſur les aſtres. Cardan qui vivoit il n'y a pas long-temps, & qui paſſe pour un homme des plus habiles du dernier ſiecle, nous aſſure que Paris Cereſaire predit à Paul III. qu'en l'âge de ſoixante ans ſix mois & trois jours il courroit un grand riſque ſur l'eau, qu'en ſoixante-ſix, cinquante-trois jours, neuf heures & trente minutes il ſeroit fait Pape, qu'il vivroit juſqu'à quatre vingts & un an, & qu'il mourroit d'un accident qui luy arriveroit le cinquiéme du mois de May. Je ne ſçay pas aprés cela quelle autre prediction plus circonſtanciée vous pouvez demander. Or il eſt certain qu'elle fuſt faite long temps auparavant que ces choſes arrivaſſent, & il eſt certain encore par l'Hiſtoire de ce Pape qu'il a couru ce riſque, qu'il a eſté eſlevé au Pontificat, qu'il a veſcu & qu'il eſt mort ſelon tous les temps qui luy eſtoient marquez dans ſon horoſcope.

CHAP. XXXIII

J'en tombe d'accord, répondit Theodule : & soûtiens neanmoins que ces choses ne sont pas arrivées à cause de la prediction, mais par un pur hazard: étant bien difficile qu'entre une infinité d'horoscopes que l'on fait en l'air & sans fondement quelqu'un n'ait du succez en apparence : mais dans le fonds il n'en peut point avoir. Outre les raisons fondamentales que j'en ay apportées, & ausquelles on ne sçauroit répondre. L'experience nous convainc de leur fausseté presque continuelle. Et sans aller plus loin, puisque vous nous faites tant valoir le merite de Cardan. Luy-mesme ne s'est-il pas tourné en ridicule avec toutes ses lumieres sur l'horoscope de François second Roy de France. Il avoit predit qu'il seroit le plus glorieux Monarque de son siecle. Mais c'étoit un resveur & un visionnaire : car qui ne sçait les malheurs de ce Prince, & peut-on dire qu'il ayt seulement joüy d'une ombre de gloire & de bonheur. Il fut toûjours extremément infirme, les troubles des Huguenots si funestes à l'Etat, & à l'authorité Royale

Royale commencerent ſous luy, & il ne veſquit que tres-peu de temps. CHAP. XXXIII

Chers amis encore une fois, ne donnons jamais là dedans. Il ne faut apprendre la phyſionomie ſuperſtitieuſe, la Chiromancie, les taliſmans, & l'Aſtrologie judiciaire que pour les mépriſer, & pour en deſabuſer ceux qui y ont quelque creance ; à qui ont peut faire voir ſans peine ſelon les principes que j'ay établis, la vanité de leurs regles & de leurs figures. Car pour peu que nous les examinions, nous trouverons une infinité de deffauts dans celles dont ils ſe font plus d'honneur, & où ils croyent avoir le mieux reuſſi.

Nous devons faire tres-peu d'état de ces connoiſſances, puiſque vous ſçavez vous-meſme par l'uſage que vous avez du monde, qu'elles ne ſont contées preſque pour rien dans un homme docte. Elles ſont les plus aiſées à acquerir, & les plus propres aux eſprits fort bornez & incapables des autres ſciences. Vous ſçavez auſſi que ce ſont celles qui font perdre plus de temps, qui donnent le plus de bon-

CHAP. XXXII. ne estime d'eux-mesmes à ceux qui les possedent, qui leur acquierent plus d'admiration populaire, & moins de merite & de consideration parmy les Sçavans. En un mot, ce sont des choses qu'il ne faut pas tout à fait ignorer : mais aussi dont il ne faut pas faire nostre fonds, puis qu'elles ne peuvent contribuer qu'à nous divertir, & non pas à nous rendre sçavans. Cette fin fust celebrée d'un applaudissement general : chacun se rendit à des sentimens si solides & si raisonnables, & l'on beut à la santé de la premiere grace qui avoit si bien fait parler Theodule.

Laissons donc les resveries aux Astrologues, dit ensuite Polyandre ; & écoutons quelque temps les Philosophes, lesquels nous fourniront assurement de meilleurs sentimens. Je ne trouve rien de si beau que toutes ces sentences qui sont répanduës dans leurs écrits : elles sont fecondes de mille belles pensées, & nous apprennent en peu de mots les plus importantes veritez. Nous pouvons les appeller les Oracles de la morale : car

outre que ce sont autant d'enseignemens admirables pour regler nos mœurs, elles ont une énergie toute divine. Mais à propos d'Oracles, je ne sçay si vous sçavez l'origine du trepié de Delphes, si fameux pour cela dans l'antiquité. Je la découvris dernierement dans je ne sçay quelle lecture, & je veux vous en faire part. Cet autheur rapporte que quelques jeunes hommes Milesiens qui se promenoient sur le bord de la mer où l'on peschoit, ayant acheté des pescheurs la pesche qu'ils alloient faire, & ceux-cy n'ayant tiré dans leurs filets qu'un trepié : ce trepié fit naistre contestation entre ces jeunes gens à qui l'auroit, jusques-là qu'ils furent obligez de consulter là-dessus Apollon, lequel ayant répondu qu'il faloit le donner au plus sage du païs, ils le porterent à Thalez Milesien, qui d'un commun consentement avoit cette reputation, celuy-cy le laissa en mourant à un autre, & puis cet autre encore à un autre, jusqu'à ce qu'il vint entre les mains de Solon, lequel soûtenant qu'il n'y avoit point de sa-

CHAP. XXXIII ge parmy les hommes, & que Dieu seul meritoit ce nom, il envoya le trépié à son Temple, qui ne cessoit depuis de rendre des réponses à tous les peuples de la terre qui venoient le consulter. C'est dans la mesme veuë que Pythagore changea pareillement le nom de Sage qu'on donnoit autrefois à tous les Sçavans, en celui de Philosophes, comme qui diroit amateurs de la sagesse : soûtenant qu'il n'y avoit que Dieu qui meritast le nom de Sage, & qui le fust effectivement.

On rapporte de Solon, que s'étant refugié à la Cour de Cresus pour fuir la tyrannie de Pisistrate, qui s'étoit rendu maistre d'Athenes ; ce Prince voulut parestre devant luy dans toute sa pompe, pour luy donner une plus haute idée de sa grandeur : de sorte qu'il s'assit sur son thrône, revestu de ses habits royaux, tout éclatant d'or & de pierreries : mais il fust bien surpris, lorsque luy ayant demandé, s'il avoit jamais rien vû de plus beau, ce Philosophe luy répondit froidement qu'oüy : & que c'étoient les coqs, les faisans & les paons : n'y ayant

rien de plus beau que la vivacité & l'agreément des couleurs dont la nature les a ornez.

J'ay appris de ce grand homme, qu'il faut plus se fier à la probité d'un homme qu'à son serment.

Qu'il n'y a point de meilleur maître que celuy qui a appris de bien obeïr.

Qu'il ne faut jamais conseiller à un Prince, ce qui est de plus agreable, mais ce qui est de meilleur.

Qu'il ne faut rien tant apprehender d'un homme, si ce n'est qu'il perde toute sorte d'espoir.

Qu'une méchante langue blesse plus sensiblement qu'une épée, parce que la playe en devient presque incurable.

Qu'il n'y a rien qui anime tant le soldat à bien faire, que l'espoir qu'il a qu'on aura soin de sa personne s'il vient à estre blessé, & mesme de ses enfans s'il meurt dans le combat.

Qu'il ne faut point permettre qu'un Curateur demeure avec la mere des pupiles.

Qu'il ne faut point non plus faire

CHAP. XXXIII. Curateur, celuy qui peut ſucceder aux pupiles.

Qu'il en eſt des loix comme des toiles d'araignée, qui retiennent les choſes legeres : mais qui ſont rompuës & crevées par les peſantes : parce qu'en effet il ſemble qu'elles ne ſoient faites que pour les petits, les grands ſe mettant toûjours à couvert de leur rigueur.

Qu'il en eſt des Courtiſans comme des jetons, dont on forme tantoſt un grand nombre, & tantoſt un petit : nous les voyons tantoſt elevez, & tantoſt abbaiſſez.

Qu'il ne faut pas choiſir legerement nos amis : mais que quand nous les avons choiſis, nous devons avoir grand ſoin de les conſerver.

Qu'il faut faire en ſorte que la raiſon ſoit la regle de toutes nos actions.

Que je me trouve déja bien recompenſé, s'écria Theodule, en interrompant Polyandre : Je ne ſçay pas ce qu'en penſe Amyntas : mais pour moy, je vous avouë que je ſuis ravi d'entendre de ſi beaux preceptes. Et moy, répondit Amyntas, je ſuis

tres-fasché que vous l'ayez interrompu.

Puisque vous prenez tous deux plaisir à ce que je dis, continua Polyandre. Je tascheray que nous profitions des autres Philosophes, en vous rapportant ce que j'en sçay de meilleur. Chilon m'a fait remarquer que les hommes sages ne different des imprudens que par des esperances bien fondées.

Qu'il n'y a rien de plus difficile dans la vie que de garder le secret, d'employer bien le temps & de souffrir les injures.

Qu'il vaut mieux perdre que s'enrichir par des voyes injustes : parce que l'un ne fait de la peine que pour un temps, au lieu que l'autre bourrelle toûjours nostre conscience.

Qu'il faut que les grands soyent doux & affables, afin qu'ils s'attirent plutost l'amour que la crainte de leurs inferieurs.

Pittaque disoit, qu'il est d'un homme prudent de prevoir l'avenir, & d'un homme fort de s'y comporter avec courage, quand la chose est arrivée.

CHAP. XXXIII Qu'il ne faut jamais découvrir nos desseins, parce que si nous n'y reussissons pas aprés en avoir parlé, nous devenons le joüet de tout le monde.

Qu'il n'y a point de malheureux que celuy qui ne peut souffrir ses propres malheurs.

Que la plus seure garde d'un Souverain c'est l'amour de ses sujets.

Que les plaisirs passent : mais la gloire dure toûjours.

Anacharsis observe que la vigne porte trois sortes de grapes, l'une qui réjoüit, l'autre qui enyvre, & l'autre qui fait pleurer.

Que le moyen de devenir sobre, c'est de regarder un yvrogne quand il est pris de vin.

Que pour vivre en homme de bien il ne faut s'abstenir que de trois choses, de la langue, du ventre, & de l'amour.

Que ce n'est pas le vaisseau le plus fort qui est le plus seur, mais celuy qui arrive à bon port.

Qu'il ne faut pas reprocher à un homme le lieu de sa naissance, mais les mœurs de son païs.

Qu'il

Qu'il vaut mieux avoir un ſeul bon amy, qu'une infinité d'amis ordinaires. CHAP. XXXIII

Que quand on boit trop de vin dans la jeuneſſe, on eſt obligé à boire de l'eau dans la vieilleſſe.

Que ce n'eſt pas avec les paroles qu'on fait les affaires ; mais que les paroles doivent s'accomplir par les effets.

Socrate ne nous donnera pas de leçons moins importantes. Il dit que les jeunes gens qui ſe regardent ſi volontiers dans le miroir, doivent en tirer cette inſtruction : s'ils ſont beaux, de faire des actions qui ne deshonorent point cette beauté : & s'ils ſont laids, de faire auſſi de belles actions qui reparent cette difformité de leur viſage,

Que quand nous invitons quelqu'un, il ne faut jamais faire de grandes dépenſes pour le bien traiter : parce que s'il eſt ſobre & honneſte homme, il ſe contentera de ce que nous luy preſentons ; & s'il ne l'eſt pas, il ne faut pas beaucoup ſe ſoucier de manger avec des débauchez.

Qu'il faut manger pour vivre, &

CHAP. XXXIII

non pas vivre pour manger.

Que nous ne devons point estre fâchez qu'on parle mal de nous : parce que si la chose est vraye, c'est un avertissement pour nous en corriger : & si elle n'est pas vraye, elle tourne à nostre loüange, & nous fait pratiquer la vertu.

Que c'est un grand mal de ne pouvoir souffrir le mal.

Qu'à bien considerer les prodigues, on trouve qu'au lieu que la terre engloutit souvent & devore les hommes ; ce sont eux au contraire qui devorent la terre.

Que c'est une chose étrange que l'on méprise la vieillesse, puisque tout le monde souhaite d'y parvenir.

Qu'on ne doit point se fier à un impie, parce qu'ayant manqué de foy à Dieu, il ne sçauroit la garder aux hommes.

Que les avares conservent veritablement leur bien avec un soin extraordinaire, parce qu'ils s'en considerent les maistres ; mais qu'ils s'en servent aussi peu que s'ils n'en étoient point les maistres.

Qu'un menteur n'est jamais creu, lors mesme qu'il dit vray. CHAP. XXXIII

Que lorsqu'on assiste un miserable, on ne doit pas considerer ses mœurs, mais la nature qu'il a commune avec nous.

Qu'il en est des études comme de ces arbres qui ont les racines ameres, parce qu'ils portent ordinairement les fruits les plus doux.

Aristote nous assure qu'il y a presque autant de difference entre les sçavans & les ignorans, qu'entre les vivans & les morts.

Que la science sert d'éclat dans la prosperité, & d'azile dans l'adversité.

Que nous sommes plus redevables à nos peres de nous avoir bien élevé, que de nous avoir mis au monde : car au dernier cas, ils ne nous donnent que la vie : mais au premier, ils nous donnent le moyen de la rendre heureuse.

Qu'il ne faut pas se glorifier d'estre né d'une illustre famille, mais de ne pas dégenerer.

Que la veritable amitié n'est autre chose qu'une ame qui habite en deux

CHAP. corps differens.
XXXIII. Qu'il est des hommes si épargnans, qu'on diroit qu'ils esperent de toûjours vivre : & d'autres au contraire si prodigues, qu'on diroit qu'ils craignent de mourir le lendemain.

Que la sagesse nous fait faire de nous-mesme & de bon cœur, ce que les autres ne font que par la contrainte des loix.

Qu'il n'y a qu'un aveugle qui puisse demander pourquoy la beauté est aymable.

Que rien ne faisoit plus valoir une personne que sa beauté, qu'elle luy donnoit plus de credit que toutes les lettres de recommandation : d'où vient que Socrate l'appelle une tyrannie de peu de durée : Carneade un empire personnel : Platon, le privilege de nature, & Theophraste une tromperie muette.

On ne peut pas entendre de plus belles choses, dit là dessus Amintas, & je vois que Theodule en a presque oublié le manger : Mais, Polyandre, ne vous lassez-vous point, outre que je ne vois pas que vous touchiez à

vos viandes : on ne ſçauroit parler & manger tout à la fois ; prenez donc un peu de relaſche, ſi vous avez encore quelque choſe à nous dire.

CHAP. XXXIII

C'eſt aſſez que vous continuiez de prendre plaiſir à m'écouter, pour ne pas me laſſer, repartit Polyandre, & je ne m'étonne point que vous ne preniez pas garde à ce que je mange, puiſque vous eſtes ſi attentifs à mes paroles : mais ſoyez perſuadez que tout en parlant, je ne laiſſe pas de faire tres-bien mon devoir. Vous voyez que ce que je dis ſont des matieres entrecoupées ; & comme il n'eſt pas beſoin d'une grande application d'eſprit pour les finir, elles n'empeſchent nullement de manger.

Continuez donc, luy dit Theodule, puiſque vous n'en eſtes point incommodé, & nous continuerons, Amyntas & moy, de vous écouter avec beaucoup de ſatisfaction.

Si aprés tous ceux que je viens de citer, reprit Polyandre, nous voulons encore conſulter Diogene, tout ſatirique qu'il eſt, il ne laiſſera pas de nous bien inſtruire. Nous apprenons de luy

Chap XXXIII

que la ſcience ſert de frein aux jeunes gens, de ſoulagement aux vieillards, de richeſſes aux pauvres, & d'ornement aux riches.

Que la nobleſſe, la fortune, & la grandeur, ſont les voiles de la malice, parce qu'elles couvrent les plus grandes méchancetez.

Que les hommes ſont aveugles dans leur commerce, donnant à vil prix les choſes les plus precieuſes, & vendant tres-cherement les plus viles. Car, par exemple, une ſtatuë qui n'eſt que pour la curioſité, ſe vendra juſqu'à trois cens écus : & une charge de farine, ſans laquelle l'on ne ſçauroit vivre, un écu ſeulement.

Que le premier remede de l'amour c'eſt la faim ; le ſecond, c'eſt le temps, par une longue abſence : mais que ſi l'un & l'autre n'y ſervent de rien, il ne reſte plus qu'à ſe pendre.

Que la nature ne nous a donné deux oreilles, & une bouche ſeulement, que pour nous apprendre qu'il faut écouter beaucoup, & parler peu.

Que les gens de mauvaiſe vie ſont ſemblables aux figuiers qui naiſſent

ſur les precipices , dont perſonne ne mange les fruits, & qui ſervent ſeulement de paſture aux corbeaux & aux vautours. CHAP. XXXIII.

Qu'il n'y a point de difference entre une belle fille de joye, & un mets delicat & friand, quand il eſt empoiſonné.

Que ceux qui ne font rien moins que ce qu'ils enſeignent, ſont ſemblables à la guitarre, qui n'entend pas elle-même ce qu'elle fait entendre aux autres.

Que les Grands ont veritablement beaucoup de valets: mais qu'ils ſe rendent eux-mémes eſclaves de leurs propres paſſions.

Que ceux qui ſe plaignent de la fortune, ſont eux-mêmes à plaindre, parce qu'ils deſirent des biens qui ne le ſont qu'en apparence, au lieu de chercher le veritable bien.

Qu'un homme riche & ignorant reſſemble à une brebis couverte d'une toiſon d'or.

Que les gens de bien ſont les images de la Divinité.

Que la flaterie eſt un licol de ſoye,

CHAP. XXXIII.

ou un licol ſucré, parce qu'elle étrangle agreablement ſon homme.

Que ſi des Sentences de ce Philoſophe, nous voulons paſſer à ſes reparties, nous ne les trouverons pas moins agreables, ni moins inſtructives.

Voyant un homme ſcelerat qui faiſoit mettre ſur la porte de ſon logis cette inſcription. Que rien de mauvais n'entre ceans ; Hé, par où entrera donc le maître de la maiſon, luy dit-il ?

Il dit auſſi à de certains Aſtrologues qui parloient des choſes des Cieux avec autant d'aſſurance, que s'ils les avoient veuës ; Hé quand eſt-ce que vous en eſtes venus?

Un jour il parfumoit ſes pieds, & comme quelqu'un luy eut dit que ce n'eſtoit pas là qu'il faloit employer les bonnes odeurs, & que chacun en parfumoit la teſte. Ouy, dit-il, mais de la teſte les bonnes odeurs s'évanoüiſſent en l'air, au lieu que des pieds elles montent au nez, & recréent l'odorat.

Comme on luy demandoit un jour à quelle heure il faloit manger, ſelon

les gens, répondit-il : car les riches mangent quand ils veulent, & les pauvres quand ils peuvent.

Voyant un homme de qualité ſi paſſionné pour les chevaux, qu'il y mettoit tout ſon bien, juſqu'à negliger ſes propres enfans ; il vaut mieux, dit-il, étre le cheval que le fils de cét homme-là.

Un homme qui portoit une longue perche, l'ayant bleſsé en paſſant ; & criant aprés, gare, gare ; prenez garde à vous ; hé, quoy, luy dit-il, eſt-ce que tu veux me bleſſer encore une fois ?

Comme il fut un jour amené devant Philippes Roy de Macedoine, & que ce Prince luy eut demandé qui il étoit. Je ſuis, répondit-il, l'admirateur de ton ambition, & de ton avarice inſatiable.

Perdicas le menaçant de le tuer, s'il ne venoit en ſa Cour, il luy répondit froidement, que c'eſtoit bien peu de choſe que cela pour un grand Capitaine, comme luy : puis qu'une araignée ou un ſcorpion en pouvoit faire autant.

CHAP. XXXIII. Comme il vit un jour un voleur conduit au gibet par des Officiers de Justice; Voilà, dit-il, de grands voleurs, qui en vont faire mourir un petit.

Voyant aussi des enfans qui tiroient des pierrres contre un gibet, à qui le toucheroit le premier; est-ce, leur dit-il, que vous dispu tez entre vous à qui l'aura pour prix?

Un jeune homme superbement habillé, & tout couvert de joyaux, & de parfums, luy ayant proposé quelque chose; il luy dit qu'il ne répondroit point à sa question qu'il ne luy eût dit auparavant, s'il estoit homme ou femme.

Comme il vit un jour en passant sur la porte du logis d'un débauché cét écriteau, maison à vendre. Je sçavois bien, dit-il, qu'elle vomiroit bien-tost son maître.

Quand on luy vint dire que les Synopeens l'avoient condamné à étre chassé de leur ville; & moy, répondit-il, je les condamne à y demeurer.

Quelqu'un luy demandant quelle beste mordoit plus fort; entre les sa-

rouches, dit-il, c'est le médisant, & entre les apprivoisées le flateur. CHAP. XXXIII.

Un autre luy demandant, pourquoy l'or estoit jaune & de couleur pasle, c'est parce, dit-il, que tout le monde luy dresse des embusches.

Voyant des Dames se promener dans de superbes carosses; il faudroit, dit il, d'autres cages à de telles bestes.

On luy demandoit un jour; d'où venoit qu'il ne vouloit avoir ny valet ny servante; c'est parce, répondit-il, que je n'en ay pas besoin; & comme on luy repliquoit; mais qui donc vous ensevelira, si vous venez à mourir? Celuy, dit-il, qui voudra demeurer dans le logis.

Platon discourant un jour sur ses Idées, & parlant de tableïté, & de verreïté. Il luy dit, je vois bien des tables & des verres: mais je ne vois point vostre tableïté, ny vostre verreïté. Je ne m'en étonne point, répondit Platon, parce que vous avez des yeux pour voir les tables & les verres: mais vous n'étes pas assez spirituel pour voir la tableïté, & la verreïté.

CHAP. XXXIII. Quelqu'un luy reprochant d'avoir fait autrefois de la fausse monnoye : Cela est vray, luy dit-il, il a esté un tems que j'étois tel que vous étes : mais je suis maintenant ce que vous ne serez jamais.

Comme on luy reprochoit, de ce qu'il mangeoit en plein marché. Je mange, répondit-il, où la faim me prend.

On luy demandoit un jour, pour quelle raison on l'appelloit chien. C'est, dit-il, que je flatte ceux qui me donnent. Que j'abboye contre ceux qui ne me donnent rien, & que je mords ceux qui me font du mal.

Voyant un jour le fils d'une femme perduë, qui jettoit des pierres contre les passans ; prends garde, dit-il, que tu ne blesses ton pere.

Un beau garçon faisant un jour parade d'une belle épée qu'il avoit receuë d'un Gentil-homme qui l'aimoit. Je vous avouë, luy dit il, que cette épée est fort belle ; mais j'en trouve le fourreau bien vilain..

Comme on luy demandoit ce qu'il avoit gagné dans sa Philosophie ; de

prendre, dit-il, le tems tel qu'il eſt, CHAP. XXXIII.
& d'être preſt à toute ſorte d'accidens, ſans qu'aucun puiſſe me nuire, ni m'inquieter,

Quelqu'un luy demandant, d'où il eſtoit, je ſuis, dit il, de par tout.

Il dit à des gens mariez qui prioient les Dieux de leur donner un enfant; mais pourquoy ne leur demandez-vous pas au même tems, qu'il ſoit bon: Car il eſt plus avantageux de n'en point avoir, que d'en avoir de méchans?

Comme on luy reprochoit de ce qu'il entroit dans de vilains lieux; & le Soleil, diſoit il, n'entre-t'il pas dans des cloaques, ſans en eſtre ſoüillé.

Quelqu'un luy amenant un jeune homme pour l'inſtruire; & luy diſant au meſme tems, qu'il avoit infiniment de l'eſprit, & qu'il eſtoit tres-reglé dans ſes mœurs. Il n'a donc pas beſoin de Maître, luy répondit il.

Il entroit au theatre, lors que tout le monde en ſortoit; & comme quelqu'un luy en eut demandé la raiſon; c'eſt, dit-il, que je m'étudie à faire tout le contraire des autres, Je viens au thea-

CHAP. XXXIII

tre lorſqu'on n'y peut plus apprendre de mal.

Voyant un jeune homme ſe perdre de débauche, il luy dit; n'avez-vous pas honte de vous faire pire que la nature ne vous a fait: car elle vous a fait homme, & vous faites tous vos efforts pour devenir femme.

Voyant un autre jeune homme qui faiſoit des prieres tres-preſſantes à une fille de joye; hé miſerable, luy dit-il, que pouvez-vous luy demander, puis qu'elle ne vous peut rien donner, qui ne ſoit une perte pour vous?

Voyant un jour un prodigue parmy la foule, il luy demanda une mine. & ne demandoit à tous les autres qu'une obole: & comme on luy en demanda la raiſon; c'eſt, dit-il, que celuy-là ſe met en eſtat de ne pouvoir jamais plus rien donner, au lieu que les autres me donneront toûjours.

Pour ſe mocquer d'un arbaleſtrier tres-mal-adroit, il s'alla mettre contre le but, diſant qu'il avoit peur

d'en estre blessé par tout ailleurs.

Il dit un jour à un Chirurgien qui pensoit une belle fille ; prenez garde qu'en la guerissant de cette blessure, vous ne luy en fassiez une autre plus dangereuse.

Il se mocquoit de ceux qui faisoient grand chere dans les Sacrifices, parce qu'ils demandoient aux Dieux de leur conserver la santé, lors même qu'ils la ruinoient par leur débauche

Se trouvant un jour dans une maison extrémement propre, & considerant tous ses appartemens en presence du maistre, qui n'estoit pas des mieux faits, il luy cracha au visage; disant pour toute excuse que de quelque costé qu'il se fût tourné, il n'avoit point trouvé de lieu plus convenable pour y cracher.

Il fit un jour le Saltinbanque en pleine place, se mettant à crier de toutes ses forces ; Messieurs, Messieurs approchez, & aussi-tost qu'il vit qu'il y avoit bien du monde, il prit un baston & donna dessus ; disant qu'il avoit appellé d'honnestes gens & non de la canaille.

CHAP. XXXIII Quelqu'un luy diſant qu'il eſtoit vieil, & qu'il devoit ſe repoſer ; & quoy, luy répondit-il, ſi je courois dans une lice, devrois-je m'arreſter juſqu'à ce que j'euſſe atteint le but ?

Voyant un petit enfant qui beuvoit dans le creux de ſa main, il caſſa ſa taſſe, & en voyant un autre qui mangeoit ſes lentilles dans une crouſte de pain, il caſſa pareillement ſon écuele ; diſant que tous ces uſtencilles n'eſtoient point neceſſaires, puis que la nature nous apprenoit à vivre dans ces enfans.

Ha c'eſt aſſez, luy dit icy Amintas, en l'interrompant, nous voyons bien que vous eſtes inépuiſable : mais puiſque vous nous avez appris tant de bons mots de ce Philoſophe Cynique, il eſt bien juſte que moy qui ay fait une eſtude toute particulere de ces ſortes de reparties, je vous faſſe part à mon tour de toutes celles dont je me pouray ſouvenir ; beuvons cependant à la ſanté de la ſeconde Grace afin que j'en aye l'eſprit plus gay, & que je donne un tour plus agreable à tout ce qui ſe preſentera.

Amintas

Amintas a raison, ajoûta Theodule, & quoy que vous nous ayez dit, Poliandre, de tres-belles choses, on doit vous faire quelque reproche de ce que vous aviez oublié la Grace qui vous est échûë en partage; beuvons donc à sa santé, & donnons un champ libre à Amyntas de s'égayer sur un si agreable sujet. Aussi voicy le fruit que l'on nous sert: & comme les vapeurs des viandes commencent à nous monter au cerveau, nous avons besoin de quelque chose de gaillard pour nous éveiller. Ie ne demande pas mieux, dit alors Poliandre, je cede volontiers la place à Amyntas; parce que je sçay qu'il s'en acquittera incomparablement mieux que moy, ce qui nous fera passer le reste de nostre conversation d'une maniere tres-divertissante: vous m'aurez pourtant l'obligation, Amintas, de vous avoir mis en train, & de vous avoir fait l'ouverture d'un sujet qui est si conforme à vostre genie; commencez-donc, & accompagnez le fruit que l'on vient de servir, de toutes les fleurs que vostre

Chap. XXXIII

CHAP. XXXII gayeté naturelle pourra produire. Amintas voyant ses deux amis si bien disposez à l'entendre ne se fit point prier davantage.

Je ne sçay, leur dit-il, si vous avez jamais entendu parler de Dom Diego Sarmiento de la Cueva, il estoit Ambassadeur en Angleterre auprés du Roy Jacques, & avoit si bien gagné ses bonnes graces, qu'il estoit de tous ses plaisirs : or comme ils ne parloient jamais ensemble que Latin, & que l'Ambassadeur Espagnol n'en sçavoit pas beaucoup, ne ménageant pas fort Priscian comme l'on dit pour faire rire le Roy : sa Majesté luy dit un jour qu'il le trouvoit fort honneste homme, & qu'il l'aimoit : mais qu'il ne pouvoit pas luy celer, que son Latin écorchoit ses oreilles : le Comte qui vivoit dans une tres-grande familiarité avec le Roy : luy repartit qu'il parloit mieux Latin que luy, que son Latin estoit un Latin de Roy, & que le Latin du Roy estoit un Latin de Pedant.

Le Pape Leon X. n'estant, gueres plus bien avec l'Empereur depuis qu'il

avoit fait divers traittez avec la France, répondit à l'Ambassadeur qui se plaignoit un jour, que sa Sainteté eut envoyé auprés de Charles-Quint l'Evêque de Fano, Dominicain, en qualité de Nonce : soûtenant qu'en vertu des traitez, il devoit rompre avec luy tout commerce : il luy répondit qu'en envoyant un Moyne, il en avoit usé comme l'on fait ordinairement à l'égard des Agonizans, à qui on envoye un Moyne. Voulant faire entendre par-là, qu'il employoit cét homme auprés de l'Empereur, pour luy faire connoistre que leur amitié languissante estoit sur le point d'expirer.

Le Cardinal de Rhodez Legat auprés de Pierre IV. Roy d'Arragon, pour vaincre son obstination dans l'accommodement qu'il traittoit avec luy pour le Roy de Majorque, luy remontra qu'il devoit faire quelque chose pour l'amour du Pape, à qui il estoit obligé du Royaume de Sardaigne : Le Roy luy répondit, qu'il estoit vray, que le Pape luy en avoit fait present en parchemin :

CHAP. XXXIII mais que le Roy son Pere n'estoit obligé de la possession qu'à la pointe de son épée.

Monsieur Danais Evesque de Lavaur, ayant esté envoyé par le Roy au Concile de Trente, y fit une harangue forte contre les vices & les desordres de la Cour de Rome, & pour la Reformation de l'Eglise : aprés qu'il eut achevé, un Prelat Italien dit avec mépris, *Gallus cantat.* que c'estoient des Chansons : Mais l'Evesque repartit sur le champ, *Utinam ad illum galli cantum Petrus resipisceret.*

Lorsque Charles-Quint traversa la France pour aller chastier les Gantois, il fut receu magnifiquement par François I. qui aprés l'avoir fait regaler dans toutes les Villes de son passage, vint encore au devant de luy jusqu'à Orleans. Or comme ils se promenoient ensemble, il vint à passer un Prestre qui portoit le S. Sacrement à un malade, l'Empereur surpris qu'il n'eut personne à sa suite, dit au Roy qu'il s'étonnoit bien fort, qu'on laissât ainsi aller Nostre Sei-

gneur tout seul : & qu'en Espagne tous ceux qui le rencontroient, estoient obligez de l'accompagner jusques dans l'Eglise. Le Roy luy repartit froidement qu'il ne s'étonnoit pas de cela, parce, luy dit-il, qu'en Espagne il y a tant de Morisques & de Juifs, que si on ne le faisoit ainsi accompagner, ils le lapideroient derechef, au lieu qu'en France où il n'y a que de vrais Chrestiens, il peut aller seul par tout où il luy plaist, sans rencontrer personne qui ayt dessein de l'offencer. CHAP. XXXII.

Brusquet qui estoit Bouffon de François I. avoit un livre qu'il appelloit le Calendrier des fous, & qu'il avoit coûtume de montrer au Roy tous les jours pour le divertir, luy disant à chaque fois la raison qui l'obligeoit d'y mettre tels & tels. Comme donc Charles-Quint traversa la France, ainsi que je viens de dire, pour aller appaiser la rebellion de Gand, Brusquet le mit dans son Calendrier : & estant interrogé par le Roy pourquoy il avoit fait cela : parce, répondit-il, qu'il n'y eut jamais Prince plus mal-

CHAP. XXXIII

traitté que vous l'avez esté de luy : cependant il est bien si hardi que de vous fier sa personne & de se mettre entre vos mains ; te voilà bien étonné, repartit le Roy ; mais que diras-tu, si tu le vois repasser au travers de tout mon Royaume avec autant de sûreté que s'il estoit en Espagne ? Je ne diray rien alors, repliqua Brusquet : mais je l'osteray de mon Calendrier, & vous y mettray à sa place.

Le même François I. se promenant prés de Paris avec le Cardinal de Bourbon, rencontra un Paysan qui portoit sous son bras une paire de souliers neufs : & sans se faire connoistre, Nostre-Dame, luy dit-il, vous avez-là de beaux souliers, que vous ont-ils coûté ? devinez, répondit le païsan ; cinq sols, répartit le Roy ; certainement, repliqua le païsan, vous n'avez menti que d'un carolus. Le Cardinal prit là dessus la parole, & s'adressant au païsan ; Ha vilain s'écria-t'il, tu es mort ; ne vois tu pas que c'est le Roy ? non sans doute, dit le païsan, & le diable emporte de vous ou de moy qui le sçavoit.

Un nommé Scot estant assis à la table de Charles le Chauve qui l'y avoit fait mettre pour l'entendre bouffonner : ce Roy luy demanda quelle difference il y avoit entre Scot & Sot, à quoy le bouffon répondit qu'il n'y avoit que la table. CHAP. XXXIII.

Le Clergé ayant entrepris Pierre Castelan Evesque de Mascon sous Henry II. & voulant le faire priver de sa Charge de grand Aumosnier, parce qu'on le soupçonnoit d'heresie. Ayant dit dans l'Oraison Funebre de François Premier qu'il estoit allé tout droit au Ciel, sans passer par le feu du Purgatoire. Jean de Mendosse premier Maistre d'Hostel, qui eut ordre d'écouter les Docteurs députez pour ce sujet, les renvoya plaisamment. Je sçay, leur dit-il, Messieurs, ce que vous venez faire icy, n'est-ce pas pour debattre avec Monsieur le grand Aumosnier du lieu où peut estre l'ame du feu Roy nostre bon Maistre ? Si vous vous en voulez rapporter à moy, qui l'ay mieux connu qu'homme du monde, je vous puis asseurer qu'il a toûjours esté d'humeur à ne

CHAP. XXXIII s'arrester pas long temps en quelque lieu que ce fust ; & qu'ainsi s'il a esté en Purgatoire, il n'a pas eu dessein d'y faire long sejour, mais seulement d'y goûter le vin en passant, comme c'estoit sa coûtume.

Aprés la journée d'Yvry, le Legat pour affoiblir le party du Roy, voulut débaucher la pluspart de la Noblesse de son service : & pour parler plus commodément, il fit semblant de vouloir s'entremettre de la Paix. Givry qui avoit accompagné le Mareschal de Biron à Noisi pour ce sujet, s'acosta du Cardinal qui luy faisoit fort bonne mine, & estant entré en conversation avec luy : comme il luy representoit le grand peché qu'il avoit commis, d'avoir fait la guerre aux Parisiens pour servir un Prince heretique ; ce Seigneur se jetta incontinent à genoux pour luy demander l'absolution, ce que le Legat luy accorda : aprés quoy demeurant toûjours dans la mesme posture, & le Legat luy disant de se relever, il luy répondit qu'il avoit besoin d'une autre absolution, & qu'en ayant déja receu

receu une pour les maux qu'il avoit faits aux Parisiens, il luy en demandoit une autre pour les maux qu'il pretendoit de leur faire. CHAP XXXII.

Un bouffon qui vivoit du temps de Tibere, voyant passer un Enterrement, chargea le mort dire à Auguste que les legs qu'il avoit laissez au peuple n'estoient pas encore payez, Tibere l'ayant sceu le fit venir devant luy, & aprés luy avoir fait donner ce qui luy estoit dû, l'envoya au supplice, en luy commandant de rapporter le tout fidellement à son pere.

Comme le mesme Empereur par une feinte modestie demandoit du temps au Senat pour se resoudre de prendre le gouvernement de la Republique, dont il estoit déja en possession : ne se faisant faire cette priere que par forme, & ne temporisant ainsi que pour amuser le peuple, quelqu'un luy dit plaisamment que les autres ne tenoient que fort tard ce qu'ils avoient promis : mais que luy au contraire promettoit fort tard ce qu'il tenoit.

CHAP. XXXIII. Les Ambassadeurs d'Ilium estant venus un peu tard le consoler sur la mort de son fils Drusus, il se mocqua d'eux, comme si la memoire en eut déja esté effacée, & leur dit par raillerie qu'il estoit aussi bien fasché de leur infortune, veû qu'ils avoient perdu un si brave Citoyen qu'Hector.

On rapporte d'un Orateur qui n'avoit point d'autre but que de faire paroistre son éloquence, & qui ne faisant qu'entasser verbiage sur verbiage, ne disoit rien, qu'il fut interrompu en plein discours par un des principaux de l'assemblée qui luy cria tout haut; Monsieur, voila à la verité de belles paroles, nous avoüons qu'on ne peut rien entendre de plus beau; mais enfin dites nous quelque chose: car il y a trés long-temps que vous parlez, & nous ne sçavons encore ce que vous voulez dire.

Le bouffon Patz fut long-temps sans approcher la personne de la Reyne Elizabeth à cause de son humeur audacieuse & piquante: mais à la fin on pria sa Majesté de souf-

frir qu'il eût entrée dans sa chambre, sur l'assurance qu'il ne diroit rien qui fut hors des bornes. On le mena donc à sa Majesté, qui le voyant; hé bien, luy dit-elle d'abord, ne nous venez-vous pas maintenant reprocher nos fautes; non, Madame, répondit le bouffon, car ce n'est pas ma coûtume de discourir des choses dont tout le monde parle.

Lorsque le sieur Porphant estoit Orateur de la chambre basse du Parlement, & qu'il se fust passé plusieurs seances sans rien avancer, la Reyne Elizabeth luy ayant demandé un jour; he bien, Monsieur l'Orateur, qu'est-ce qui s'est passé en vostre chambre depuis qu'elle est assemblée; sept semaines, Madame, luy repondit-il.

Cette Reyne faisant la visite de ses Provinces, voulut voir la maison qu'avoit à Rodgrave Monsieur Bacon pour lors Chancelier du Royaume: aprés qu'elle l'eut bien considerée; Monsieur le Chancelier, luy dit-elle, quelle petite maison avez-vous icy. Madame, répondit Bacon, ma mai-

CHAP XXXIII
ſon eſt aſſez grande pour moy : mais c'eſt voſtre Majeſté qui m'a fait trop grand pour ma maiſon.

Lorſque le Comte d'Eſſex eut levé des troupes pour aller au ſecours de Roüen, il ſe trouva qu'il fit vingt-quatre Chevaliers tous incommodez: de quoy la Reyne Elizabeth eſtant avertie ; vrayment, dit-elle, Monſieur le General eut bien fait, ſi devant que créer ſes Chevaliers il eut fait baſtir un Hoſpital.

Thomas Morus voyant qu'un Gentilhomme qui avoit procez à la Chancellerie, luy envoyoit preſenter par un ſien valet deux flacons d'argent n'en fit point d'autre ſemblant, ſinon qu'aprés avoir appellé un de ſes domeſtiques ; ayez ſoin, luy dit-il, de mener cet homme à ma cave & de luy donner du meilleur vin que j'aye ; puis ſe retournant vers le ſerviteur ; mon amy, ajouſta-t'il, dites à voſtre Maiſtre qu'il ne l'épargne pas, s'il le trouve bon.

Le jour que le meſme Thomas Morus fut decapité, pour empeſcher que ſon poil qu'il avoit laiſſé croiſtre

dans la priſon n'émeut à compaſſion ceux qui le verroient, le Roy luy envoya un Barbier, qui luy ayant demandé s'il ne luy plaiſoit pas qu'on luy coupaſt les cheveux ; mon amy, luy dit-il, j'ay à t'avertir que le Roy & moy avons un procez pour ma teſte, & que je ne veux point faire de dépenſe pour elle juſqu'à ce que le differend en ſoit vuidé. CHAP. XXXIII

Clodius eſtoit un Seigneur Romain fort ſeditieux, comme il vit donc qu'on l'alloit entreprendre, pour ſe tirer d'affaire il eut recours à des Juges qui ſe laiſſerent corrompre par argent : mais devant que paſſer outre dans ce jugement, ils prierent le Senat de leur donner de bonnes gardes, afin qu'ils qu'ils puſſent agir librement & ſelon leur conſcience. Tout le monde jugeoit de-là que Clodius ſeroit comdamné, cependant le jour d'aprés il fut abſous. Catulus rencontrant en ſuite quelques-uns de ſes Juges qui l'avoient traité ſi favorablement : quoy, luy dit-il, hé qui vous obligeoit à nous demander des gardes, aviez-vous peur que voſ-

CHAP. XXXIII tre argent ne vous fût pris.
Mais je ne m'aperçois pas que je m'altere insensiblement, & que nos gens ne font que bailler ; chers amis, ces sortes de Messieurs ne se repaissent pas de paroles ; laissons-les donc aller manger leur soupe : & puisque nous ne mangeons plus nous-mesmes, si vous m'en croyez beuvons nostre dernier coup qui est la santé de la troisiéme grace, afin que l'on desserve.

A la bon-heure, dirent Poliandre & Theodule : mais nous ne vous tenons pas encore quitte, il faut que vous continuyez un sujet si agreable en attendant que nos gens disneront.

C'est bien mon dessein, répondit Amintas, mettons-nous donc sur ce lit de repos, & vous verrez que je feray tout mon possible pour vous empescher de dormir. Aussi-tost reprenant la parole : je me souviens, dit-il, d'un Couvreur Flamand, lequel estant tombé du haut d'une maison sur un Gentilhomme Espagnol qu'il tua fortuitement sans se faire beaucoup de mal, le plus proche heritier du deffunt se mit à poursuivre

cette mort, en quoy il se montra si obstiné qu'il ne voulut entendre à aucun accommodement, quelque offre qu'on luy fit. Le Juge ordonna là-dessus que puisqu'on ne le pouvoit contenter autrement que par la mort du Couvreur, qu'il eut donc à monter luy-mesme sur le toit de la maison & à se laisser choir sur luy. CHAP. XXXIII

Un jour que Bias traversoit la mer il survint une grande tempeste, durant laquelle les Mariniers qui estoient des hommes fort dissolus, se mirent à invoquer leurs Dieux : taisez-vous, leur dit alors ce Philosophe, méchans que vous estes, & ne faites pas seulement qu'ils sçachent que vous estes icy, de peur que nous ne perissions.

Aristipe s'estant aussi mis sur mer il survint une tempeste qui le fit blemir : les Matelots qui y prirent garde luy dirent, quoy, Monsieur, nous qui ne sommes que de gens de peu nous ne nous estonnons point de ces orages, & vous qui estes un si grand homme les apprehendez. Il est vray,

CHAP. XXXIII répondit Ariſtipe : mais auſſi vous ne conſiderez pas que ſi vous & moy venions à perir, la perte en ſeroit bien differente.

L'Hiſtoire remarque que Selim fut le premier des Othomans qui ſe fit raſer la barbe, & que ſes predeceſſeurs avoient accouſtumé de la porter fort longue : de quoy un de ſes Baſſas s'eſtonnant, aprés l'avoir prié de luy en dire la cauſe ; ce que j'en fais, luy répondit Selim, c'eſt afin qu'à l'avenir vous autres Baſſas ne me meniez plus par la barbe, comme vous avez fait juſques à preſent.

Un Miniſtre Huguenot ayant eſté privé de ſa Charge pour n'y eſtre aucunement propre, dit à quelques-uns, que puiſqu'on l'empeſchoit de l'exercer, il en coûteroit la vie à plus de cent hommes. Un ſien ennemy l'accuſa là-deſſus, ſi bien qu'eſtant amené devant le Juge, afin qu'il eut à s'expliquer. Je n'ay rien mis en avant, dit-il, que je ne ſois preſt d'executer ; car ſi on m'empeſche d'être Miniſtre, je me feray Medecin,

& ainsi je m'assure que je seray cause de la mort de plus de cent hommes. CHAP. XXXIII.

Aprés que Denis le Tyran eut perdu le titre de Souverain, il fut visité par un railleur, qui devant qu'entrer se mit à secoüer ses habits, coûtume ordinaire de ceux qui le visitoient durant qu'il estoit tyran, pour montrer qu'ils n'avoient point d'armes cachées. Mais Denis ne pouvant souffrir cet affront; je vous prie, luy dit-il, de faire cela plûtost au sortir de ma chambre, que lorsque vous y entrez, afin que nous puissions voir si vous n'emportez rien de ceans.

Un Medecin voulut persuader à un bon beuveur, que pour se guerir du mal d'yeux, il ne falloit pas qu'il bût du vin, ou du moins qu'il le trempast bien : mais luy qui ne se connoissoit point à cela ; au contraire, répondit-il, je trouve qu'il n'y a point de danger que je le boive tout pur, parce que quand j'ay mal aux yeux, c'est l'eau qui en sort & non pas le vin.

CHAP. XXXIII Aprés une ſanglante bataille qui s'eſtoit donnée entre les François & les Eſpagnols dans la Flandre, il arriva au Camp un Cavalier fort bien monté & armé de toutes pieces. Dondiego de Mendoza ayant voulu ſçavoir qui il eſtoit, auparavant que de l'entendre ; Monſeigneur, luy répondit un Capitaine, c'eſt ſans doute le feu de Saint Elme, qui ne paroiſt jamais qu'aprés une grande tempeſte.

Un autre Capitaine eſtant envoyé contre l'ennemy avec ſi peu de forces, qu'elles n'eſtoient pas capables d'executer une ſi haute entrepriſe, s'en retourna vers le General & le pria de reprendre la moitié des Soldats qu'il luy avoit donnez : pourquoy donc, luy demanda le General, c'eſt, répondit le Capitaine, parce qu'il vaut bien mieux que peu de gens meurent que beaucoup.

Un Page voyant que ſon Gouverneur luy commandoit de reprendre ſes habits aprés luy avoir donné le foüet ; prenez-les vous meſme, dit il, car ce ſont les profits du bourreau.

A cauſe que l'Empereur Auguſte, & depuis luy Sepitimius Severus avoient tous deux fait de grand maux au commencement de leur Empire, & de grands biens ſur la fin, on avoit accoûtumé de dire d'eux, qu'ils ne devoient jamais naiſtre, ou qu'ils ne devoient jamais mourir. CHAP. XXXIII.

Alonſe d'Aragon diſoit à la loüange de la vieilleſſe ; qu'il falloit toûjours tenir pour bonnes ces quatre choſes, le vieil bois, le vin vieil, les vieux amis & les vieux Autheurs.

Philippes de Macedoine ſe voyant importuné par ſes courtiſans de bannir un homme qui avoit meſdit de luy, dit qu'il valoit mieux qu'il en parlaſt en un lieu où ils fuſſent connus tous deux, que non pas-là où l'un & l'autre ſeroient inconnus.

Trajan avoit coûtume de dire que la Chambre des Comptes d'un Souverain eſtoit ſemblable à la rate, qui ne s'enfle jamais que tout le reſte du corps ne ſe trouve mal.

Une veuve grandement riche & roturiere, ayant épouſé un Gentil-

CHAP XXXIII homme de tres-noble famille, mais grandement incommodé, un railleur dit sur ce sujet, que ce mariage ressembloit à un boudin noir, & que pour le faire bon, l'un avoit fourny le sang & l'autre la graisse.

L'Orateur Demadez estant déja vieil, & aimant fort á parler, & encore plus à manger : Antipater disoit de luy, qu'il ressembloit à un Sacrifice, où rien n'étoit laissé de reste que la la langue & le ventre.

Anaxagoras étant averti que les Atheniens l'avoient condamné à la mort ; n'importe, dit-il, eux mesmes y sont condamnez aussi bien que moy par les loix communes de la nature.

Quelques Ambassadeurs d'Asie vinrent se plaindre à Antoine, de ce qu'il avoit établi sur eux deux sortes d'imposts, & luy dirent franchement que s'il vouloit exiger d'eux un double tribut par an, il falloit qu'il leur donnast deux semailles & deux moissons.

Cesar & Bibulus étant Consuls, le premier avoit tellement usurpé l'authorité, que son Collegue ne se mé-

loit de rien : de sorte que comme en ce temps-là on dattoit toutes choses par les Consulats, quelques-uns par raillerie : au lieu de mettre en leur datte, Cesar & Bibulus étant Consuls, il mettoient, Jules & Cesar étant Consuls ; mettant le nom & le surnom du mesme, sans faire mention de son Collegue. Aussi disoit-on communément, que tout se faisoit sous le Consulat de Cesar, & rien sous celuy de Bibulus.

Un impie demandant un jour à Bias ce que c'étoit que la pieté, il ne luy répondit mot : & comme l'autre luy demandoit raison de son silence, c'est parce, dit-il, que vous me demandez-là une chose qui ne vous regarde pas.

Quelqu'un ayant demandé à Solon pourquoy il pleuroit & s'affligeoit si fort à la mort de son fils, puis qu'il sçavoit fort bien que ses larmes étoient inutiles, & qu'elles ne pouvoient pas le ressusciter ; & c'est à cause de cela, dit-il, que je pleure.

Chilon avoit accoustumé de dire que l'or étoit éprouvé par la pierre de touche, & que les hommes etoient

CHAP. XXXIII

éprouvez par l'or.

J'entens que nos gens ont diſné, c'eſt pourquoy je ne veux pas abuſer de voſtre patience : Je ſçay que vous eſtes attendus ailleurs pour des affaires importantes : mais il ne faut pas neanmoins, vous laiſſer échaper ſans vous dire encore un mot de Thalés, par lequel Poliandre a commencé ſon entretien. Ce Philoſophe pretend qu'on ne doit eſtimer un homme veritablement heureux, s'il n'a de la ſanté, du bien, & de l'eſprit : La raiſon, c'eſt que ſans la ſanté l'eſprit ne fait que languir, & l'on ne ſçauroit joüir des richeſſes. Sans le bien la ſanté eſt toûjours affamée aprés les commoditez de la vie, dont elle n'eſt point en état de joüir, ce qui abbat l'eſprit, & luy fait perdre ſon courage & ſa pointe. Enfin ſans l'eſprit, quelque ſanté & quelque bien que l'on ait, on mene plutoſt la vie d'un animal que celle d'un homme.

Theodule, dit Poliandre, nous devons eſtre obligez à Amintas de nous avoir ſervi pour ſon dernier mets un plat ſi bien aſſaiſonné, je ſuis aſſuré

que vous ne le trouvez pas moins bon que moy, & que vous n'en perdrez pas le ſouvenir dans l'endroit où nous allons. Il y a veritablement apparence que nous en aurons à la fin un établiſſement tres-conſiderable : mais il faut un peu nous moderer dans les ſoins & dans les peines que nous nous donnons, pour ne pas ruiner entierement noſtre ſanté, laquelle n'eſt déja que trop foible. Dequoy nous ſerviroit cette grande fortune, aprés laquelle nous courons, ſi nous n'en pouvions pas joüir.

J'en tombe d'accord, répondit Theodule, mais auſſi, puiſque nous avons ſi long-temps travaillé, il ne faut pas perdre par noſtre negligence le fruit de tant de travaux. Vous ſçavez que les grands Seigneurs veulent de l'exactitude dans le ſervice ; il eſt déja tard, c'eſt pourquoy ne perdons pas davantage de temps. Il ne ſçauroit mieux eſtre employé qu'en la compagnie d'Amintas : mais nous ne ferions icy que remplir noſtre eſprit & non pas la bourſe, qui eſt pourtant une des trois qualitez qu'il nous a enſei-

CHAP. XXXIII gnées pour pouvoir estre veritablement heureux.

Oüi, dit Amintas, mais outre ce que vient de nous faire remarquer Polyandre, qu'à force de vous tant empresser aprés vostre fortune vous ruinez vostre santé, qui en est une autre qualité encore plus considerable; je puis vous ajoûter que si vous n'y prenez garde, la trop grande complaisance qu'on a quelquefois pour ceux de qui on attend du bien, fait que l'esprit qui naturellement est independant, devient servile, & à proprement parler, ce n'est plus l'esprit d'un homme, mais celuy d'une beste, si tant-est que les bestes en ayent : Il n'a plus aucune élevation, il s'accoûtume à la servitude, & n'oze presque plus rien faire de libre qu'avec crainte, n'ayant point d'autre regle dans toutes ses actions que le bon plaisir de celuy qu'on sert, à qui l'on tâche de toutes les manieres & en toutes choses de plaire.

Il en sera tout ce que vous voudrez, dit là-dessus Theodule : mais je prens congé de vous pour me rendre bien

viste

viſte chez mon Mecenas, & quitte- ray meſme Polyandre, s'il ne ſe dépeſ- che. Chap. xxxiii.

Allez, Meſſieurs les favoris ! ha que j'eſtime bien mieux mon état ſans toutes ces eſperances, qui privent pour l'ordinaire de toutes les douceurs de la vie.

Chapitre dernier.

Reflexions Chreſtiennes pour éviter tous les deſordres des Feſtins.

JE craindrois d'oublier icy mon devoir, ſi aprés avoir diverti le Lecteur par tant de choſes curieuſes que j'ay tirées du fond de l'antiquité, & qui nous repreſentent merveilleuſement le luxe, la licence, & la débauche des hommes ; je n'ajoûtois le preſervatif qui eſt neceſſaire aux Chrêſtiens pour ſe garantir de tous ces deſordres, & pour ne s'écarter jamais des bornes d'une honneſte ſobrieté.

C'eſt une choſe conſtante, que

CHAP. DERNIER.

quand on considere le peché dans toutes ses circonstances, & ce qu'il est en luy-mesme, on le deteste & méprise facilement : c'est le moyen de n'y jamais tomber que de le bien connoistre. Quiconque sçaura parfaitement, par exemple, ce que c'est que l'avarice, ne sera jamais avare. Mais j'ose dire que l'on sera encore bien moins sujet aux excez des Festins, quand on considerera le tableau que les Saints Peres nous en ont fait. La liberté que l'on s'y donne ordinairement pour parler des choses les plus deshonnestes, afin d'estre, comme l'on dit, de bonne compagnie : les personnes d'un sexe different que l'on y appelle, pour mieux y entretenir la gayeté : ce nombre innombrable des santez que l'on y boit, & cette diversité prodigieuse des viandes apprestées de mille manieres, sont autant de couleurs tres-vilaines qui rendent ce tableau monstrueux, & qui en deffendent l'usage à tous ceux qui veulent se sauver : sans parler des chansons yvrognes ou licencieuses, des bouffonneries incompatibles, avec la modestie

Chreſtienne, des ris diſſolus & des querelles ſanglantes qui s'en enſuivent par la chaleur du vin. Saint Chryſoſtome & ſaint Gregoire le Grand en ont fait un détail trop exact pour y pouvoir rien ajoûter du mien. Je me contenteray de donner ſeulement quelque liaiſon aux beaux ſentimens que j'en ay recueilli dans leurs differens Onvrages, & je m'aſſure qu'ils ſerviront de frein à quiconque prendra la peine de les lire. CHAP. DERNIER.

Noſtre Seigneur, diſent ces Saints Docteurs, donne le nom d'épines aux plaiſirs de la bonne chere. Je ſçais bien que les perſonnes charnelles, & qui ſont enyvrées de leurs paſſions, ne ſçauroient comprendre cette verité: mais il n'y a rien neanmoins de ſi conſtant, & pour le faire toucher au doigt par pluſieurs comparaiſons tresſenſibles; n'eſt-il pas vray que ſi les épines bleſſent dangereuſement ceux qui en ſont piquez; n'eſt-il pas vray, dis-je, que les delices dont nous parlons, ont des pointes bien plus mortelles, puis qu'elles bleſſent l'ame auſſi bien que le corps. Il n'y a point

CHAP. DERNIER.

de chagrin & d'inquietude qui nuiſent tant à l'homme que l'excés des viandes : car ces excés engendrent les maladies, les inſomnies , les maux de tête preſque continuels, & le déreglement de l'eſtomach.

De plus, comme on ſe met toutes les mains en ſang lors qu'on empoigne des épines:ces excés de même & ces delices ruinent toutes les parties du corps,leur venin ſe répandant ſur la teſte , ſur les yeux, ſur les mains, & ſur les pieds. Ils commencent par punir les pieds qui nous ont conduit à ces Feſtins déreglez : Ils attaquent enſuite les mains, qui nous ont chargé de tant de viandes ſuperfluës : Ils ſerrent les uns & les autres avec des douleurs tres-aiguës : quelques-uns en perdent les yeux, & d'autres en ont des maux de teſte épouvantables. La cauſe de cela eſt, que le ventre reſſemble à un ſerviteur, qui ayant plus de charge qu'il n'en peut porter, murmure & ſe revolte contre celuy qui l'accable ; il ſe revolte , dis je , non ſeulement contre les autres parties du corps ; mais contre l'ame, contre la raiſon & le ju-

gement. Dieu a permis ces mauvais effets par une admirable conduite, afin que ſi nous ne ſommes retenus par noſtre devoir, & ſi nous ne ſommes ſobres par vertu; nous le ſoyons au moins par force, & par la crainte des maux, qui ſont une ſuite de l'intemperance.

Enfin, comme les épines ſont ſteriles, ces délices le ſont auſſi; elles cauſent une perte bien plus grande, & dans des choſes bien plus importantes: car elles avancent la vielleſſe, elles interdiſent les ſens, elles étouffent la raiſon, elles aveuglent l'ame la plus éclairée, elles rendent le corps laſche & effeminé, elles le rempliſſent d'un amas d'ordure & de ſaletez elles luy cauſent mille mauvaiſes humeurs, & elles deviennent une ſource de corruption & de pourriture.

Ces delices ſont au corps ce qu'une charge trop peſante eſt à un vaiſſeau, qui le fait couler à fond; en effet pourquoy travaillez-vous tant à engraiſſer voſtre corps; en voulez-vous faire ou une victime, ou une piece de chair pour ſervir ſur une table. On peut étre

CHAP. DERNIER. excuſable d'engraiſſer des volailles, elles ſont deſtinées à noſtre nourriture : mais on ne l'eſt nullement de ſe remplir de graiſſe comme ces animaux. Parce qu'outre que la graiſſe eſt ſuperfluë dans un corps pour le faire vivre, & que la ſuperfluité ne ſert à rien : elle eſt la ſource des indigeſtions & des mauvaiſes humeurs : Elle entretient par ſa repletion une ſource de maladies, & ne fait qu'apeſantir les chaiſnes que nous portons.

Rien n'eſt ſi contraire au corps que cét excés de manger, & rien ne luy eſt ſi mortel que les débauches de la table. Cela étant, comme nous n'en pouvons pas douter, par noſtre propre experience. Qui n'admirera noſtre ſtupidité, de voir que nous épargnons moins nos propres corps, que l'on n'épargne les vaiſſeaux, où l'on renferme le vin. Chacun ſçait que l'on a ſoin de ne les pas remplir ſi fort qu'ils en crevent: Cependant nous rempliſſons tellement nos corps de vin, qu'ils crevent de toutes parts : Nous en avons juſqu'au gozier : les

fumées en montent juſqu'aux narines, aux oreilles, au cerveau, & la nature accablée ne peut plus donner de paſſage au eſprits qui conſervent la vie.

Dieu ne nous a pas donné une bouche & un eſtomach pour les remplir de vin & de viandes : Mais pour nous en ſervir à le loüer, à luy offrir de ſaints Cantiques, à prononcer les paroles de ſa ſainte loy, & à les employer à l'édification de nos forces. Cependant par un abus criminel nous ne nous en ſervons preſque jamais pour ce ſaint uſage, nous ne faiſons que les aſſujettir à noſtre intemperance. De ſorte que nous reſſemblons à un homme, qui auroit entre les mains un luth extrémement beau, dont les cordes ſeroient de fil d'or, & qu'on regarderoit comme un chef-d'œuvre de l'art : mais qui au lieu de ſe ſervir de cét inſtrument, pour la fin à laquelle il eſt deſtiné, le rempliroit d'ordure & de bouë : Car c'eſt là proprement le deſordre où nous tombons. J'appelle de l'ordure & de la bouë, non la nourriture en elle-mê-

CHAP. DERNIER. me, mais l'abus que nous en faiſons par noſtre intemperance & par noſtre luxe; ne nous flatons point, tout ce qui eſt au delà de la neceſſité, n'eſt plus une nourriture, mais un poiſon. Le ventre n'eſt fait que pour recevoir les viandes : mais la gorge, la bouche, & la langue, ont d'autres uſages plus nobles & plus neceſſaires. Quand je dis meſme que le ventre n'eſt fait que pour recevoir les viandes, je ne l'entens que des viandes qu'on luy donne avec moderation. Une preuve de cela, c'eſt que quand on le charge d'une trop grande quantité, non ſeulement il s'y oppoſe par les dégouts qu'il nous cauſe, & comme par les cris qu'il jette : mais il ſe venge meſme de nous par une infinité de maux qu'il nous fait ſouffrir.

Vous me direz peut-eſtre qu'il eſt difficile de ſe moderer quand on trouve les choſes bonnes, & de n'en pas prendre au delà du neceſſaire : que c'eſt à tort que Dieu nous a donné le vin, s'il veut nous châtier comme des criminels, lors que nous goûtons à long traits cette boiſſon ſi delicieu-

ſe.

ſe, & qu'il vaudroit bien mieux que nous n'en euſſions jamais connu l'uſage. Mais je réponds à cela, que c'eſt un blaſpheme de rejetter le crime ſur les dons de Dieu. Ce n'eſt pas le vin qui cauſe le dereglement, c'eſt l'intemperance de celuy qui en abuſe; autrement ſelon voſtre raiſonnement il faudroit condamner le fer, parce qu'on en abuſe pour tuer les hommes. Il faudroit condamner la nuit, parce qu'elle favoriſe les voleurs en cachant leurs mauvais deſſeins. Il faudroit condamner le jour, parce qu'en découvrant aux envieux la proſperité de leur prochain, il leur en fait concevoir de la jalouſie. Il faudroit condamner les femmes, parce qu'elles font commettre des adulteres : En un mot, par ce raiſonnement qui n'eſt qu'une pure extravagance, il faudroit condamner toutes les creatures, parce qu'on en peut abuſer, & s'en ſervir contre les deſſeins de Dieu qui nous les a données pour noſtre commodité. Ne condamnons donc point le vin, mais l'abus que l'on en fait. Quand

CHAP. DERNIER.

cette perfonne qui vous fait horreur dans fon vin, fera fortie de fon yvreffe, reprefentez-luy avec force l'état infame dont elle fort ; dites-luy que le vin nous eft donné de Dieu pour nous rendre la vigueur, & non pour nous rendre l'opprobre du monde, & l'horreur de tous les hommes : que Dieu nous a fait ce don pour guerir nos maladies, & non pour les attirer ; pour foûtenir la foibleffe de nos corps, & non pour affoiblir nos ames. Que l'intemperance eft la fource de tous les autres vices, que c'eft elle qui jetta autrefois les Juifs dans l'idolatrie, que c'eft elle qui embrafa les Sodomites d'une paffion deteftable, que c'eft elle enfin qui a perdu une infinité de perfonnes, & qui les a livrez aux flammes éternelles.

Quel mal ne fait point l'intemperance ? elle change l'homme en pourceau, & le rend mefme plus impur aux yeux de Dieu : parce que le pourceau fe contente de fe plonger dans la fange, & de fe nourrir des ordures les plus infames : au lieu que le débau-

ché passant plus outre, il se fait à luy-mesme d'autres plaisirs abominables, & se remplit l'esprit d'objets criminels dont il se repaist. CHAP DERNIER.

J'ose mesme avancer qu'il n'y a point de difference entre un intemperant & un demoniaque, ils sont tous deux également furieux : tous deux emportez sans retenuë & sans pudeur par une mesme violence ; & s'il y a quelque difference, c'est qu'on plaint le demoniaque, au lieu qu'on n'a que de l'horreur de l'intemperant : on le hait & on le deteste, parce qu'il se jette volontairement luy-mesme dans cet état miserable, parce qu'il se plaist dans son malheur, & qu'il y trouve ses delices.

Mais ce seroit encore peu, s'ils en demeuroient là, ils ne feroient que deshonnorer leur corps, qui est la partie la moins noble d'eux mesme : leur plus grand mal, c'est qu'ils deshonnorent leur ame qui est faite à l'image de Dieu : Ils la prostituent, cette ame, à toutes les suggestion du demon par une licence effrenée & uni-

CHAP. DERNIER.

verſelle. Les chanſons & les vers infames qu'ils chantent dans les feſtins, cauſent à l'ame une odeur plus inſupportable, que tout ce que nos ſens abhorrent le plus. Et cependant, bien loin qu'aucun de la compagnie en ait de la peine, on ne fait qu'en rire, on s'en divertit, au lieu d'en témoigner de l'averſion & de l'horreur.

Que ne faites vous en public les beaux chanteurs, les bouffons & les goguenards ? cela nous feroit rougir, dites-vous ; pourquoy donc eſtimez-vous tant ce que vous auriez honte de faire à la veuë de tout le monde ? Ne ſçavez-vous pas que la loy Chreſtienne que vous profeſſez, ne recommande rien tant que la pureté, & qu'elle deffend ſous de tres-griéves peines juſqu'aux penſées deshonneſtes. Pourquoy donc employez-vous voſtre langue à dire tant de vilainies ? pourquoy saliſſez-vous voſtre bouche par des baiſers impudiques ? pourquoy donnez-vous tant de liberté à vos yeux pour regarder les perſonnes de different ſexe ſi effrontement ? ou ſi vous

gardez encore quelque retenuë à l'égard de vos yeux, de voſtre bouche, & de voſtre langue; pourquoy vous plaiſez-vous tant dans la compagnie des débauchez qui n'obſervent aucune meſure? ne voyez-vous pas que mangeant avec eux, vous ne pouvez que remplir vos oreilles des ordures & des infamies qui ſortent de leur bouche.

Vous puniſſez tres-ſeverement vos ſerviteurs, lors qu'ils diſent chez vous des paroles peu honnêtes: Vous ne pouvez rien ſouffrir de ſale dans vos enfans, ny dans vos femmes, le moindre mot qui choque l'honneſteté: Et lors que des débauchez vous invitent, vous vous plaiſez à entendre chez eux ces infamies, que vous deteſtez ſi fort dans vos maiſons; oüy bien loin d'en avoir de la peine, vous vous en divertiſſez, & vous loüez ceux qui les debitent; n'eſt-ce pas là le comble de l'extravagance?

Vous me répondrez que ce n'eſt pas vous qui dites ces choſes ſi infames. Si vous ne les dites pas, vous

CHAP. DERNIER.
aimez au moins ceux qui les disent. Mais d'où prouverez vous que vous ne les dites-pas. Si vous n'aimiez point à les dire, vous n'auriez pas tant de plaisir à les écouter, ny tant d'ardeur à courir à ces folies. Quand vous entendez des personnes qui blasphement, vous ne prenez point de plaisir à ce qu'ils disent. Vous fremissez au contraire, & vous vous bouchez les oreilles pour ne les point entendre ; d'où vient cela, sinon parce que vous n'estes point blasphemateur ; conduisez-vous de mesme à l'égard de ces paroles infames. Et si vous voulez que nous croyons que vous n'aimez pas à les dire, n'aimez pas aussi à les écouter.

Comment pourrez-vous vous appliquer jamais tout de bon à la vertu, estant accoûtumé à ces sortes de discours : car si lors mesme qu'on est le plus éloigné de ces infamies ; on a tant de peine à se conserver dans toute la pureté que Dieu nous demande ; comment vostre ame pourra t'elle demeurer chaste, lorsqu'elle se plaira à

entendre des choſes ſi dangereuſes. CHAP. DERNIER.

Ne ſçavez-vous pas quelle pente nous avons au mal ; lors donc qu'à cette inclination naturelle, nous adjoûtons encore l'art & l'eſtude ; comment ne tomberons-nous pas dans l'enfer, puiſque nous cherchons des inventions pour nous y jetter ?

On ne voit que trop les malheureux effets que cauſent ces mauvaiſes compagnies, lorsque vous retournez chez vous ; c'eſt là que chacun de vous remporte toutes ces ordures dont les paroles licentieuſes, les vers impudiques, & les ris diſſolus ont rempli vos ames ; tous ces phantômes honteux demeurent dans vos eſprits & dans voſtre cœur : & c'eſt de là qu'il arrive que vous avez averſion de ce que vous devriez aimer, & que vous aimez ce que vous devriez avoir en horreur.

Parlons un peu raiſonnablement; y a t'il rien de plus extravagant que ces bouffonneries & ces déguiſemens, dont on fait toute la rejoüiſſance des feſtins : & ſans quoy on ne croi-

roit pas s'estre bien diverti, ny avoit fait chere entiere comme l'on dit ? On y voit un jeune homme qui ayant rejetté tous ses cheveux derriere la teste, prend une coëffure estrangere, dément ce qu'il est, & s'étudie à paroistre une fille dans ses habits, dans son marcher, dans ses regards, & dans sa parole. On y voit un vieillard qui ayant quitté toute sa honte avec ses cheveux, s'expose à toutes sortes d'insultes. On y voit des femmes qui ont essuyé toute pudeur, qui paroissent hardiment dans ces compagnies, qui ont fait une estude de l'impudence, qui par leurs regards & par leurs paroles repandent le poison de l'impudicité dans les yeux & dans les oreilles de tous ceux qui les voyent & qui les ecoutent, qui semblent conspirer par tout cet appareil qui les environne à détruire la chasteté, à deshonorer la nature, & à se rendre les organes visibles du demon dans le dessein qu'il a de perdre les ames. Enfin tout ce qui se fait ordinairement dans ces mal-heureuses compagnies,

fie porte qu'au mal, les paroles, les habits, les viandes, la boisson, les voix, les chants, les regards, les discours, tout y est plein de poison, tout y respire l'impureté.

Comment donc esperez-vous de demeurer chastes, aprés que le demon vous a fait boire de ce calice de l'impudicité, qu'il en a enyvré vostre ame, & que par ses noires fumées il vous a obscurci toute la raison, car c'est-là qu'il vous a fait voir & entendre tout ce que le vice a de plus honteux : la fornication, l'adultere, le deshonneur du mariage, & la corruption des femmes ne passent-là que pour un commerce de bonnes fortunes. Enfin c'est-là que se trouve le regne de l'abomination & de l'infamie.

Toutes ces choses devroient porter ceux qui les voyent, s'ils estoient veritablement Chrêtiens, non à rire, mais à pleurer : les pieges que l'on tend tous les jours à la chasteté des Mariages, ne viennent le plus souvent que des discours que l'on a fait

CHAP. DERNIER.

de telles ou telles personnes dans les Festins : C'est de là que naissent les adulteres dont tout est plein aujourd'huy ; C'est de la que viennent ces maris insupportables à leurs femmes, & ces femmes qui se rendent si justement méprisables à leurs maris. Il est donc visible que c'est la bonne chere & les Festins qui perdent tous ceux qui s'y accoûtument, & qui les frequentent.

Lors qu'une tempeste cesse, les pertes qu'elle a causées, ne cessent pas avec elle, ce qu'on a jetté dans la mer y demeure, & on ne se peut plus reparer. Il en est ainsi de ceux qui courent aux bonnes tables, & qui se plaisent dans la débauche ; il faut necessairement que leurs excez leur fassent perdre pour jamais toutes les vertus. S'ils avoient auparavant quelque modestie, quelque pudeur, quelque sagesse, quelque patience, quelque humilité, ils perdent toutes ces qualitez si rares, comme on jette dans la mer pandant la tem-

peste tout ce qu'on a de plus precieux. CHAP. DERNIER.

La table, pour en faire un tableau au naturel, est l'agreable école de toute sorte de mal, la contagion des meilleurs naturels, l'infection de la plus exacte nourriture, l'amorce des plus grandes tentations, le pretexte general de vie relâchée, & pour tout dire en un mot, le plus secret & le plus puissant ressort du diable, pour attirer les ames non pas une à une, mais par couples & par bandes dans ses filets; c'est elle qui pervertit la pureté des plus honnestes alliances, qui change les amitiez en conspirations, qui de la plupart des compagnies fait un commerce de fragilitez ou de malices, & qui enfin en toute rencontre, comme parmi des malades de peste, rend mortelle l'haleine des personnes les plus cheres & les plus proches.

L'on ne se peut excuser que sur la compagnie qui entretient la societé humaine, sur la complaisance, & sur la coustume: Mais toutes ces excuses sont

CHAP DERNIER.

également mal-fondées, puiſque dans toute noſtre conduite nous ne devons conſulter que la verité. Il eſt certain que noſtre Religion condamne les excés de la bouche, les immodeſties, les débauches, & les licences; comment donc la couſtume & la complaiſance pourront elles les juſtifier? Tout le monde ſçait que la nature des choſes ne ſe peut changer. Par conſequent que ce qui eſt declaré un mal & un vice par la verité, ne ſçauroit devenir un bien & une vertu par la force de la couſtume. Croyez-vous qu'à cauſe que le nombre des méchans eſt incomparablement plus grand que celuy des bons, Dieu ne voudra pas damner tant de monde? Croyez vous que l'Egliſe qui a toûjours eſté toute pure, qui eſt conduite par la pureté même & toûjours animée de l'eſprit Saint, puiſſe devenir un païs de couſtume, c'eſt à dire le ſiege du libertinage, & de la corruption? Croyez-vous que la couſtume puiſſe jamais eſtre une juſte exception de la loy, & que les plus groſſieres tranſgreſſions, dés

qu'elles sont accoustumées, puissent passer pour des privileges ? ne nous abusons point si lourdement.

Je ne blâme point les Festins en general, nostre Seigneur s'est trouvé dans quelques-uns, & les a sanctifiez par sa presence ; mais je blâme les dereglés : non les viandes, mais leurs excés ; non le vin, mais l'intemperance ; non la compagnie, mais la médisance, les paroles deshonnestes, les chansons yvrognes, ou licentieuses, les Vers impudiques, les ris dissolus, & les querelles qui la rendent criminelle : non la conversation des femmes, mais leur effronterie ; enfin non les plaisirs innocens que nous pouvons prendre à table les uns & les autres le verre à la main, mais les desordres qui s'y commettent, & qui la rendent indigne du nom Chrestien. Ce mot de Chrestien signifie un homme qui n'a point d'autre complaisance que pour Dieu. Ce mot de Chrêtien signifie un homme qui abhorre la coustume, & qui ne s'en tient qu'aux

CHAP DERNIER.

maximes de l'Evangile, qui ferme les yeux à toutes les delices, qui ne s'en sert pas comme des delices, mais comme d'une necessité pour entretenir cette vie, & pour la consacrer si entierement à la vertu, que par ce moyen il se rende digne de celle de l'éternité.

FIN.



TABLE DES MATIERES.

c. Signifie le Chapitre, & p. la page.

A

B

C

D

E

G

Habits

H

I

L

N

O

P

Q

S

T

FIN.

